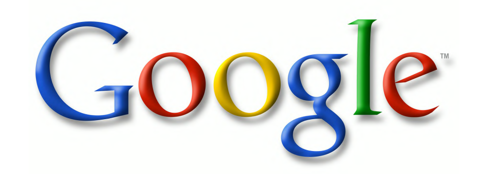
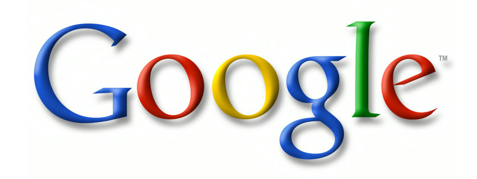
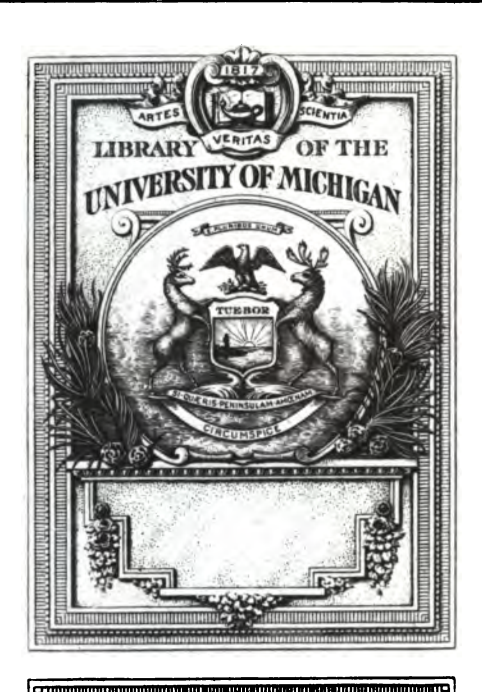
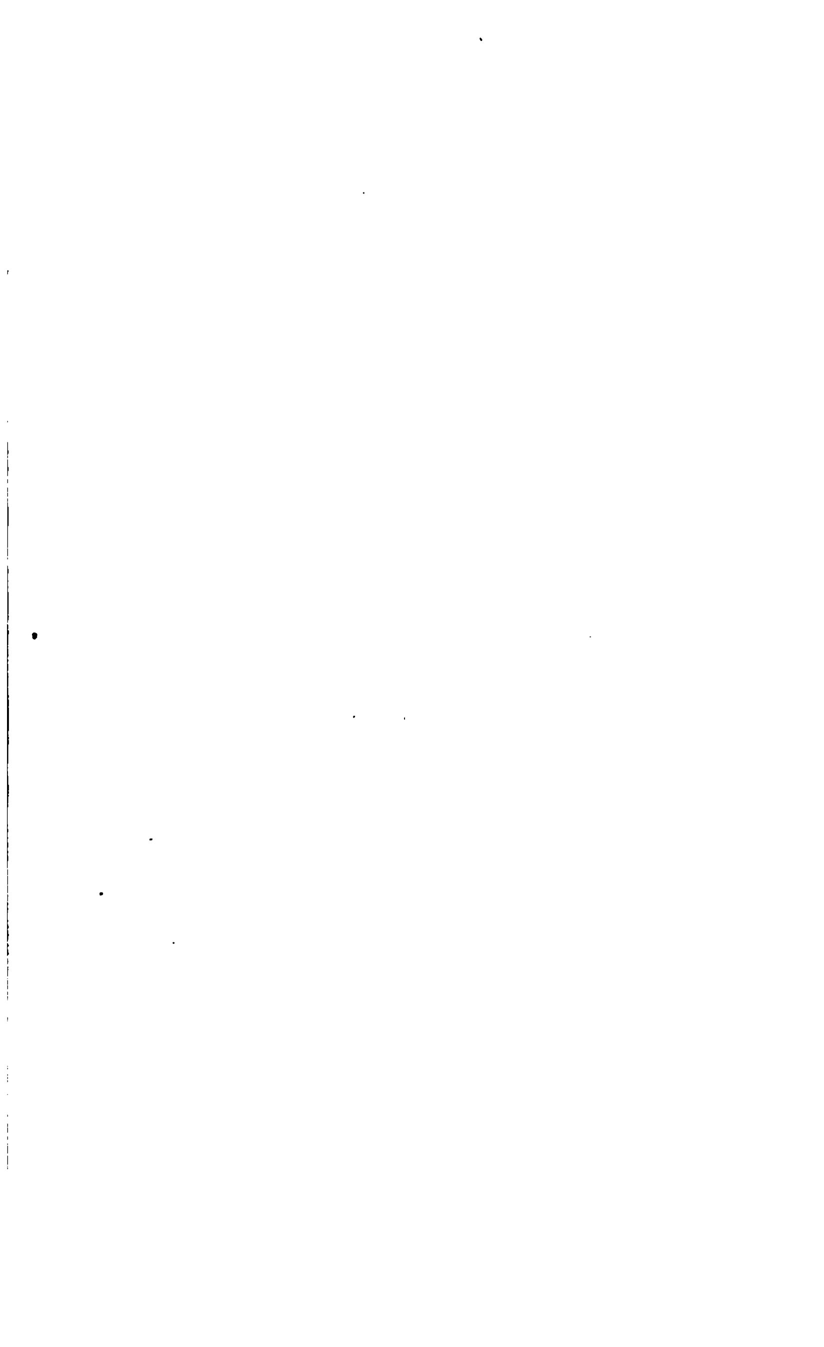
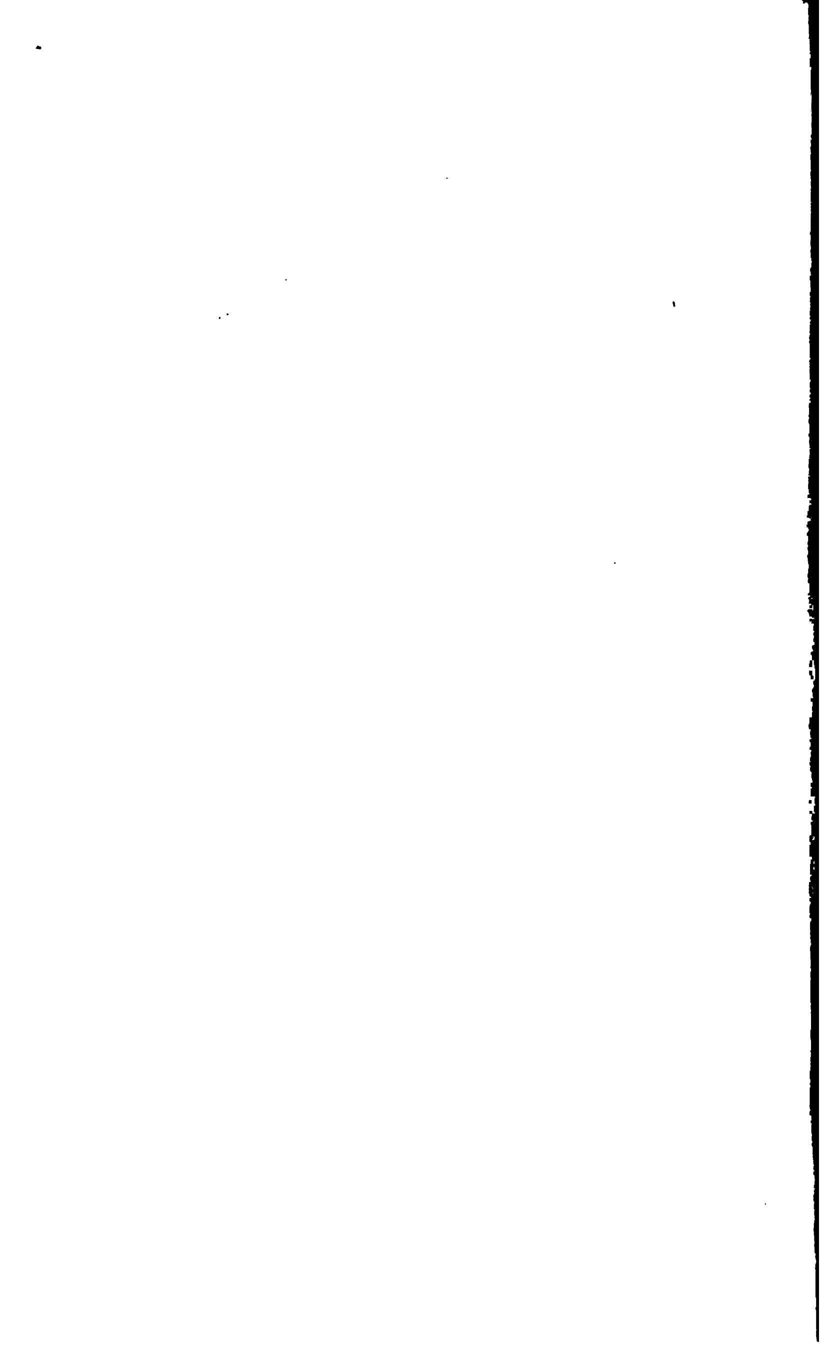
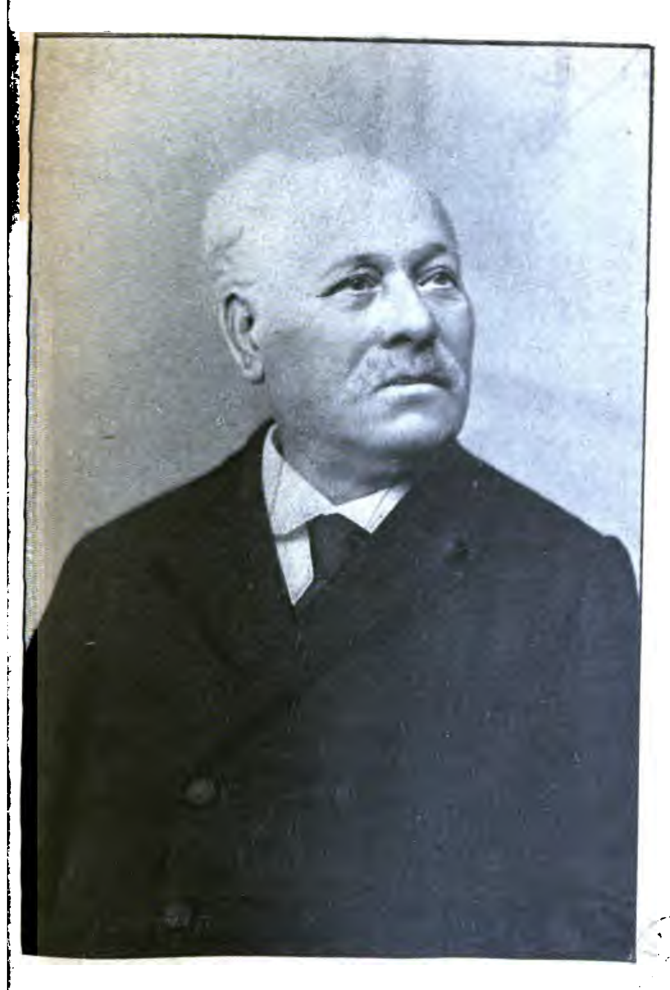


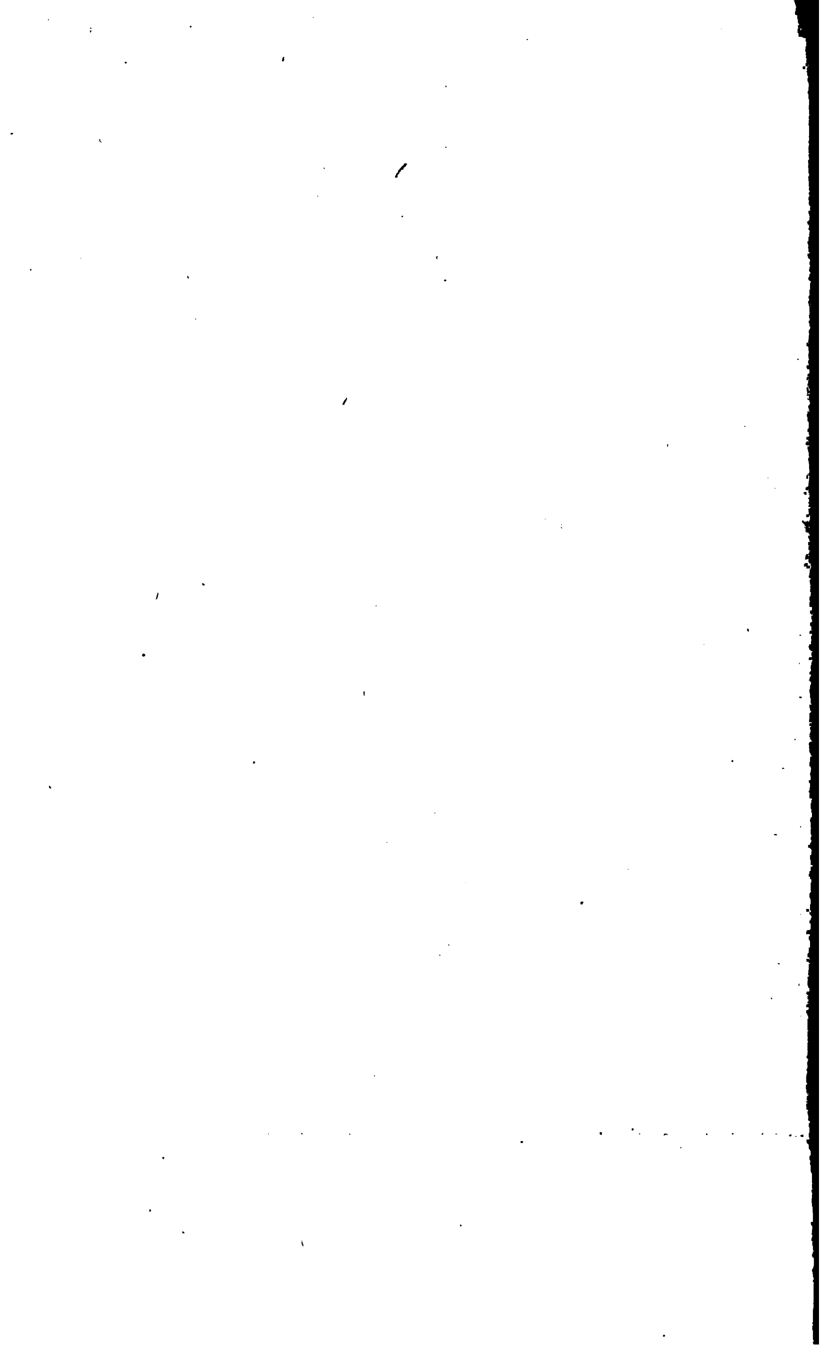



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE









LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

DE

LOUIS XIV

ÉDOUARD WALDTEUFEL

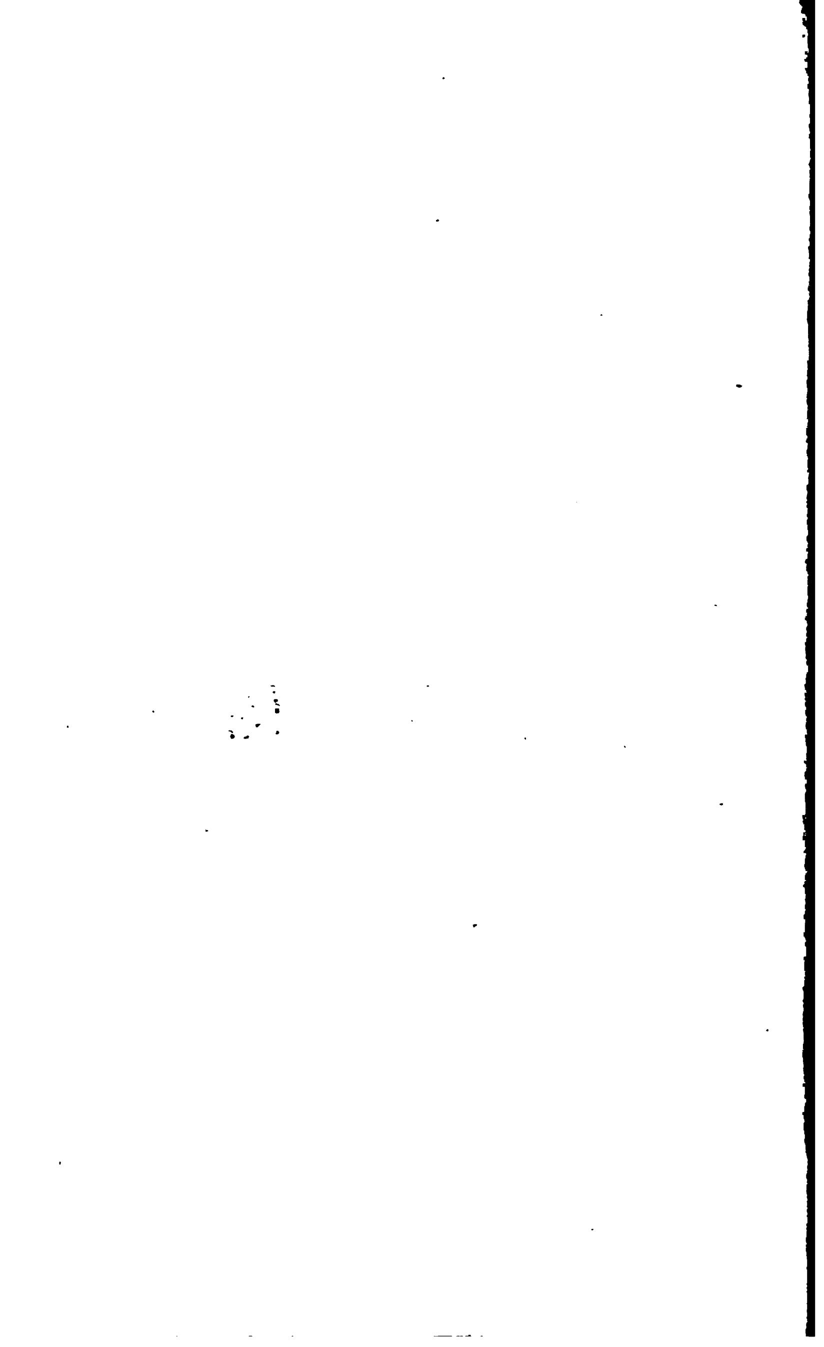
LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LOUIS XIV

CONQUÊTE DE HOLLANDE

avec un Portrait de l'Auteur et une Préface
de M. Émile BURNOUF
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES



PARIS
PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR
28 *bis*, RUE DE RICHELIEU, 28 *bis*
1898



PRÉFACE

Ce qui ressort du présent ouvrage, c'est que les peuples ont tous quelque chose à se reprocher les uns aux autres, mais que, le plus souvent, les reproches sont injustes ou, pour le moins, exagérés. Les nations les plus en vue sont celles qui sont les plus maltraitées. La France est, en même temps, la plus illustre et celle que les étrangers ménagent le moins; mais ceux qui lui jettent au visage des actes dont ils prétendent avoir souffert omettent de regarder en arrière et de voir que dans le passé leur conduite, à l'égard de la France, avait été encore plus répréhensible. Si nous avions appliqué la loi du talion, nous aurions souvent été plus durs envers les étrangers.

**

En réalité, les Français sont les plus oublieux des hommes, ceux qui ont la rancune la plus courte. Chez nous, deux adversaires qui se battent en duel s'arrêtent à la première égratignure et se serrent la main sur le carreau. Après Sébastopol nous avons serré la main de la Russie parce que la guerre de Crimée n'avait été que loyale des deux côtés. Depuis vingt-sept ans, nous n'avons pas serré celle de l'Allemagne, parce que, en 1870, ayant proclamé dans toute la Lorraine qu'après la chute de l'Empire il se retirerait dans son pays, le roi de Prusse, après Sedan, continua la guerre. Il avait donc usé de mauvaise foi sur le champ de bataille, comme, à Ems, son ministre avait fait une dépêche mensongère. Ces ruses de guerre nous sont odieuses. Nous n'avons pas serré ces mains, parce qu'elles n'avaient pas lavé dans la justice le sang qui les souillait. Nous ne les serrerons pas avant que cette tache ne soit effacée.

C'est l'Allemagne qui maintient l'état de guerre réel où l'Europe se consume sous les apparences de la paix. Elle s'obstine à garder la Lorraine et l'Alsace, outrageant ainsi le sentiment universel qui n'admettait pas que, dans l'Occident civilisé, un peuple osât en conquérir un autre. Mais on ne songeait point que l'Allemagne n'a pas encore

fait sa révolution, qu'elle ne se gouverne pas elle-même et qu'elle appartient à ses hobereaux. Le peuple obéit à ses seigneurs ; l'empereur est le chef de la noblesse et n'a de pouvoir que par elle. On est en pleine féodalité. Si Guillaume II voulait en sortir, il sentirait bientôt qu'il n'a pas les coudées franches et il se soumettrait. C'est cette aristocratie qui nous a fait la guerre en 1870, et qui, par l'usurpation prolongée de nos provinces, force l'Europe à se tenir armée jusqu'aux dents.

Notre auteur a cent fois raison de remonter les séries de l'histoire et de rechercher dans le passé les causes premières des événements. Presque toute l'histoire de l'Occident procède de l'invasion des Germains dans les pays occupés par les Celtes. C'est la Gaule qui représentait le monde celtique dans ces anciens temps. Quand les Franks, peuple d'origine germanique, eurent vaincu les Gaulois, ceux-ci demeurèrent asservis et les vainqueurs engendrèrent la noblesse française. Qu'ont été les guerres européennes au moyen-âge, sinon des guerres entre seigneurs auxquelles les peuples ne prenaient guère intérêt, parce que vaincus, ils ne faisaient que changer de maître ?

Les guerres modernes, jusqu'à la Révolution

française, ont été des luttes seigneuriales où le roi était le premier entre ses pairs, allait au combat parce que les princes et les ducs l'y forçaient. Il en a été de même des luttes intérieures, telles que la Fronde et la Ligue. On forçait les paysans à se battre ; on les payait pour cela ; on employait aussi bien des mercenaires étrangers, tant le patriotisme sommeillait encore dans les âmes.

En France, la Révolution renversa cet état de choses, abolit les privilèges, admit aux pouvoirs publics les Gaulois comme les Francs, c'est-à-dire tous les citoyens, et substitua le patriotisme à l'autorité des nobles. — Aucune nation en Europe n'a atteint le point d'égalité où la France est parvenue, et son esprit démocratique s'est si fortement affirmé que les plus hauts souverains recherchent son alliance.

La plus arriérée de toutes les nations européennes, c'est l'Allemagne. L'Angleterre avait fait avant nous sa révolution, incomplète, sans doute, mais progressive. L'Autriche, l'Espagne, l'Italie sont des Etats constitutionnels. La Russie est un empire oriental, sans féodalité. L'Allemagne seule n'a pas changé ; elle seule représente le moyen-âge. Sa constitution impériale est un leurre : les Etats dont se compose

l'empire sont confédérés et non unifiés. Ils peuvent se disjoindre à la première occasion. La guerre de 1870 n'a fait que changer les centres et substituer la Prusse à l'Autriche dans l'hégémonie. Des officiers bavarois, qui logeaient chez moi, en Lorraine, au commencement de la guerre, me disaient : « Si la France est vaincue, nous perdrons plus qu'elle, car nous perdrons notre indépendance. » C'est ce qui est advenu.

Ainsi donc, aux deux extrémités de l'Etat social et politique sont l'Allemagne et la France. Le grand conflit est entre elles; les autres peuples se rallient à l'une et à l'autre selon leurs intérêts, bien ou mal entendus, et selon les progrès qu'après un siècle l'idée démocratique a faits chez chacun d'eux. La pensée qui domine chez les puissants de l'Allemagne, c'est le maintien de la féodalité sous la forme qu'elle y a présentement. La pensée française est énoncée dans la Déclaration des droits de l'homme et résumée dans les trois mots inscrits sur tous ses monuments. Mais, de ces trois mots la fraternité est le principal, parce qu'il renferme les deux autres.

A cette formule, l'aristocratie allemande pourrait en opposer une autre : servitude, subordi-

nation, obéissance. C'est pour cela que, depuis la grande invasion, les Germains ont fait aux Gaulois tout le mal qu'ils ont pu leur faire. Mais l'histoire suit une loi que les hommes ne peuvent abroger, et toutes les aristocraties sont condamnées à périr.

EM. BURNOUF.

AVANT-PROPOS

I

Pour comprendre sans effort la donnée de ce volume, il importe que le lecteur connaisse les prémisses de celui qui l'a précédé (1). Les voici donc :

L'Europe avait, en 1891, 117 millards 112 millions de dettes ; si de ce chiffre on déduit la part afférente à la France et à l'Allemagne, soit 31 milliards pour la France et 8 milliards 954 millions pour l'Allemagne, ensemble : 39 milliards 954 millions, l'Europe, en 1891, avait, en dehors des parties directement intéressées dans la question d'Alsace-Lorraine, une dette de 77 milliards 158 millions. Elle payait 5 milliards

(1) Mémoire pour la rétrocession de l'Alsace-Lorraine adressé à S. M. l'Empereur et Roi Guillaume II. — Paris, Perrin et Cie.

343 millions de rentes et d'amortissement. Si, de ce chiffre, on déduit la part afférente à la France et à l'Allemagne, soit 1 milliard 336 millions pour la France et 377 millions pour l'Allemagne, ensemble : 1 milliard 713 millions, l'Europe, en 1891, payait 3 milliards 630 millions d'intérêts et d'amortissement. Elle dépensait annuellement 4,567 millions pour son budget militaire ; si, de ce chiffre, on déduit la part afférente à la France et à l'Allemagne, soit 644 millions pour la France et 596 millions pour l'Allemagne, ensemble : 1,240 millions, l'Europe, en 1891, dépensait, en vue de la question d'Alsace-Lorraine, 3 millards 327 millions.

L'effectif de guerre se montait à la même époque, pour les six grandes puissances seulement, à 26,114,000 hommes ; si, de ce chiffre, on déduit la part afférente à la France et à l'Allemagne, soit pour la France 6 millions d'hommes et pour l'Allemagne 6,408,000 hommes, ensemble : 12,408,000 hommes, les quatre grandes puissances restantes de l'Europe, à elles seules, dévouaient à la guerre, en vue de la question d'Alsace-Lorraine, 13,706,000 hommes.

Tels sont les sacrifices que s'impose l'Europe, pour conserver à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine, deux pouces de territoire qui ne veulent pas de l'Allemagne, qui appartiennent historiquement à la France et sans lesquels la France ne peut vivre, sous peine de déchéance.

II

Voilà pour la statistique; j'arrive aux points principaux d'histoire que j'ai touchés dans mon précédent volume et que voici en substance :

Dès 1841 l'Allemagne s'écriait par l'organe de M. de Moltke : « Tout ce que la France a gagné depuis le XIIIe siècle, sur sa frontière orientale, constitue un vol à l'égard de l'Allemagne. »

Cette hérésie historique, dont se repaissent les Allemands depuis 843, repose sur le traité de Verdun, par lequel Louis le Germanique dépouilla, en violation du serment de Strasbourg, Charles le Chauve, d'une moitié de la France ou Gaule, qui sont même chose. Le parjure et la cynique spoliation de Verdun mis à nu, les sanglantes revendications de l'Allemagne depuis dix siècles et demi sur la rive gauche du Rhin, et notamment sur l'Alsace-Lorraine, s'écroulent comme par enchantement, basées qu'elles sont sur la plus abominable et inepte imposture qui ait jamais eu cours dans l'histoire.

III

Je pose encore, dans mon *Mémoire à Guillaume II*, divers autres principes; j'y établis quelques autres faits, et j'y réfute certaines autres erreurs, de quoi voici les traits essentiels.

Sous les Romains, la Gaule comprenait l'espace entre l'Escaut et la Méditerranée, l'Atlantique et le Rhin.

Malgré la fatale coutume mérovingienne des partages, cette délimitation reparut comme fatidiquement sous **sept** des rois de la première race, sous Charles Martel, sous Pépin le Bref, sous Charlemagne, sous Charles le Chauve et même sous quelques autres des rois de France allemands ; je donne ce nom et n'en puis donner d'autre aux Carolingiens, dont la plupart ne connurent même jamais notre idiome.

Arioviste posa, dès Jules César, la question dans les mêmes termes que plus tard M. de Moltke, et j'ai établi, par ces mailles extrêmes de la chaîne que nous veulent river les Germains, depuis dix-neuf siècles, que l'agression vient par atavisme de la rive droite du Rhin et non jamais de la Gaule ou France; — que si donc il existe entre la France et l'Allemagne un ennemi héréditaire, celui-là est l'Allemagne et non la France.

Depuis l'invasion des barbares, il n'existe plus de race latine proprement dite, et la croyance à cette race est une pure légende.

C'est aussi un lieu commun reçu aveuglément par les historiens, de soutenir qu'il fallait, de toute rigueur, que les barbares ensanglantassent le monde pendant dix siècles, pour que la civilisation pût se fonder.

La France est gauloise, essentiellement gauloise et non pas du tout franque, les Alsaciens autochtones sont des Celtes et non des Germatns.

IV

Les Alamans ayant, en 495, envahi l'Alsace, et les Francs Ripuaires ayant appelé à leur aide leurs frères, les Francs Saliens, Clovis, roi de ces derniers, après avoir, à Tolbiac, chassé les Alamans de la Gaule, commit une faute impardonnable en étendant sa domination jusqu'au Lech et au Mein, et une autre faute non moins lourde en rivant ensemble l'Austrasie et ses conquêtes d'Outre-Rhin et en leur donnant un roi spécial. Il sépara de la sorte le Franc Ripuaire du Franc Salien, au lieu de les souder, au contraire, indissolublement ensemble; il fortifia la sourde envie que nourrissait celui-là contre celui-ci, et lui désigna, comme à plaisir, pour allié son ennemi d'hier, l'Alaman, désormais soumis au même souverain que lui-même.

A partir de ce moment, la Gaule, selon les lois de la pesanteur (puisque, en effet, l'Austrasie, avec ses annexes d'Outre-Rhin, dorénavant pèse plus qu'elle), incline physiquement vers la Germanie; et l'Austrasien, suborné par l'Alaman, s'habitue à envahir la Neustrie, en quoi il obéit d'ailleurs à la loi de nature des Germains ou

barbares, ses pères, qui est de se ruer sur l'Ouest et le Midi.

V

Brunehaut, se disposant à accomplir l'invasion suprême et définitive, est trahie par l'Allemand Pépin de Landen, qui la livre à Clotaire II, moyennant que celui-ci accepte la *Constitution perpétuelle.*

Déjà, au traité d'Andelot, en 587, l'esprit de sédition des chefs austrasiens avait contraint Childebert, fils de Brunehaut, et son oncle Gontran de Bourgogne, à substituer la perpétuité du fief à sa précarité.

En 615, les Austraso-Alamans forcent Clotaire II à reconnaître dans la *Constitution perpétuelle* que les juges royaux, dans les provinces, devront toujours être choisis parmi les plus grands propriétaires de la contrée.

Voilà donc l'Allemagne, ou l'Austrasie, qui sont même chose depuis Tolbiac, nous important la féodalité maudite, d'où sortiront toutes nos calamités. La voilà aussi nous important les maires du Palais, qui se font les belluaires des Mérovingiens et ne nous laisseront cesse ni trêve que lorsqu'ils auront usurpé le trône de nos rois et remplacé la conquête mérovingienne, qui avait déjà mis la Gaule à une si rude épreuve, par une deuxième conquête allemande, celle des

Pippinides, ultérieurement dénommés : les Carolingiens.

VI

C'est ici qu'apparaît Charlemagne, en qui la démence de nos historiens, depuis des siècles, voit un monarque français, alors qu'il n'est en réalité que l'incantation du génie allemand dans sa plus haute expression. Seulement, l'Allemagne est dans les limbes, et c'est en lui faisant une série de guerres fratricides par le glaive des Francs (étrange contraste, anomalie bizarre) qu'il entend la faire émerger du néant pour lui donner, pour lui imposer le sceptre du monde, et en particulier l'écrasement de ces Gaulois dont la langue même n'a rien de commun avec celle de Charlemagne, qui est la langue allemande.

Il frappe de rudes coups, le sphinx couronné, au moyen de sa puissance gauloise, qui n'est entre ses mains qu'un instrument pour fonder la puissance germanique; il frappe de rudes coups sur ses compatriotes allemands, qui résistent ferme à son amour incompris. Entre Charlemagne, créateur mystique de l'empire allemand, et Witikind, la lutte est sans répit ni rémission: elle ne le serait pas si le sauvage Witikind pouvait comprendre le raffiné amour de son ennemi. Mais il n'en est rien; au con-

traire. Witikind dénonce Charlemagne aux hommes du Nord, et voilà Charlemagne nous léguant les invasions des Normands.

VII

Par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Rollon prend pied en France, et voilà 1066, Guillaume le Conquérant, toutes les guerres anglo-françaises préparées par le descendant de l'Allemand Pépin de Landen, Charlemagne.

Telle fut et telle je démontre dans mon *Mémoire à Guillaume II* l'action de l'Allemagne sur les destinées de la France.

Arioviste, Clovis, Tolbiac, Charlemagne, Verdun! j'en ai vu sourire quelques-uns, de me voir remonter si loin pour prouver que le perturbateur du monde, c'est l'Allemand et non le Français; qu'entre la France et l'Allemagne, c'est de celle-ci que, de mémoire d'homme, vient l'agression; qu'enfin l'Alsace-Lorraine, depuis les temps les plus reculés, appartient historiquement, ethnographiquement, géographiquement à la France et non à l'Allemagne.

C'est dans l'œuf que le naturaliste prend la formation du sujet qu'il étudie et c'est faute d'avoir procédé de même que nos historiens, à plus forte raison ceux de l'étranger, ont laissé s'accréditer sur nous, sur nos rapports avec l'Allemagne, et, dirai-je même, avec l'Europe

entière, tant d'erreurs, de mensonges et de banalités, dont nous souffrons depuis mille ans, acceptant d'ailleurs l'imposture comme parole d'Evangile.

Que nos ennemis résistent à mon œuvre de redressement historique et que les plus violents parmi eux affectent même de l'ignorer, on le comprend ; mais que les Français ne me prêtassent qu'une oreille distraite, c'est ce qui justifierait leur renom d'insouciance et confondrait la raison.

VIII

De même qu'il suffit d'une goutte d'eau pour faire déborder un vase, de même les quelques lieues carrées d'Alsace-Lorraine ont depuis vingt ans fait sortir l'humanité de ses gonds. Les hommes ne sont plus des hommes, ils sont des fauves.

Pourquoi?

Le monde vit sous l'empire d'une méprise. Il est convaincu, et le peuple allemand lui-même, que la mutilation de notre territoire est le juste châtiment de nos forfaits et que le maintien de cette mutilation importe à la sécurité de tous.

Qu'on lui prouve, et même au peuple allemand, que le crime vient du bourreau et non de sa victime ; qu'on lui demande, qu'on lui impose, et même au peuple allemand, la revision du

procès ; un nouvel esprit public, effet d'une plus juste notion de l'histoire, surgira en Europe, et il faudra bien qu'on en vienne à cette double solution :

Rétrocession transactionnelle de l'Alsace-Lorraine.

Désarmement de l'Allemagne et de la France, d'où celui de l'Europe.

Car hors de là, jusqu'à nouvel ordre, plus de lendemain pour la société, plus de civilisation, plus rien, si ce n'est un charnier incommensurable, avec ce mensonge pour subversive épitaphe :

« Parce que la France fut l'ennemie héréditaire de l'Allemagne et la perturbatrice des nations. »

EDOUARD WALDTEUFEL.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
DE
LOUIS XIV

CONQUÊTE DE HOLLANDE

CHAPITRE PREMIER

LA PAIX DE WESTPHALIE

Injustice et inanité de l'attribution de Philippsbourg et Vieux-Brisach à la France.

Turenne, Wrangel et Kœnigsmark infligent une dernière défaite aux Catholiques, et c'est le 24 octobre 1648 la paix de Westphalie, l'Alsace rendue à la France ! Schiller qualifie cette paix « durable, *sacrée* et célèbre » ; il ne peut cependant se résigner à en reproduire les clauses et il en décline l'examen.

Elle ne fut ni durable ni sacrée. A cela près, le jugement de Schiller est exact. Elle n'avait, d'ailleurs, aucun titre à ce double honneur.

Pour ne parler que des avantages qu'y gagna la France, elle fut absurde et injuste. Injuste en ce qu'elle nous permit de tenir garnison à Philippsbourg, qui est à quatre-vingt-dix kilomètres en plein duché de Bade, et qu'elle nous céda Vieux-Brisach, qui est situé sur la rive droite du Rhin. A ce compte, l'Allemagne n'était plus chez elle. C'était, pourrait-on me répondre, la légitime représaille de huit siècles d'invasions allemandes et l'indispensable précaution contre toute velléité de retour. Je n'admets aucune de ces défaites. User de représailles n'est point faire la paix ; c'est au contraire préparer, dès en déposant les armes, l'inévitable explosion de guerres nouvelles. Se précautionner contre qui vous molesta, en le molestant lui-même ; élire domicile et garnison dans l'intérieur des terres d'autrui, sous prétexte qu'on veut, de la sorte, empêcher autrui de le faire lui-même chez soi ; ce n'est point tisser une solide et inlacérable toile de paix, mais simplement broder un canevas de Pénélope. Il n'y a point, en pareil état, de raison pour que la querelle soit jamais vidée.

L'occupation de Pignerol, sottise et iniquité

Ce que j'ai dit de Philippsbourg et de Vieux-Brisach, je le maintiens pour Pignerol. C'est, m'objectera quelque partisan de l'ancien droit

de la guerre, la clé de l'Italie. Mais de quel droit la France détiendrait-elle la clé de l'Italie ? Je devine la réponse de mon contradicteur français : Pour en empêcher l'Allemagne et l'Espagne. Ma réplique est simple. Charles VIII, Louis XII, François Ier eurent mieux que la clé de l'Italie, ils eurent l'Italie même ; les Allemands et les Espagnols ne leur en firent que plus de mal *par l'Italie*. Moins la France aura de contact avec l'Italie, mieux cela vaudra pour elle. L'Italie est trop fugace ; incapable de sympathie, elle a des antipathies d'une mobilité troublante et d'une effrayante intensité. Le meilleur est donc de l'abandonner à ses humeurs de femme, de la laisser elle-même régler ses affaires, de ne l'aimer ni de la détester. Mazarin eut donc grandement tort de réclamer Pignerol.

Mais le Piémont, m'objurguera un Français comprenant l'histoire à la manière italo-allemande, était, sous les Romains, une des provinces de la Gaule : la Gaule cisalpine. Oui, il faisait en effet partie de la Gaule administrative; mais il était séparé de la Gaule réelle par les Alpes, comme cette Gaule réelle, c'est-à-dire la Gaule celtique, est séparée de l'Allemagne par le Rhin. Et ce que je dis là, César le dit par prétérition dès les premières lignes de son livre. De quels peuples compose-t-il la Gaule ? Des Aquitains, des Celtes, des Belges. Des Cispadins, mot. C'est qu'ils ne faisaient partie de la Gaule

que par une fiction légale, comme l'Illyrie, selon ce que nous apprend Suétone. Or, je ne sache pas que la France ait quelque droit, moins encore qu'elle ait jamais exercé aucune prétention sur l'Illyrie. Si, cependant. Elle le fit par deux fois : l'une sous Charlemagne ; sous Napoléon l'autre. Mais Napoléon et Charlemagne atteignirent précisément à ce point culminant de la raison humaine, qui est le génie, et qui, ainsi qu'on l'a dit bien souvent, touche à la folie. Ils ont donc pu croire que l'Illyrie leur appartenait, et, de fait, elle leur appartenait, comme l'Alsace-Lorraine appartient aujourd'hui à l'Allemagne.

L'abandon de la Lorraine, absurde et criminel

Si la paix de Westphalie fut injuste, abusive, impolitique, de la part de la France, en ce qui est des points qui ne pouvaient, ni raisonnablement ni équitablement, lui appartenir, elle fut absurde en restreignant sa reprise de la Lorraine à l'inutile sanction, par l'Empereur, de notre possession de Metz, Toul et Verdun, qui, depuis Henri II, était un fait acquis au débat.

Il fallait laisser aux Allemands Philippsbourg et Vieux-Brisach ; à l'Italie, ou à qui de ses conquérants attitrés en voudrait, Pignerol ; mais il fallait prendre la Lorraine, qui était et est à nous, comme l'ongle est au doigt et le doigt à la main.

Au lieu de cela, que fit la France ? Elle usa d'impardonnables ménagements pour le duc de Lorraine, son mortel ennemi. Elle consentit à lui rendre ses Etats; mais ces Etats n'étaient aucunement les siens; ils étaient ceux de la France, comme le duché de Bade et la Saxe sont des Etats de l'empire d'Allemagne. Elle y consentit avec son traditionnel esprit d'abnégation, par déférence pour l'Allemagne, prétendant seulement y conserver des forteresses et des chemins militaires.

Le bon fut que le Pasquin lorrain préféra continuer de vivre en aventurier, à la tête d'un petit corps d'armée, au service des princes qui le payaient le mieux. Je voudrais bien savoir si l'Allemagne se contenta, en 1864, dans le Holstein, de chemins militaires et de forteresses. Mais c'est l'incurable maladie de la France de n'oser reprendre le sien. Seulement, qu'une ou deux fois cette maladie tourne à la fièvre chaude, qu'elle prenne le bien des autres, oh ! ces autres ! eux qui passent leur vie à brigander, partout où il y a place pour un pied de chèvre et une crosse de fusil !

De cet état de choses, j'en veux aussi fort à nos historiens. Ils se croient tenus à de tels égards vis-à-vis des peuples étrangers, qu'esprit de parti ou cosmopolitisme, c'en devient un vrai vasselage ou une démence. Michelet, qui fut tant fêté, prodigue ses plus sanglantes ironies à

Richelieu quand celui-ci pose le pied sur le sol de la Lorraine. Eh! je voudrais bien savoir où un Français a le droit de poser le pied, si ce n'est en Lorraine.

La Suède bien autrement favorisée que la France.

Ceci dit, la France fut, de beaucoup, moins avantagée par la paix de Westphalie que la Suède, si l'on considère surtout que, du rang infime qu'elle occupait avant la guerre, celle-ci s'éleva non seulement au rôle de puissance, mais de puissance prépondérante. Elle reçut la principauté de Rugen, la ville de Wismar et plusieurs baillages voisins, et la Poméranie citérieure. En échange du reste de cette province et de l'évêché de Camen, dont elle devait hériter un jour, après l'extinction des mâles de la maison de Brandebourg, on lui donna les évêchés de Brême et de Werden, érigés en duchés.

Ces fiefs, qui relevaient directement de l'Empire, la firent entrer dans la Confédération germanique et lui assurèrent trois voix à la Diète et dans le Collège des princes. On lui attribua encore le droit d'établir en Allemagne une cour de justice et une université. Elle reçut enfin cinq millions d'écus impériaux, tandis que la France, au contraire, ainsi que je l'ai dit ailleurs, paya trois millions à l'empereur pour rentrer

dans sa légitime propriété d'Alsace. C'est elle, toujours, qui paie les violons, et le plus souvent pour faire danser les autres, et chez elle.

Même le traité de Verdun admis, l'Alsace n'est pas à l'Allemagne.

Cette fois, cependant, je ne me plains pas de voir la France exploitée, parce que le motif pour lequel on l'exploite prouve, sans conteste, que l'Alsace n'était point chose allemande, mais chose autrichienne. Le motif qu'allégua l'empereur, pour cette extorsion, fut qu'il avait donné l'investiture de l'Alsace à son cousin, l'archiduc-Ferdinand-Charles. Celui-ci fut-il le bon marchand de ces trois millions? Ce n'est pas mon affaire. Mais ce qui l'est, c'est que, si nous avons payé l'Alsace à la maison de Habsbourg, comme partie de son domaine, c'est donc que l'Allemagne surprend la bonne foi de l'Europe et qu'elle abuse de son ignorance en lui faisant accroire que nous lui avons pris, et pris violemment, l'Alsace, en 1648. Tout d'abord, si nous l'avions prise, ce serait à l'Autriche et non pas à l'Allemagne, qui n'avait là aucun droit; de plus, il ne saurait être question de l'avoir prise violemment, puisque nous l'avons payée. L'Allemagne, ici, ment donc à tous. Dans sa fausse notion de l'histoire, sa meilleure excuse est peut-être qu'elle se ment à elle-même; car mentir inconsciemment à autrui ou à soi-même n'est

plus mentir; j'absous donc l'Allemagne ; seulement, erreur ne fait pas compte; qu'on nous rende l'Alsace-Lorraine; elle est à nous; les Habsbourg qui la détenaient par recel, à la suite du traité de Verdun, nous l'ont revendue en 1648.

Le traitement, notoirement supérieur à celui de la France, qu'obtint encore sur un autre point la Suède, ne me va pas moins doucement au cœur que les trois millions d'écus que nous payâmes, alors qu'elle en recevait cinq. Cet autre point, le voici : je l'ai dit, par l'attribution qu'on lui fit de l'archevêché de Brême et de l'évêché de Werden qu'on érigea en duchés, on la considéra comme ayant droit de figurer dans la Diète allemande et dans le collège des princes, et on lui octroya bel et bien trois voix dans ces assemblées, parce que, disait-on, Brême et Werden faisaient partie de l'empire d'Allemagne.

La France émit à son tour la prétention d'obtenir des voix à la Diète, en vertu de sa possession de l'Alsace. On ne le voulut jamais admettre. Pourquoi? Parce que l'Alsace ne faisait point partie de l'Allemagne, mais du domaine de la maison de Habsbourg.

Les 367 tyranneaux ont pour effet la suprématie franco-suédoise

Je me flatte d'avoir prouvé que, si la France a des ongles, les autres nations ont des griffes.

L'électeur de Brandebourg acquit le fertile pays de Magdebourg, les villes de Camen, d'Halberstadt et la principauté de Minden. Ce n'est donc pas sa dynastie qui pourrait arguer de la nullité des traités de Westphalie; car, ce serait s'exposer à la restitution aux descendants de qui de droit de la principauté de Minden, des villes d'Halberstadt et de Camen, enfin du fertile pays de Magdebourg.

La moins exigeante et favorisée en tout ceci fut sûrement la France, qui avait pourtant joué le rôle principal de l'entreprise. Sans doute la constitution fédérative que l'Allemagne adopta fut placée sous la garde de la France et de la Suède, c'est-à-dire des ennemis naturels de la maison d'Autriche. Mais, de ce rôle prépondérant, d'ailleurs partagé, à qui la faute, si ce n'est à la féodalité allemande, poussée jusqu'à l'anarchie; à la rapacité de ses grands et de ses princes, incapables de se courber devant aucun pouvoir central; au tyrannique et dévorant esprit de ce pouvoir central, sans cesse occupé de sa seule grandeur et de son seul enrichissement personnel ? Quel monstre fut celui-là, en effet, qui, par toutes ces causes, sortit des délibérations de Munster et d'Osnabrück ? L'Allemagne divisée en trois cent-soixante-sept Etats ! Et les trois cent-soixante-sept souverains voulurent que leurs trois cent-soixante-sept Etats fussent indépendants !

A moins de remonter au régime des clans, je ne crois pas qu'on trouve nulle part exemple de pareil morcellement de la souveraineté. Je me trompe : c'était le retour aux tribus barbares, aïeules de ces trois cent-soixante-sept-tyranneaux. Et encore, dans les grandes circonstances, ces tribus se groupaient sous le commandement d'un guerrier illustre qu'elles élevaient sur le pavois.

A la paix de Westphalie, ce fut tout le contraire. Le but que poursuivaient les 367 était de réduire à néant l'autorité de l'empereur. Alors, que firent-ils ? Il firent décider que l'empereur ne serait plus que l'exécuteur des volontés de la Diète, que celle-ci seule ferait les lois et les interpréterait, qu'elle déclarerait la guerre et conclurait la paix au nom de l'Empire, qu'elle ordonnerait la levée d'impôts et de troupes, ainsi que les constructions de forteresses.

Tout cela, pour une nation aussi peu initiée qu'était alors la nation allemande à toute notion de constitutionnalisme, était déjà bien osé. C'était un pouvoir exécutif désarmé en face d'une Convention toute puissante. Mais à quoi se réduisaient à leur tour les prérogatives si démesurées de cette Convention, devant cette clause frappée au coin de la plus burlesque démence qu'eût jamais enfantée la féodalité ? « Tous les états de l'Empire (367 !) jouissent librement et à perpétuité du droit de faire des alliances entre eux et

avec les *étrangers*, pour la conservation et la sûreté d'un chacun. » Est-ce anarchie, oligarchie, aristocratie ? On ne saurait dire au juste ; en présence d'un pareil monument de la folie humaine, on perd le concept des mots. Ce qu'il y a de certain, c'est que, de même qu'on pourvoit les fous d'une tutelle, il en fallut donner une aux 367 potentats qui avaient mis l'Allemagne en coupe réglée ; on investit de cette redoutable fonction la Suède et la France. Cela aurait pu être, sans doute, l'Espagne, l'Angleterre, ou la Hollande ; mais comme la guerre avait été précisément faite à cause de la première et contre elle ; comme la seconde et la troisième s'en étaient désintéressées avec un prudent égoïsme, il ne restait décidément que la Suède et la France, disponibles et indiquées, pour mener en lisière le monstre aux 367 têtes.

Le succès français unit l'eau et le feu : l'Espagne et la Hollande.

Il n'est cependant pas admissible que la France exerce jamais et où que ce soit une action ni même une part d'action prépondérante, comme il ne l'est pas davantage qu'elle recueille en aucune circonstance le fruit des sacrifices qu'elle s'est imposés pour la cause d'autrui : aussi l'Espagne et la Hollande, au moment où les négociations allaient aboutir,

s'étaient retirées du congrès et avaient signé ensemble un traité spécial à Munster. La Hollande et l'Espagne ensemble, quelle est cette dissonnance ? Où tend ce mariage contre nature ? La catholique Espagne espérait profiter des troubles qui venaient d'éclater en France ; la Hollande protestante, à peine émergée du sein de l'onde, jalousait déjà la France. Son voisinage et sa puissance, disait-elle, lui inspiraient un secret effroi. Mais ne faut-il pas toujours qu'on soit le voisin de quelqu'un ? L'éloignement des puissants n'avait d'ailleurs que médiocrement réussi à la Hollande, avec les ducs de Bourgogne et les Habsbourg. Je ne puis, dans tous les cas, moins faire que de prendre acte de ces dispositions malveillantes d'un peuple à qui nous n'avions prodigué jusque-là que des marques de sympathie.

CHAPITRE II

L'IMPLACABLE INIMITIÉ ESPAGNOLE

L'histoire d'Espagne date de 1492 et non de 1808

Je m'en tiens autant que je puis à l'histoire internationale de l'Allemagne et de la France, mais une des particularités de cette histoire est que le fond de la politique allemande consiste à représenter la France comme perturbatrice et agresseur de toutes les autres nations. C'est donc m'occuper encore de l'Allemagne de prouver qu'elle dit, en ce cas, l'inverse de la vérité.

J'ai, pour l'instant, à parler de l'Espagne. Quand la terre durerait mille milliards d'années, les Espagnols de la mille fois milliardième année tiendraient encore rigueur à la France de l'inqualifiable action de Napoléon, en 1808. Cependant l'histoire ne commence pas en 1808. Entre l'Espagne et la chrétienté, elle commence

en 1492, puisque jusque-là tout l'effort de la première fut, pendant 711 ans, d'expulser les Maures.

L'Espagne vingt-six fois plus coupable que la France en 1808.

J'ai exposé en son temps (1) les innombrables actes de déloyauté, de violence et de trahison dont, dès la naissance de l'Espagne à la vie indépendante, Ferdinand se rendit coupable vis-à-vis de la France et dont le faisceau, équivaut, de reste, à la félonie de Napoléon Ier. J'ai raconté les crimes sans fin et de toutes sortes commis contre la France par Charles-Quint, et dont l'ensemble nous fit souffrir, par le temps qu'ils durèrent, dix fois plus que n'eut à souffrir l'Espagne du forfait de Napoléon. Si ce n'est la France si oublieuse de ses griefs, nul pays au monde n'eût jamais été capable de se réconcilier avec un autre pays qui lui aurait fait ce que fit l'Espagne à la France pendant le règne de Philippe II. J'en puis dire autant de celui de Philippe III et non moins de celui de Philippe IV. Voilà donc, si j'additionne le nombre des années, à partir de la prise de Grenade jusqu'au traité des Pyrénées, c'est-à-dire cent soixante-sept années pendant lesquelles l'Espagne ne laisse pas un jour de répit à la France, c'est-à-dire

(1) Dans un livre encore inédit.

vingt-six fois la valeur de notre 1808, qui n'eut qu'une durée de six ans. Franchement, je trouve qu'on mène grand tapage autour de ce millésime, quand on en a soi-même 167 pareils à sa charge.

Napoléon, vengeur providentiel de dix-huit siècles de martyre.

La justice et la raison seraient que l'Europe renonçât à la sotte et arbitraire habitude de ne faire commencer l'histoire qu'au jour où la France s'avisa de l'imiter dans l'abus de la force, l'iniquité des attaques et l'insatiabilité des appétits. Elle le fit sous Napoléon : d'accord; mais l'Europe, avant elle, l'avait fait mille fois. C'est vraiment d'une justice par trop distributive, de condamner aux travaux forcés qui vola une fois et de décerner le prix Montyon à qui en vola mille; car enfin le royaume de France mourait d'inanition depuis l'odieux désordre qu'y avait porté l'arrachement de Verdun et qui dura jusqu'à Napoléon. Quoi de surprenant que celui-ci commît le forfait de croire que, pour la rendre saine et robuste, il pouvait, à son tour, comme les bourreaux de la France, frapper de taille et d'estoc, sans se préoccuper où portaient les coups ni s'ils étaient justes ? Dans son vertige d'*héritier* d'aïeux dépouillés, un seul point lui apparaissait : appe-

santir à son tour sa massue sur les séculaires spoliateurs de ses *pères* et recéleurs de *son* royaume, par eux dépecé. Vous lui demandez qu'il fût juste ? Mais l'avez-vous été vous-mêmes, et le fûtes-vous depuis ? Pourquoi ne se serait-il pas cru désigné pour s'ériger à l'état de providentiel vengeur de toutes les atrocités qu'Allemands, Anglais, Espagnols, *Latins* faisaient souffrir à la France et à la *Gaule* depuis dix-huit siècles ? L'Europe voit à merveille la paille de la France ; elle ne voit point sa poutre, et c'est à rectifier cette erreur d'optique funeste que je m'applique.

Les quatre faux griefs espagnols contre la paix de 1648.

Pour ce qui est des Habsbourg d'Espagne, quel était le quadruple point sur lequel ils avaient refusé d'acquiescer à la paix de Westphalie ? Oh ! c'est bien simple. Ils ne voulaient point renoncer aux Pays-Bas, à la Franche-Comté, au Roussillon, à la Cerdagne.

Mais, pour l'amour de Dieu, quelles affinités ou contiguïtés géographiques y a-t-il entre la Franche-Comté ou les Pays-Bas et l'Espagne ? Pour ce qui est du Roussillon, je veux bien qu'il soit limitrophe de l'Espagne ; mais il est en-deçà des Pyrénées, et l'Espagne au-delà ; mais il faisait, dans l'antiquité, partie de la Gaule et non de l'Hispanie ; mais, après une série d'in-

justifiables et capricieuses mutations, Jean II l'avait vendu à Louis XI ou donné en nantissement ; comme l'empereur Sigismond, le Brandebourg, à Frédéric de Hohenzollern. Mais enfin, à quoi bon démontrer tant ce qui se démontre de soi ? Reste la Cerdagne. Ici encore, la nature a si bien fait les choses que, toutes les fois que les hommes les voudront rectifier, ils feront œuvre d'arbitraire. La Cerdagne, qui a pour ville principale Mont-Louis, est à la Gaule ; celle dont Puycerda est la principale ville est à l'Hispanie. Tout le reste n'est qu'injustice et conquête, qui est l'injustice même.

C'est sur ces absurdes prétentions que l'Espagne nous força de guerroyer encore onze ans de plus, de 1648 à 1659 ; qu'elle ne cessa d'envahir notre sol, qu'elle nous réduisit à une misère telle qu'on n'en n'avait point vu de pareille depuis le roi Robert. Vous avouerez que si 1808, qui dura six ans, fut une scélératesse, c'en fut une double que cette invasion de onze ans et cette immixtion, comme au temps de la Ligue, dans tous nos dissentiments intestins.

Presque tout le sol de France aux mains de l'Espagne.

Je vois les Espagnols tenant les portes de la Picardie par la Capelle, celles de la Champagne par Stenay, Rethel et Sainte-Ménéhould ; je les vois, ayant au milieu d'eux, à leur ser-

vice comme traître, un homme que j'admire, impuissant à l'aimer, toutefois l'un des premiers capitaines du monde, le grand Condé ; mais — tant c'est l'instinct de tous de ravaler les Français — Fuensaldana et l'archiduc Léopold, qui ne lui vont pas à la cheville, s'efforcent d'humilier ce géant dans l'exercice de son commandement. Je vois Turenne occupé à reprendre pour la France des villes si éminemment françaises : Mouzon, le Quesnoy, Clermont-en-Argonne ! Je vois Arras assiégé par les Espagnols, mais qu'Arras est donc loin d'Alicante ! Je vois l'Espagne au traité des Pyrénées, nous rendant l'*Artois, moins* Aire, Saint-Omer et un certain nombre de places, qui lui formaient, disait-elle, au nord, une bonne frontière. Mais qu'avait besoin l'Espagne d'une bonne frontière au Nord de la France et de quel droit, même battue, nous retenait-elle, de notre Artois, des villes telles qu'Aire et Saint-Omer, qui en font partie, comme Stuttgardt, du Wurtemberg, et Munich, de la Bavière ? Je vois enfin l'Espagne, à ce traité des Pyrénées, soi-disant si avantageux pour la France, gardant Cambrai, le berceau de la monarchie des Francs !

L'âne français insulté jusqu'à la bride.

Veut-on connaître le comble de l'insolence dont les nations étrangères ont coutume d'user à l'égard de la France, même victorieuse ? Je

signalerai ce fait : que le traité des Pyrénées faillit avorter, parce que l'Espagne prétendait résolument imposer à la France l'obligation de rendre à Condé tous ses biens et honneurs ; à Condé, qui avait trahi la France pour l'Espagne !

C'était insulter l'âne jusqu'à la bride ; l'Italien Mazarin ne le permit pas. L'âne, c'est cette bonne bête de France, que l'Europe force à porter, le long des abîmes, le fardeau de sa balourde concupiscence, à elle, Europe, et sur qui, à la moindre ruade, elle tombe à bras raccourcis.

L'Espagne, implacable instigatrice de la Fronde.

J'écarte une des histoires qui jonchent mon bureau pour, à la même période, en parcourir une autre. Quels passages y remarqué-je concernant le rôle des Espagnols, dans la Fronde, qui nous affligeait alors ?...

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions : le Parlement ne voulait point le recevoir, mais il admit dans la grand'chambre *un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France.* (1).

(1) Voltaire.

Je lis dans Magin ceci :

D'un autre côté, ceux de la Cour se montraient inflexibles. Condé surtout, qui voulait tout emporter d'assaut. . (Il tenait alors pour Mazarin.) Gaston, qui avait les instincts moins héroïques, parvint à faire entendre raison au prince : Mon cousin, lui dit-il, si ces gens-ci gagnent le printemps, *ils se joindront à l'archiduc, ils feront un parti si dangereux à l'État que ce sera à notre tour à nous humilier*.

Et plus loin, dans ce même auteur :

Une fois retranchés là, ils mirent leur cause en dehors de celle du Parlement et publient qu'ils allaient y attendre les secours de *l'archiduc* et l'armée de Turenne.

C'était cette fois Turenne que l'action dissolvante de l'Espagne avait fait ou allait faire traître. Cette nation étrangère, qui guette les baisers des alcôves et les propos des petits coins pour en tirer la décomposition de l'âme française, pour amener ses héros à putréfaction, que pense de cela l'Europe ? Est-ce d'un bon et honnête voisinage ?... Je poursuis cependant :

« La retraite de l'archiduc *qui s'était déjà avancé jusqu'à Reims*, et la mésaventure de Turenne, abandonné de ses troupes au moment où il voulait les conduire sur Paris, les forcèrent bientôt à rabattre de leurs prétentions. » Et plus loin : «..... pendant que Turenne, de rebelle devenu traître, livrait

Stenay *aux Espagnols*... » Et ailleurs : « La reine, offensée, formula ses plaintes contre Condé, déclarant, en plein Parlement, qu'il s'était allié, *aux Espagnols*, et citant en preuve la garnison que ceux-ci tenaient *à Stenay.* » Et encore : « Le prince fit soulever la Guyenne, son gouvernement, l'Anjou, le Poitou ; une partie de la noblesse se joignit à lui et se mit à traiter *avec l'Espagne*. Turenne et le duc de Bouillon étaient revenus au parti de la cour. »

N'est-ce pas que l'Espagne fit bien là autant de mal à la France que celle-ci à celle-là en 1808 ? Cette partie de volant où elle tient *une* raquette, et quiconque la veut aider dans la ruine de la France, *l'autre*, n'est-ce pas édifiant ?

J'ai coutume de dire : « Il faut étudier l'histoire avant Louis XIV ; » mais ici nous sommes sous Louis XIV même. Sa minorité ne fut pas pour lui enseigner le respect du droit des gens ; Philippe IV, le duc de Lorraine, Cromwell et d'autres pourvurent à la corruption de sa notion internationale.

Quelques traits encore : « Condé n'était pas à l'aise, son parti languissait en Guyenne ; bientôt on apprit que la fille du duc d'Orléans, Mademoiselle de Montpensier, avait réuni sous ses ordres *les troupes espagnoles* du duc de Nemours et les soldats de Beaufort... »

Comme, en tout ceci, c'est la France qui trouble l'Espagne !

Où l'étranger réduit le royaume de Louis XIV mineur

J'ai tantôt nommé le duc de Lorraine : « L'arrivée *du duc de Lorraine* vint faire diversion aux mesquineries de cette guerre. » Turenne, alors pour la cour, allait reprendre Etampes à Tavannes, lieutenant de Condé qui tenait en ce temps pour l'Espagne ; il en fut empêché par « la survenue *du duc de Lorraine.* L'adresse de Mazarin et quelques succès de Turenne délivrèrent la France des dix mille *brigands* du prince lorrain. » Et deux pages après, vers le 27 octobre 1652, date de la rentrée de Louis XIV dans Paris : « Condé, désespérant de sa cause, était parti avec *le duc de Lorraine*, qui était revenu *aux environs de Paris* et s'était allé joindre aux *Espagnols.* »

Il mérite, ce duc de Lorraine, une mention spéciale. Michelet nous trace un assez joli portrait de sa manière : « Nulle pitié. Une guerre exécrable, acharnée, sur les faibles. Une chasse épouvantable aux femmes. En pleine ville de Reims, une belle fille chassée par les soldats, dix jours, de rue en rue ; et, comme ils ne l'attrapent pas, ils la tuent à coups de fusil. Près d'Angers, à Alais, à Condom, sur toutes les routes de Lorraine, tout violé, femmes et enfants, et par des bandes entières, à mort ! Elles expiraient noyées dans leur sang. » D'Haussonville

nous dépeint ce chevalier errant, qui préféra la guerre au trône, régalant les nobles dames de ses récits honnêtes. « Son armée, dit-il, est la providence des vieilles. » Il faut encore lire le rapport que font en 1651 les envoyés de saint Vincent de Paul : « Il n'y a point de langue qui puisse dire, point de plume qui puisse exprimer, point d'oreille qui puisse entendre ce que nous avons vu (à Reims, à Châlons, à Réthel, etc.). Partout la famine et la mort, les corps sans sépulture.

Ceux qui restent ramassent aux champs des brins d'avoine pourrie, en font un pain de boue. Leurs visages sont noirs ; ce ne sont plus des hommes, mais des fantômes..... La guerre a mis l'égalité partout ; la noblesse, sur la paille, n'ose mendier et meurt... On mange des lézards, des chiens morts de huit jours... » En Picardie, erre un troupeau d'orphelins dont le plus âgé n'a pas sept ans. « En Lorraine, les religieuses affamées quittent leur couvent pour mendier. Les pauvres créatures se donnent pour un morceau de pain. »

Nous sommes ici à quelques années des incendies du Palatinat. Quel roi ne serait devenu monstre à l'école de la guerre de Trente Ans, de l'Espagne, du duc de Lorraine?

Si j'avais le droit de dénaturer l'adage latin : *qualis Europœa talis Gallia*, dirais-je ; mais je serais encore injuste pour la France.

Les Espagnols et le duc de Lorraine aux portes de Paris

Je reviens au duc de Lorraine. Ce reître apparaissait inopinément un peu partout, sortant de la boîte de ses ambitions déçues, celle notamment de l'électorat, comme jaillissent les diables à ressort des enfants. A l'époque où le Parlement reprocha en face à Condé « son traité *avec l'Espagne* et l'argent *de l'Espagne* qu'il venait de recevoir... le duc de Lorraine vint un moment aider les princes, mais fut aisément renvoyé ou par terreur ou par argent. N'ayant de bien que son armée, il hésitait beaucoup à la risquer en agissant contre Turenne. » Dans un cas ultérieur, « Paris optant pour le *papier* qui était le signe de ralliement des royalistes et refusant d'arborer la paille qui était celui de Condé, *les Espagnols avaient payé le duc de Lorraine* pour venir le secourir, Condé partit de bon cœur pour aller le rejoindre. Il enviait, ajoute Michelet, la vie errante de ce massacreur mercenaire, joyeux plaisant dans les horreurs d'une guerre anthropophage. »

Turenne, dans ses mémoires, nous apprend qu'en juillet 1652 « il arrêta la cour, effrayée de l'entrée *des Espagnols* qui venaient secourir Condé; » la cour voulait fuir; on le voudrait à moins : les Espagnols et le prince *lands-*

knecht battaient la banlieue de Paris à dix lieues à la ronde .Turenne, en septembre 1652, « prit une bonne position à Villeneuve-Saint-Georges (qui est à deux lieues de Paris !) et y tint un mois en échec» le zélé champion de Ferdinand II, Charles de Lorraine. *Champion zélé de Ferdinand II* me vient de Schiller.

Les environs de Paris, décrits par saint Vincent de Paul.

Si le Palatinat mérite sollicitude, les environs de Paris sont aussi dignes de quelque intérêt. Or, voici la description qu'en donnent les enquêteurs de Vincent de Paul :

> Depuis cinq ans, ni moisson ni vendange. Nous rencontrons des hommes si faibles qu'ils rampent comme des lézards sur les fumiers. Ils s'y enfouissent la nuit comme des bêtes et s'exposent le jour au soleil, déjà remplis et pénétrés de vers. On en trouve gisant pêle-mêle avec leurs morts, dont ils n'ont pas la force de s'éloigner. Ce que nous n'oserions dire si nous ne l'avions vu : ils se mangent les bras et les mains et meurent de désespoir.

Michelet n'avait-il pas raison de qualifier anthropophage la guerre que nous faisaient les Habsbourg et le zélé champion de Ferdinand II? Et n'ai-je pas également raison, quand je dis qu'il n'y a pas eu que les incendies du Palatinat au XVIIe siècle? Seulement, le Français, quand l'étranger l'a saigné aux quatre veines, tombe

en état de contrition et gémit à tous les vents : « C'est de ma faute aussi ; qu'ai-je besoin d'exister, si mon existence gêne l'Allemagne et ses amis ? »

Tout est permis à l'étranger, même l'anthropophagie.

Michelet, lui, a un faible pour ce duc de Lorraine.

Le duc de Lorraine, écrit-il, en ces choses était admirable. Ils disait que son armée ne pouvait manquer de vivres parce qu'au besoin elle mangeait les morts ou les blessés. Il était bon et indulgent pour les jeux du soldat. Un de ces jeux, *à Lagny* (à côté de Paris), c'est de rôtir un enfant au four ; ailleurs de voir lequel, du mari ou de la femme, tous deux fouettés d'épines à mort, mourra le premier dans son sang. Cette armée était gaie, comme son chef, et facétieuse.

J'en veux finir avec ce fantoche. Savez-vous ce qu'il advint de lui au traité des Pyrénées ? La France lui restitua son duché, s'y réservant seulement quelques places et le passage de ses armées.

Evidemment. Où l'ancien officier du pape Mazarin aurait-il appris la spoliation de Verdun ? Qu'en pouvait savoir l'Espagnole Anne d'Autriche et qu'en avaient-ils tous deux enseigné jusque-là au jeune roi, que les deux amants exotiques n'avaient, au contraire, d'autre souci que de tenir sous l'éteignoir ?

La France gouvernée par Giulio Mazarino et Anna de Austria, n'était-ce pas tout à fait dans l'ordre? La tradition se transmettait ainsi depuis Bruno, archevêque de Cologne et frère d'Otton le Grand, régent de France pendant la minorité du roi Lothaire. Cet honnête prélat nous administrait par l'intermédiaire de ses deux sœurs, la duchesse Hedwige, veuve d'Hugues le Grand et la reine Gerberge, veuve de Louis IV.

La France est au moins pour être gouvernée par les étrangers, pendant les rares intervalles où elle ne leur peut appartenir tout à fait.

Nous ne regrettons pas le bien fait à l'Allemagne.

Enfin, peu ou prou, mais toujours au prix d'éminents services rendus à l'Allemagne depuis le traité de Câteau-Cambrésis et la paix de Westphalie jusqu'au traité des Pyrénées, *le retour de l'Alsace et de la Lorraine à leur patrie*, LA GAULE, se consommait insensiblement, joignant la sanction du droit moderne à l'imprescriptible droit primordial. La morale souffre sans doute qu'il faille racheter, à qui vous dépouilla, le bien qu'il vous prit; mais comme ce fut au profit de la raison humaine, ne nous plaignons pas d'avoir dû si chèrement payer à l'Allemagne ce qui nous appartenait et qu'elle nous avait volé à Verdun.

Sans doute, les sacrifices furent lourds, dont

Henri II paya le recouvrement des Trois Evêchés; mais, d'autre part, jamais l'Allemagne n'eût acquis la liberté religieuse si, après la victoire de Muhlberg, nous ne fussions, sur les conférences de Chambord et de Friedwald, venus au secours de Maurice de Saxe, des princes de Hesse, de Mecklembourg et de Brandebourg.

Ces infortunés champions de la bonne cause eussent été, sans nous, irrémédiablement perdus; or, de tous les devoirs, le premier, pour la France, fût-ce inconsciemment, par simple instinct, fût-ce même par intérêt, est de soutenir toute cause qui améliore l'humanité ou seulement une de ses fractions.

Sans doute, pour que l'Allemagne nous offrît cette Alsace (qui ne lui appartenait d'ailleurs point; mais bien, en admettant le traité de Verdun et ses suites, à l'Autriche); sans doute, pour que l'Autriche nous vendît cette Alsace (qu'elle ne détenait d'ailleurs qu'à titre de recel, comme provenance du vol de Verdun); sans doute, pour que tout cela se fît, il fallut que, pendant la guerre de Trente Ans, la France comblât le gouffre de la misère allemande d'innombrables chariots de son or et qu'elle saturât l'abîme de servitude où l'Autriche tenait l'Allemagne des cadavres innombrables de ses soldats. Mais qui de nous le regrette? Le pauvre Allemand, sous le fouet du Habsbourg, était

vraiment trop malheureux, et il convenait à un peuple dont l'instinct est généreux, même quand cet instinct revêt un intérêt, de se dépenser pour ce peuple voisin, qui a sa grandeur s'il a ses petitesses et qui, à certaines heures de son histoire, appartient au progrès malgré son féodalisme, à l'humanité malgré les maux que lui causa son ambition.

Syllogisme.

Donc, point de regret pour les sacrifices que nous coûta le recouvrement de l'Alsace et de la Lorraine, moins encore pour le bien que nous fîmes à l'Allemagne.

Seulement, puisque la querelle entre celle-ci et nous est d'histoire, posons une fois pour toutes la question, et nettement. Elle tient dans ce dilemme : ou ce qui se perd dans la nuit des temps est réputé sans intérêt dans la discussion, ou il est convenu que, pour élucider le point, il faut remonter aux origines.

Dans le premier cas, je viens d'établir péremptoirement (1) au prix de combien de services et de quels sacrifices accablants l'Alsace et la Lorraine nous ont fait retour, sous la sanction du droit moderne. Dans le second, j'ai produit, pour l'antiquité, pour le moyen âge,

(1) Dans un volume encore inédit où je traite de la Guerre de Trente Ans.

nos titres irréfragables dont la racine est dans la Gaule de Jules César, dont l'arbre va poussant d'inébranlables rameaux à travers les siècles jusqu'au traité de Verdun. J'ai prouvé de même que ce traité, le seul parchemin dont l'Allemagne se puisse prévaloir, est nul comme entaché de parjure et de trahison (1).

Si l'Allemagne récuse l'un et l'autre termes de ce dilemme, je poserai alors ce syllogisme : la conquête est un acte de brigandage; or, l'Allemagne prétend, sans autre forme de procès, garder l'Alsace-Lorraine, comme l'ayant conquise en 1870; donc l'Allemagne commet un acte de brigandage.

---

(1) Mémoire à S. M. l'Empereur Guillaume II pour la rétrocession de l'Alsace-Lorraine. Paris, chez Perrin et Cie.

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dès Strafford, on embourbe Charles Ier dans la fange et le sang

L'Angleterre nous fit ou nous suscita la guerre, depuis 1792 jusqu'en 1815, sous prétexte que nous n'avions pas le droit d'accomplir une révolution et de fonder un empire, ni celui de faire des conquêtes sur le continent, pas même celle du Hanovre, qui était de représailles contre elle et non d'agression contre l'Allemagne.

Plantons des jalons aux principales enjambées que fit l'Angleterre dans son extraordinaire marche à travers le temps que j'étudie.

Un homme, en 1641, s'achemine au supplice avec une grande fermeté, murmurant à part soi, tout le long du funèbre trajet, ces mots de

l'Ecriture : *Nolite confidere principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis* (1), mot profond s'il en fut. Cet homme a nom Strafford ; le Parlement imposa son supplice à Charles Ier, et celui-ci en signa l'ordre, alors qu'il avait encore huit ans à régner. Je ne sache pas qu'aucune assemblée française commit ce monstrueux acte de cruauté, d'infliger à Louis XVI la condition de, lui-même, ordonner la mort de l'un de ses ministres, en châtiment de son amour. J'ajoute que Louis XVI, qui passe pour faible, n'eût point commis la lâcheté de Charles Ier. Son rôle, dans le *veto*, en fait preuve.

Louis XVI a des journées; Charles Ier, des batailles

A Marston Moor, à Newbury, à Naseby, à Bristol, à Oxford, à Glocester, à Edge Hill, ce ne sont point des foules insurgées qui s'agitent, produisant des événements considérables avec des effusions de sang dérisoires, mais bien des armées régulières qui livrent à leur roi de vraies batailles, et sanglantes. Louis XVI, hormis quelques mutineries de ses gardes françaises, n'eut au moins pas cette douleur de se mesurer l'épée à la main dans des combats en règle avec la force publique de son royaume. L'in-

(1) Ne vous fiez point aux princes et aux fils des hommes, car il n'est point en eux de salut.

tensité de révolte fut autrement caractérisée dans les *Côtes de fer* de Cromwell que dans les hordes marseillaises; beaucoup chantant, mais tuant peu.

La Vendée comparée aux 40,000 égorgés d'Irlande

On se battit fort en Vendée, en Bretagne, mais que fut-ce auprès des quarante mille protestants égorgés en un seul mouvement par les catholiques d'Irlande?

Louis XVI livré par devoir, Charles Ier par vénalité

Drouet, à Varennes, mû par l'unique devoir, arrête le roi, l'ayant reconnu. Il obéit à l'inflexible vertu des anciens, dont le propre est de résister à toute sensibilité. Mais qu'est-ce que sa rigueur auprès de la honte des Ecossais?

Charles Ier, battu à Naseby, s'était enfui en Ecosse, berceau de sa race. Ne fût-ce que réminiscence de refrains d'opéra, l'on se rassure, en songeant à « l'hospitalité écossaise. » Hélas! les Ecossais livrèrent Stuart au Parlement anglais moyennant 400,000 livres sterling. Que, devant ce trait, je suis fier de Varennes, qui, en dépit de mon républicanisme, me fait, chaque fois, dans mes lectures, couler quelques pleurs!

Ici la cohue devient rude à la fin;
là bas, la gentry, *effrénée dès le premier pas.*

C'est, chez nous, une multitude sans dehors qui inflige à la fierté du roi certaines rudes épreuves; mais la Constituante, mais la Législative, mais tous les pouvoirs constitués observent les formes les plus respectueuses vis-à-vis de Louis XVI. La Convention ne s'en départit que, la preuve étant faite, que la Prusse et l'Autriche avaient rendu le roi de France parjure et traître. C'est l'Autriche et la Prusse qui firent le 21 Janvier, non la France. Les faits se passèrent bien différemment en Angleterre. La dissidence entre Charles et le Parlement ne battait pas encore son plein, que déjà celui-ci imprimait à celui-là un sanglant outrage.

Charles, accusant de haute trahison cinq chefs du parti populaire, Pyme, Hollis, Hampden, Haslérig et Strode, vint lui-même à la Chambre des Communes, suivi d'une escorte en armes, et, s'étant assis au fauteuil du président, lui ordonna de lui désigner les cinq accusés. « Avec le bon plaisir de Votre Majesté, lui répondit celui-ci, je n'ai ici point d'yeux pour voir, point de langue pour parler, qu'autant que la Chambre, dont je suis le serviteur, veut bien me le prescrire. » Voilà ce que j'appelle une mortification, et qui dut aller au cœur de Charles I[er] bien autrement qu'à celui de Louis XVI les pri-

vautés des dames de la Halle et le bonnet phrygien du 20 juin. Qu'une cohue manque à l'observance des formes, elle est dans son rôle, puisqu'elle est cohue. Mais que les hommes les plus marquants, les mieux élevés, et dès la première heure du différend, distillent froidement l'ironie et la désobéissance à leur souverain; voilà, dans l'irrévérence, un raffinement dont la palme échut à l'Angleterre. Aussi bien, probablement l'Europe dut-elle intervenir dans cette révolution, comme elle intervint dans la nôtre? Je crois bien que non. Pourquoi? C'est qu'à l'exception d'Henri V, après le naufrage de la *Blanche Nef*, jamais l'Allemand n'eut envie de l'Angleterre, tandis qu'il l'eut toujours de la France; d'où Longwy, Verdun et Lille.

Le soldat français au feu,
l'Anglais huant son roi.

Je n'ai souvenance d'aucun soldat français qui prononçât jamais une parole irrespectueuse devant Louis XVI; cette supériorité encore appartient à la loyale Angleterre. A chaque fois que l'on emmenait Charles, de la cour devant laquelle il venait de comparaître, « les soldats l'injuriaient et criaient sur son passage : Justice, *exécution!* » Les nôtres, dans la même période, châtiaient la coalition étrangère. C'était mieux leur métier que celui de pourvoyeurs d'échafaud.

Louis XVI jugé dignement,
Charles Ier indécemment.

Les débats qui précédèrent et suivirent l'interrogatoire de Louis XVI furent graves ; la conservation ou la perte de sa vie pesées au poids de l'or. Supprimez les armées allemandes, il ne se fût pas trouvé de majorité pour le condamner à mort; et, sans doute même, on ne l'eût jamais mis en accusation. La hideuse gaîté de Cromwell, barbouillant d'encre le visage de l'un des juges ; prenant, en riant aux éclats, la main d'un de ses cousins et le forçant à signer ; cette gaîté hideuse demeurera l'éternel stigmate du peuple anglais. Un peuple dont le plus grand homme se tord de rire en décapitant son roi est singulièrement oublieux de ses méfaits, quand il en prétend châtier un autre, d'avoir imité sa tragédie, moins la sinistre inconvenance.

La Révolution anglaise, permise ; on court sus à la nôtre.

Le 9 février 1649, Charles Ier mourut de la hache du bourreau, comme le 21 janvier 1793 Louis XVI sous le coutelas de la guillotine. Lequel des deux était le plus coupable, ou le plus innocent, comme on voudra ? Le roi d'Angleterre avait combattu à la tête de ses Cavaliers, ce fut tout ; Louis XVI avait livré le sol de son royaume à l'étranger.

J'ose encore vous soumettre la question sous un autre aspect. L'Autriche envahit la France, parce que son empereur était frère de Marie-Antoinette; mais la reine d'Angleterre était sœur aussi de Louis XIII : la France pourtant n'envahit point l'Angleterre. Qui, de Pitt et Brunswick ou de Richelieu et Mazarin, en conjonctures analogues, déchaîna plus de maux sur l'humanité ?

En dehors des personnes de la famille royale, que nous reprochait encore l'Allemagne quand elle se rua sur nous en 1792 ? Le danger de nos idées subversives ? Mais celles des *Piocheurs* ou *Niveleurs* étaient-elles sensiblement plus conservatrices ? Quel était leur programme ? Affranchir « le peuple de Dieu de toute servitude et lui rendre *la libre jouissance des biens de la terre.* » Et en attendant que tous les hommes eussent mis volontairement tous leurs biens en communauté, ils s'emparèrent des terres non cultivées.

Si la France, tirant prétexte des convulsions britanniques, eût voulu démembrer l'Angleterre, m'est avis que Charles Ier n'eût pas seul franchi les degrés de l'échafaud, mais aussi la reine, le prince de Galles, le duc d'York, la princesse Henriette, bref la famille royale entière, sur qui la nation exaspérée n'eût pas manqué de venger notre lâche agression ; car comment qualifier l'acte d'attaquer et de vouloir dépecer

un peuple qui gémit ou dans les affres de l'agonie, ou, ce qui est plus vrai en l'espèce, dans les douleurs de l'enfantement ?

Mais je me laisse entraîner par la surabondance de preuves que l'histoire et la raison, de toutes parts, amoncellent dans mon chemin ; et si je ne les rangeais, de droite et de gauche, le trop plein d'arguments formerait obstacle au développement chronologique des faits que j'ai à examiner.

Ce monceau de vérités viendra mieux au moment de la Révolution française. Pour l'instant, j'en suis à l'Angleterre que nous laissâmes quiètement décapiter son roi, quoiqu'il fût l'oncle du nôtre, en quoi nous sauvâmes au moins le reste de la famille : tout le contraire de ce que fit l'Angleterre, quand nous imitâmes son exemple.

Si nous eûmes notre Révolution à laquelle l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, la Hollande, la Suède, l'Italie coururent sus, l'Angleterre eut bien avant nous la sienne à qui nul ne dit mot, en particulier la France, du roi de laquelle l'Angleterre décapita le beau-frère.

Il faut comparer, toujours comparer ; il faut remonter aux sources et y remonter sans cesse, faute de quoi l'on parle d'histoire comme un aveugle de couleurs, ce qui est le cas général, et notamment de l'Allemagne, sophisticatrice par excellence de l'esprit universel.

Sans Mantoue et Pilnitz, il n'y aurait eu ni 21 Janvier, ni Napoléon

Il y a bien encore autre chose que nul n'a découvert dans la comparaison des révolutions de France et d'Angleterre : c'est que celle d'Angleterre fut essentiellement conquérante et celle de France essentiellement pacifique. En effet, la base de toutes les déclarations de principes de cette dernière est l'amour mutuel des peuples, et si, dès le 24 mai 1891, aux conférences de Mantoue, c'est-à-dire bien avant que les jours de Louis XVI et des siens courussent le moindre danger, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, le roi de Suède, le roi d'Espagne et le roi de Sardaigne n'avaient, en flagrante violation de l'indépendance française, arrêté le concert de leur intervention militaire entre le roi de France et son peuple, — si, le 27 août 1791, l'empereur et le roi de Prusse n'avaient proclamé publiquement dans leur déclaration de Pilnitz « qu'ils voulaient mettre le roi de France en état d'affermir les bases d'un gouvernement monarchique» ; s'ils n'avaient ajouté « qu'en conséquence, ils étaient résolus d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun » ; s'ils n'avaient armé, organisé les émigrés à Trèves et à Coblentz ; si l'Angleterre n'avait fourni les subsides nécessaires à l'invasion de la France ;

si, le 23 juillet 1792, donc avant la déchéance, *à fortiori* avant le supplice de Louis XVI, se mêlant dans tous les cas d'événements qui ne le regardaient point, Brunswick n'avait déclaré dans son manifeste que tout garde national pris les armes à la main serait traité comme rebelle, que tous les habitants qui oseraient se défendre seraient mis à mort et leurs maisons brûlées ; s'il n'avait ajouté que tous les membres de l'Assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris « étaient rendus responsables de tous les événements sur leur tête, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon » ; si enfin ce monstre imbécile, digne bâtard des pires fous du césarisme romain, n'avait terminé par cette menace à la Radagaise, Alaric ou Attila : que, s'il était fait le moindre outrage à la famille royale, et s'il n'était pas pourvu immédiatement à sa sûreté, « Leurs Majestés Impériale et Royale livreraient Paris *à une exécution militaire et à une subversion totale !* si l'Europe et spécialement l'Allemagne n'avaient commis contre la France tous les forfaits que je viens d'énoncer, jamais, à ce moment, l'idée d'une guerre ne fût venue à celle-ci. Mais une fois son sol envahi par les hordes étrangères, il fallut bien se défendre ; la défense donna la victoire ; et, avec Napoléon, la victoire, si longtemps défensive, dégénéra en conquête. J'y

reviens donc, je le ressasse et, au besoin, le radoterai : Supprimez Mantoue et Pilnitz, plus de 21 Janvier, plus de Napoléon.

Austerlitz et Iéna,
tous deux effets de Longwy, Verdun et Lille.

C'est, Allemands, de votre rage de conquête que nous vint celle de vous-mêmes. Ruckert ne me trouble aucunement avec ses « sonnets cuirassés ». Il subissait, et vous tous, la loi du talion. C'est, après tout, une loi qui a son bon, comme celle du lynch, comme toutes celles qui font bonne et prompte justice d'un criminel dont le crime est flagrant.

Ruckert déchaîne ses escadrons rimés ; Fichte, Stein, Jahn, Koerner, Gneisenau, Scharnhorst, Hardenberg, Brunswick, Oels, Schill, professeurs, étudiants, artisans, tous éprouvent au cœur une souffrance aiguë, insupportable, odieuse, horrible, incomparable à toute autre.

Qu'est-ce donc ? Rien : le trait de Verdun et de Longwy qui, par un choc en retour, s'est enfoncé dans le cœur de l'Allemagne et lui arrache ce cri strident qu'elle arrache elle-même à la France, depuis dix siècles qu'elle l'envahit et démembre ; à la Gaule, depuis deux mille ans qu'elle la voue au carnage et à l'extermination.

Révolution anglaise conquérante : l'Irlande.

Si ce fut l'Europe qui mit les armes à la main de la Révolution Française, et que celle-ci n'eut, en principe, aucun instinct de conquête, ce fut tout le contraire pour la Révolution anglaise, que l'Europe laissa faire à loisir, mais qui ne lui en fit pas moins lourdement sentir sa poigne de fer. La licence des deux Révolutions les jeta, par sa loi naturelle, sous le talon d'un maître : empereur, Napoléon ; Cromwell, protecteur ; mais les deux titres sont frappés au même coin : tyrannie ! et, comme Cromwell avait moins de génie, mais plus de raison que Napoléon, l'hérédité de la sienne offrait bien plus de chances, si seulement son fils avait possédé quelques-unes des qualités de l'homme d'Etat. Supposons Richard homme de caractère, l'Angleterre, aujourd'hui, serait peut-être encore sous la dynastie des Cromwells.

La première conquête de toutes, que fit Olivier, fut celle de l'Irlande, qui jusque-là ne tenait à l'Angleterre que par des fils d'une extrême ténuité. Mais cette conquête, ou consolidation de conquête, il la fit en foudre, en tremblement de terre, en monstre vomi par l'Enfer. Ecoutons Macaulay :

En quelques mois (1649-1650), il subjugua l'Irlande comme l'Irlande n'avait jamais été subjuguée pendant cinq siècles de *massacres* qui s'étaient écoulés

depuis le débarquement des premiers colons normands... Il lâcha les rênes à l'enthousiasme cruel de ses soldats, fit une guerre semblable à celle d'Israël contre les Chananéens, frappa de l'épée sur les idolâtres avec une telle force que de grandes cités furent laissées sans habitants.

Napoléon semble un ange de douceur.

3.961 canons. L'Acte de navigation, ruine de la Hollande.

Puisque j'en suis à dépeindre l'Europe et son âpreté à la conquête sous la minorité de Louis XIV, je toucherai tout à l'heure un mot de la Hollande, pour ses propres appétits; mais, pour l'instant, c'est comme victime de ceux de l'Angleterre qu'elle s'offre à mon crayon.

Le stathouder Guillaume d'Orange, qui était beau-frère du jeune Charles II, après avoir servi la cause des Stuarts, semblait, cependant, sur le point de s'unir à l'Angleterre, lorsqu'en 1650 il mourut et que le stathoudérat fut aboli. Cette mort, cette abolition éveillent aussitôt l'idée d'annexion dans l'esprit du Parlement d'Angleterre; déjà la baleine distend ses vastes mandibules; mais la Hollande, à l'aspect du cétacé, éprouve une indicible horreur. L'ambassadeur anglais Saint-John, qui est, en 1651, chargé de négocier l'inglutition de la Hollande, est insulté à La Haye.

Les Hollandais actuels n'ont souvenance de rien de pareil. Pas plus, du moyen qu'alors avisa

Cromwell pour les ruiner, en châtiment de leur amour de l'indépendance. Ce fut le fameux *acte de navigation*, par lequel il était interdit aux navires étrangers d'importer en Angleterre autre chose que les denrées ou les produits manufacturés de *leur propre pays;* coup de fortune énorme pour la marine anglaise ; coup de ruine pour les Hollandais, qui n'étaient alors, suivant l'expression consacrée, que « les rouliers des mers ». La Hollande ramassa vaillamment le gant. L'Angleterre arma 105 bâtiments, armés de *3.961* canons. A Tromp, à Ruyter, à Corneille de Witt, qui étaient les premiers amiraux du monde, elle opposa Blake, leur digne rival. Ce furent entre le *Brederode* et la *Résolution* des luttes de géants, comme dans la guerre de Sécession celles du *Monitor*, du *Mérimac, de l'Alabama.* Le duel se vida en 1654, à l'entrée du Pas de Calais, entre Blake et Tromp. Celui-ci fut battu et la Hollande réduite à subir la loi du plus fort : *l'acte de navigation.* L'Angleterre ne tenait pas le territoire des Provinces-Unies, mais elle les ruinait; c'était encore une conquête et une fameuse.

Cromwell force les Hollandais de chasser les Stuarts.

On se rappelle que Bonaparte, en 1803 ayant demandé au ministère Addington le ren-

voi des Bourbons du sol britannique, il lui fut répondu que l'hospitalité envers les réfugiés politiques de tous les partis était *de tradition* en Angleterre et que, tant que leurs actes ne seraient pas en contradiction avec les lois du pays, la constitution ne permettait pas de les expulser. J'admire cette réponse, qui est d'un peuple vertueux. J'observe seulement que cette tradition était faiblement en honneur sous le Protectorat de Cromwell. Une des conditions, en effet, qu'il imposa aux Hollandais, après leur écrasement, fut de ne plus donner asile aux Stuarts, et nous verrons tout à l'heure la détresse de don Luis de Haro et de Mazarin sur la même injonction de l'Angleterre. Je réprouve l'exigence de Napoléon; mais comment ne se fût-il pas cru dans son droit, si l'Angleterre, en 1654, lui avait créé des précédents si formels ?

Cromwell veut « égaler le nom anglais au nom romain. »

Stockholm, Copenhague et Lisbonne également furent obligées de passer sous les fourches caudines anglaises : des traités de commerce qui tous équivalaient à des conquêtes.

Restaient les deux grandes puissances de l'époque : la France et l'Espagne, bien que celle-ci déjà bien dépérie. Cromwell, par la défaite des Hollandais, était devenu une sorte

de Charles-Quint du monde protestant. La pente était fatale, il abusa de sa force pour dicter la loi au monde catholique. L'Espagne ne se pouvait résigner à vivre sans dominer en France ; la France était inquiète de cet œil qui la guettait, de ce poignard toujours suspendu sur elle, prêt à la frapper au cœur. Cromwell comprit sans peine quelle mouture il pourrait tirer de ce double état d'âme ; il mit son alliance aux enchères. Espagne et France lui offrirent de l'argent. Mais l'argent n'était pas ce qui chatouillait le plus agréablement ses papilles ; ses traités de commerce lui en assuraient de reste. Il lui fallait d'abord l'opprobre du monde, accroupi, rampant, aux pieds de l'Angleterre. Il nous a, là-dessus, légué sa profession de foi : « Je rendrai le nom anglais aussi grand que l'a jamais été le nom romain. » Il lui fallait ensuite quelque bon pied-à-terre sur le continent. L'Espagne, à cet égard, le mettait moins en rut que la France. Parlez-moi d'un pays que de bonnes voiles peuvent gagner en une couple d'heures; d'un bon port, d'où l'on pourrait, l'occasion aidant, rallumer la Guerre de Cent Ans.

Historiens français, détracteurs de la France

Les historiens français admirent en général la modération qu'il mit dans ses coups de gueule de fauve ; ils ont l'admiration facile. Pourvu qu'ils puissent, dans les actes les plus stricte-

ment défensifs, les plus indispensables de la France, se donner l'air d'avoir découvert quelque visée perfide, *anguis sub herbâ*, bon nombre de nos historiens se tiennent pour profonds. Est-ce déférence, obséquiosité pour l'étranger, jactance, ou désir de paraître habiles ? Je ne sais. Mais si j'étais Allemand ou Anglais, c'est assurément à certains historiens français que je recourrais toutes les fois que je voudrais représenter la France perpétuellement *quærens quem devoret* ; ce qui est faux, archi-faux, puisque, depuis sa création, elle ne cessa d'être sur le qui-vive contre les ennemis qui, de toutes parts, l'épient, l'envahissent, la saccagent, la conquièrent totale ou partielle, la tiennent pour leur : une fois l'Allemagne, l'Angleterre une autre ; et l'Espagne même, de 1492 à 1792, — trois siècles, juste, qui, sans justifier 1808, l'atténuent au moins singulièrement. Napoléon reste, sans doute, criminel ; mais le pire malfaiteur peut être, aux mains de la Providence, un instrument de châtiment.

Flottes énigmes, terreur de l'Espagne et de la France.

Voyons à présent comment procéda le modéré Cromwell entre la bénigne Espagne et la France omnivore.

Pour l'Espagne, il lui demanda la libre navi-

gation des vaisseaux anglais dans les colonies espagnoles et le droit pour les Anglais de dratiquer leur religion en Espagne. « C'est impossible, s'écria Cardeñas ; c'est demander les deux yeux de mon maître ! » Eh bien! pourquoi non ? Dès lors que ces prétentions étaient émises par autre que la France, en quoi pouvaient-elles paraître exorbitantes ?

Pour la France, Cromwell procéda, ainsi que le proclament nos historiens : « comme Richelieu, *avec moins d'embarras*; comme Louis XIV, *avec plus de modération.* » Il lui demanda le port de Dunkerque, et, en attendant *qu'on l'eût repris aux Espagnols*, celui de Brest. » Je conviens qu'on n'est pas plus modeste. J'allais oublier de dire que Cromwell exigea, en outre, l'expulsion des Stuarts.

Ni l'Espagne ni la France ne surent apprécier à leur juste valeur ces témoignages de la mansuétude anglaise. Cromwell résolut alors de leur forcer doucement la main en suspendant sur leur tête un sanglant point d'interrogation; en promenant sur tous les océans une flotte énigmatique, dont ni l'une ni l'autre ne devait savoir laquelle des deux recevrait le fer et le feu qu'elle allait bientôt vomir.

Quels coassements poussent encore aujourd'hui nos historiens, et de quels croassements les Anglais remplirent l'espace, en 1804, au sujet des coquilles de noix de Boulogne ! A la bonne

heure, la ruine! insidieuse et la mort délicatement tangente, comme en 1655 les sut pratiquer le Protecteur : voilà où se reconnaît la main de l'artiste, et non à la brutale exhibition des engins qu'on va mettre en œuvre, à la naïve affirmation des colères qu'on veut assouvir, à la franche désignation de l'adversaire qu'on vise.

Les préparatifs de la fin de 1654 furent terrifiants. Qui devaient-ils atteindre ? « Les ambassadeurs d'Espagne et de France, disait le raisonnable Cromwell, me donneraient volontiers un million pour le savoir. » Je vois d'ici la tentation du million lui ensalivant les babines.

Cadix, *Naples*, *Livourne*, *Tunis*, *Malte*, *Venise*, Marseille.

Cependant deux flottes quittent l'Angleterre. Vers où cinglent-elles ? Mystère. La première, commandée par Blake, apparaît dans la Méditerranée. Que veut-elle ? Des satisfactions de la part de quiconque a, depuis deux ans, lésé les intérêts ou offensé l'honneur anglais. Mais où commençait cette lésion ? Cette offense, quelle en était la marque ? Si jamais Louis XIV ou Napoléon eussent posé un *ultimatum* en termes aussi vagues, je serais curieux d'en lire la relation d'historiens français et étrangers. Tout, pourtant, s'humilie devant le menaçant appareil de Blake : une flotte française se replie

sur Lisbonne, Blake reçoit du gouvernement de Cadix l'invitation d'entrer dans son port. Et Pitt se plaint de Bonaparte !

Naples, à ce moment en émoi, avait appelé le duc de Guise; sot épisode italien, parmi tant d'autres. Blake pique sur Naples pour faire obstacle à Guise, où je ne démêle pas très bien l'intérêt ni l'honneur anglais. En rade à Livourne, il extorque ensuite au pape et au grand-duc de Toscane de prétendues indemnités pour de soi-disant dommages causés à des négociants sujets d'Angleterre. Il canonne Tunis, fait trembler les chevaliers de Malte, se fait encenser à Venise, *menace Marseille* et « repasse enfin le détroit de Gibraltar, après cette expédition triomphale, conduite avec une étonnante fermeté et une *modération admirable* ».

C'est ce qu'on enseigne à nos enfants. Vous avouerez que nos ennemis ont affaire à un peuple de bonne composition. Aussi leur force vient de notre incurable tendance à nous dénigrer nous-mêmes et à notre aveugle admiration des pires actes de l'étranger. Nous avons tant crié sur les toits que Louis XIV et Napoléon furent des fléaux, que l'Europe et nous-mêmes avons fini par croire qu'il n'y eut jamais d'autres fléaux que Napoléon et Louis XIV. Il y en eut d'autres, et qui précisément procréèrent Louis XIV et Napoléon ; c'est ce qu'il importe

que le monde sache, et c'est pourquoi j'ai entrepris cet essai en vue des peuples, qui ont si grand besoin qu'on leur dessille les yeux, qu'on les amène à plus de justice et de modestie dans le jugement qu'ils portent d'eux-mêmes et de nous.

Effrénées ambitions sous la minorité de Louis XIV

Je rentre dans mon sujet, qui est de démontrer que, sous la minorité de ce Louis XIV, des abus de qui l'on mène si grand tapage, toutes les autres nations que la France : l'Espagne, l'Angletere, et même, ainsi que je le prouverai tantôt, la Hollande, ne rêvèrent que butin, proie, humiliation, asservissement et conquête; non seulement de leurs voisins, mais, dirai-je presque, de leurs antipodes.

De ces excès, elles ne tardèrent pas à souffrir à leur tour et crièrent fort; seulement quel voleur ne crie, si on le vole ? Quels hurlements ne poussent quatre ou cinq mauvais sujets qui, ayant coutume de malmener tous les enfants moins forts qu'eux, reçoivent, quelque jour, de la main d'un homme solide au poste, la verte correction de leur effronté terrorisme ? Louis XIV et Napoléon furent cet homme ; la morale publique, depuis trop longtemps outragée, les conçut et enfanta sans doute dans une heure de désespoir.

Le massacreur des Irlandais, bon apôtre des Vaudois

Après tant d'exemples de rare sagesse, de merveilleuse réserve et d'abnégation sans bornes, quelles nouvelles édifications apporta au monde le Bonaparte anglais ? La régente Christine de Savoie, et j'en rougis, de complicité avec la France, avait, le 24 avril 1655, fait massacrer les Vaudois. Saint Cromwell réclama satisfaction de cette horreur par l'organe de Samuel Moreland. « Au nom de la *conscience*, dont Dieu s'est réservé la juridiction », faisait dire le satané hypocrite. Et l'Archange Cromwell obtint aussitôt, à Pignerol, des patentes de grâce en faveur des persécutés, « dont le lord Protecteur avait à cœur les calamités autant et plus que s'il s'agissait de ses plus chers parents ».

La cause était juste, sans contredit : ce qu'avait fait la Savoie, avec l'acquiescement de la France, était infâme ; mais j'eusse été curieux de voir l'attitude de Cromwell en présence d'un sermon français de la même farine que le sien, après ses horribles exterminations des Catholiques irlandais. En histoire, tout est dans la comparaison et les causes premières.

Plaisante fureur de l'Espagne voyant Penn à la Jamaïque

En voici bien d'une autre. Tandis que Blake faisait rentrer l'Europe et l'Afrique sous terre

avec « l'admirable modération » qui fait la joie des historiens français, la flotte de Penn s'était dirigée vers les Antilles, avait fondu comme un vautour sur la partie espagnole de Saint-Domingue; avait d'ailleurs échoué, mais s'était dédommagée par la prise de la Jamaïque. Plus heureuse que Carthage, l'Angleterre sera désormais maîtresse du monde par l'empire des mers et un si vaste réseau de colonies que son écroulement fera quelque jour déborder les océans.

Mais l'Espagne qui bondissait de rage quand la France occupait Arras, Besançon, Perpignan, villes qui, de tout temps, avaient assurément fait partie de l'Hispanie, ne put supporter cet affront à l'équité : que l'Angleterre prétendît régner à la Jamaïque, et elle rompit avec Cromwell. Comment ce qui lui semblait abominable de la part de l'Angleterre, à la Jamaïque, lui semblait-il juste de la sienne dans l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon ? Ces provinces avaient cependant un lien plus intime te plus antique avec la France que la Jamaïque avec l'Espagne ; seulement, envers la France, nul n'est tenu à justice.

Traité : la France vaincra, l'Anglais aura Dunkerque

Cromwell, en cette conjoncture, dit à Mazarin : « L'Espagnol me chiffonne, aidez-moi donc à l'exterminer; je ne vous demanderai pas d'autre

remercîment que de me livrer Mardick et Dunkerque.

Entre deux *bravi*, dont l'un vous dit : « Je te prendrai tout et la vie avec », et l'autre : « Je ne te couperai qu'une jambe, mais je te sauverai la vie », l'instinct pousse dans les bras de l'amputant, contre l'assassin. Ce fut le mobile qui anima Mazarin.

Il signa d'abord, en 1655, avec Cromwell, un traité de paix et de commerce (on sait ce que sont les traités de commerce avec l'Angleterre), et en 1656 un traité d'alliance offensive et défensive. Les avantages de ce traité furent, comme toujours, marquants pour la France : la flotte anglaise enleva deux fois et garda les trésors que l'Espagne recevait annuellement du Nouveau-Monde ; Turenne envahit les Pays-Bas, remporta en 1658 la victoire des Dunes ; et, pour prix de ce haut fait, la France livra Dunkerque aux Anglais.

Ambassades entre Louis XIV !... et Cromwell

Quand la France eut bien triomphé pour le compte de l'Angleterre et qu'elle se fut mise à sa merci, en lui livrant la clé du royaume : Dunkerque, Cromwell et Louis XIV échangèrent de solennelles ambassades. Il ne faut pas oublier que Louis XIV était le neveu du roi décapité. Qui, de la France, dans la Révolution

d'Angleterre, ou de l'Europe et spécialement de l'Allemagne dans la Révolution française, respecta mieux la libre volonté des peuples?

Cromwell jugé par Bossuet et Macaulay

Là-dessus, Cromwell rendit son âme... à Dieu; et Macaulay, dont nos historiens, sans doute, s'inspirent, dit qu'il exerça jusqu'à la dernière heure « son despotisme, tempéré seulement par la *sagesse*, la *modération* et la *magnanimité* du despote ». Bossuet vit plus juste, qualifiant ce César et Napoléon funambulesque : « hypocrite raffiné autant qu'habile politique ».

CHAPITRE IV

LES SPOLIATIONS DES HOLLANDAIS

Ils ne veulent d'histoire que Louis XIV et Napoléon

Dans ce steeple-chase d'ardentes et injustifiables convoitises dont l'Europe offre le spectacle à Louis XIV mineur, dans les incursions du duc de Lorraine, dans les invasions de l'Espagne, dans les âpretés et les violences de l'Angleterre, dans la frontière de la France de toutes parts ouverte à ses ennemis, comment Louis XIV n'aurait-il pas puisé le mépris de la justice en même temps que l'idée légitime de réparer les affronts infligés par tous à son royaume ?

La Hollande tiendra dans ses sévices une place importante ; j'ai donc le devoir de dire un mot du Hollandais. C'est un brave peuple, à qui je ne voudrais qu'un peu plus de mémoire et de discernement historique. Il vit dans la conviction profonde que le joug des Bourgui-

gnons fut celui des Français, ignorant ou ne se rappelant pas que, de ces Bourguignons, la France faillit mourir. Il se rappelle, à la vérité, qu'il eut fort à souffrir des Espagnols, mais n'a plus souvenance que les Espagnols lui furent amenés par l'empereur d'Allemagne Charles-Quint. Encore bien moins a-t-il gardé la notion du mal que lui occasionnèrent les Allemands sous les règnes de Frédéric III et Maximilien Ier. Le seul point vivace dans son imagination, c'est que Louis Bonaparte fut roi chez lui et qu'il eut fort maille à partir avec Louis XIV ; mais il n'a plus la moindre réminiscence de la tablature que ses pères donnèrent à Louis XI, de la chasse que dut donner notre amiral Coulon à leurs vaisseaux qui, sans raison appréciable, crataient horriblement aux dépens des nôtres. Il y a, cependant, un fait si récent, qu'on a peine à comprendre comment déjà il peut être oublié ; c'est celui-ci : que, s'il fut possible à Bonaparte de confisquer la République Batave, c'est que, dès la première coalition formée par Pitt, cette République fut au nombre de nos ennemis, ce qui la livra fatalement à nos armées. Que lui avions-nous fait ? Rien.

La Hollande au premier plan des agresseurs en 1792

Parmi les pièces que, le 28 janvier 1793, lord Grenville, après l'expulsion du marquis de

Chauvelin, notre ambassadeur, communiqua au Parlement comme ayant été saisies dans le cabinet de ce diplomate, la troisième était étiquetée : « L'assurance donnée que la France n'attaquerait pas la Hollande, pourvu que cette République ne s'écartât point d'une stricte neutralité (1). » Or, cette neutralité, la Hollande l'observait si peu qu'avant même l'intervention postérieure de toute l'Europe, déjà pareille à Coblentz, Maëstricht était un des foyers avérés de l'émigration armée ; à tel escient que, lorsque un mois après, en mars, l'armée de Dumouriez envahit la Hollande et qu'avec une armée de vingt mille hommes Miranda investit Maëstricht, « la place était remplie d'émigrés français et défendue par M. d'Autichamp, le meilleur des lieutenants-généraux de l'armée de Condé (2) ». Miranda dut se retirer. « Les Impériaux entrèrent aussitôt dans Maëstricht (3) ». Aux Hollandais comme à toutes les nations, j'oserai dire : « Il faut remonter aux causes » ; supprimez, en effet, l'agression des Provinces-Unies, inféodées à l'Angleterre, Dumouriez ni Pichegru n'ont plus que faire en Hollande, et voilà Bona-

(1) Histoire d'Angleterre, par David Hume, continuée par Smollett, Adolphus et Aikin.

(2) Histoire d'Angleterre, par David Hume, continuée par Smollett, Adolphus et Aikin.

(3) Thiers, Histoire de la Révolution Française.

parte bien empêché. Ou plutôt élargissons le cercle : supprimez l'intervention initiale de l'Allemagne dans les affaires de la France en 1791, et il n'y aura pas de Napoléon.

La Hollande, spoliatrice du Portugal

Dès la minorité de Louis XIV, la Hollande était-elle bien le petit peuple inoffensif dont elle se donne aujourd'hui volontiers l'air, quand elle parle de ses démêlés avec le Roi-Soleil ? Je ne le crois pas, et, pour n'en citer qu'un trait, je lui rappellerai qu'à peine brisées les chaînes que lui avait rivées l'Espagne, à son tour elle dépouilla sa ci-devant geôlière de tous les établissements commerciaux que celle-ci avait enlevés au Portugal, pendant qu'il faisait partie de la monarchie espagnole ; en quoi cette Hollande, toute confite en innocence et en innocuité, commit une œuvre fort impie, puisqu'en effet ce n'est point l'Espagne, son ennemie, qu'elle dépouillait de la sorte ; mais le Portugal qui n'en pouvait mais, qu'elle châtiait d'avoir été, comme elle, en 1580, conquis par l'Espagne, opprimé, spolié ; le Portugal, petit comme elle, mais comme elle vaillant et amoureux de son indépendance ; le Portugal qui, ayant comme elle, en 1640, secoué le joug de fer de l'Espagne, se vit ainsi mis à nu par le second larron à peine échappé au premier, Dieu sait au prix de quelles affres ! C'était fort

mal, ceci, petite commère Hollande, et l'on ne vous croirait point, à voir vos bonnes grosses joues dodues et roses, capable d'une aussi vilaine action. Et vous y tîntes; car en 1648, c'est-à-dire huit ans après la libération du Portugal, vous vous fîtes bravement, au traité de Munster, attribuer ses colonies, alors que l'occasion était si opportune, pour une honnête fille, rondelette et naïve comme vous, de les lui rendre.

La Hollande, conquérante d'un vaste empire

Parmi les notes éparses sur mon bureau, j'en vois une où sont énumérées les colonies de la Hollande en 1789. Eh ! eh ! le déduit en est, ma foi, fort affriolant : en Amérique, le Brésil; dans l'Océan Atlantique, les Açores, Madère, les îles du Cap-Vert, les îles du Prince et de Saint-Thomas ; sur le continent Africain, les capitaineries générales du Congo à l'Ouest, de Mozambique à l'Est ; Goa et Diu dans l'Hindoustan, Macao en Chine, une partie de Timor en Océanie. M'est avis que cette petite Hollande, en un tour de mâchoire, dévora une belle portion du monde.

Statut de l'émancipation, dû au président Jeannin

Nous ne fûmes peut-être pas complètement étrangers, non seulement au développement

de cette grande fortune, par notre guerre à la maison de Habsbourg, mais encore à sa possibilité même, à la libération de la Hollande, ou plutôt à sa naissance ; car, jusqu'en 1609, elle avait bien guerroyé pour son indépendance, mais n'y avait point su amener son oppresseur ; elle était bien un conglomérat de cités, mais n'offrait aucun des caractères constitutifs d'un Etat ; ce fut alors, je dis : en 1609, qu'Henri IV, ne pouvant plus momentanément donner aux Hollandais d'hommes ni d'argent, leur envoya le président Jeannin, qui, par ses habiles négociations, réussit à faire conclure, entre eux et les Espagnols, la trêve de douze ans, qui fut la pierre angulaire de leur émancipation.

A la Hollande, le sceptre des mers en 39 ans ; la France, sans frontières, en 905 ans.

De 1609 à 1648, mesurez le chemin que parcourut ce peuple qui saisit, du jour au lendemain, le sceptre des mers, et le comparez à celui de la France depuis l'an 987, date de sa délivrance des Germains, jusqu'à nos jours : les Hollandais en trente-neuf ans s'étendant aux quatre coins du monde ; les Français, en neuf cent cinq ans, n'ayant pas même repris leurs frontières naturelles et historiques. Et c'est nous qu'on appelle un peuple ambitieux !

Voilà donc l'Europe juste, pacifique, humaine; et l'Europe surtout, dans ses rapports avec la France, dont l'exemple apprit à Louis XIV l'art de régner humainement, pacifiquement et avec justice.

CHAPITRE V

L'ALLEMAGNE, CAUSE PREMIÈRE DE LA FRONDE

Pépin de Landen se perpétuant jusqu'à Richelieu

Il me reste, pour en finir avec la minorité du roi *Nec pluribus impar*, à examiner quelle responsabilité incombe à l'étranger, à l'Allemagne en particulier, dans les désordres qui troublèrent cette minorité, dans la Fronde.

Commençons par l'Allemagne, car c'est d'elle qu'en principe vint le mal; car c'est elle qui, par le traité d'Andelot, la Constitution Perpétuelle, l'Edit de Mersen, le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise, nous importa la toute-puissance des grands. Or, les grands, en France, depuis Louis XI, étaient malades. La prison perpétuelle du duc d'Alençon et la confiscation de ses biens; l'égorgement, à Lectoure, du comte Jacques V d'Armagnac sous les yeux de sa femme enceinte ; la décapitation du duc de Nemours,

celle du Sire d'Albret, et tant d'autres actes d'impitoyable répression, leur avaient mis un mortel malaise dans tout l'organisme. Çà et là, ce malaise éclatait en effrayantes crises : comme sous François Ier, la trahison du Connétable ; sous la fin des Valois, la levée des Guise; sous Henri IV, la trahison de Biron.

Les grands, depuis Pépin de Landen, traitaient avec le roi de puissance à puissance et parfois même de chefs à subalterne. Il y eut sans doute à ce pouvoir des éclipses, mais en théorie l'institution subsistait.

L'hydre pippinide, sans cesse décapitée

Vint Richelieu, qui prétendit substituer son seul ascendant sur Louis XIII à celui de la noblesse entière ; et, par là, réduire les nobles à l'état de sujets. Ceux-ci aussitôt éprouvèrent une recrudescence du mal qui les tenait depuis Louis XI, et les accès de fièvre se suivirent avec une rapidité inaccoutumée.

Ce furent successivement le comte de Chalais; François de Montmorency, comte de Bouteville ; le comte des Chapelles, le maréchal de Marillac; le duc Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc; le jeune Saint-Mars, fils du maréchal d'Effiat ; M. de Thou, conseiller d'Etat, fils du célèbre historien, que saisit la colère pathologique de la caste. Pour couper court à la congestion, Richelieu leur trancha la tête.

Revendications féodales des chefs de la Fronde

Surgit Mazarin, homme de grands moyens, mais dont l'accent prêtait à rire et dont la souplesse fut prise pour faiblesse. Ils étaient là quelque deux ou trois douzaines, dont l'esprit vivait de la réminiscence du passé. Je cite au hasard.

Le duc de la Trémouille. Que voulait celui-là ? Remonter, en ce qui était de lui, aux temps de Louis XI. Il redemandait les vingt cinq places du comté de Bouillon, en outre du comté de Guines, de la baronnie de l'île de Bourchard, et des seigneuries d'Amboise, Montrichard et Bléré. C'est bien, je pense, une prétention féodale, de la grande féodalité, dont nous gratifièrent Pépin de Landen et les rois allemands, ses descendants.

Richelieu avait ordonné la démolition des châteaux qui, depuis l'invasion des Normands, étaient le refuge, la garantie, la force même des feudataires créés par les Pippinides et les Carolingiens. Richelieu avait, par là, démantelé la féodalité, qui le sentit à merveille, et la preuve en est dans la satisfaction que feint de donner à cet égard au duc de Beaufort la lettre de cachet apportée le 1er avril 1648 aux Chambres assemblées : « Sa Majesté, ayant toujours affectionné la maison de Vendôme, désire la favo-

riser en toutes les occasions qui se présenteront, et emploiera son autorité pour faire que les Etats de Bretagne exécutent ce qui a été promis pour le dédommager de la *démolition de ses châteaux.*» Le grief de Beaufort était donc un grief des vasseaux de Charles le Chauve.

On se rappelle en effet que les hommes de guerre ayant cherché, sous le règne de ce dernier, à se *roidir* contre les Normands par la construction d'asiles dans les forêts et sur les rochers, les grands se mirent à construire des forteresses. «La cabane se mettait à l'abri sous le château. Encore, Charles le Chauve voulut-il enlever cette dernière ressource à ses sujets, croyant sans doute mauvais qu'ils fussent défendus par d'autres, tandis qu'il était impuissant pour les défendre lui-même (1) ».

Charles voyait ici admirablement juste. Plût au ciel qu'il nous eût su défendre contre les Normands et puiser dans leur expulsion l'autorité voulue pour empêcher la fatale édification des châteaux!

Trait curieux ! Longtemps après, en 1661, après l'arrestation de Fouquet, l'on trouva encore dans sa fameuse cassette un plan de fortification de l'île de Belle-Isle qu'il avait achetée; dont, sans doute, en cas de disgrâce, il s'était réservé de se faire une place d'armes : — tant

(1) Burette, Dumont et Gaillardin, *Histoire Universelle.*

l'usage de ces repaires contre le pouvoir royal avait laissé de traces profondes dans tous les esprits enclins à la rebellion!

Je lis encore dans la lettre de cachet concernant les grands de la Fronde : « On fera au duc de Bouillon un contrat de la valeur de la principauté de Sedan, qu'il cède au roi. » Ne croirait-on pas lire l'accord d'un vassal de la période carolingienne traitant de puissance à puissance avec le roi ? Il a le dessous pour l'instant, mais il faut néanmoins compter encore avec lui.

Le reste à l'avenant.

Les griefs des nobles et du clergé, pareils à ceux du peuple

Les féodaux révoltés, en des assemblées qu'ils tinrent aux Cordeliers, proclamèrent d'ailleurs hautement le but de leur levée de boucliers. Ils étaient là huit cents pour la noblesse, les plus grands noms du royaume, princes, ducs, seigneurs, ne parlant que des *plaids* qui gouvernaient jadis ; se demandant par quelle incurie ou quelle suite de forfaits le gouvernement était maintenant tombé aux sales mains des gens de chicane, de procureurs, *d'espèces*. Nourrissant une sotte confiance dans l'éventualité d'Etats Généraux, ils formulèrent cet axiome, très exact sous la plume d'un Savaron ou d'un de Mesme, mais subversif et crimi-

nel dans leur intention à eux : « La loi est au-dessus du roi ; au-dessus de la loi, les Etats Généraux. » Le clergé, de son côté, délibérait dans le même sens.

La part odieuse que prirent les grands à la Fronde fut le dernier écho de la bataille de Testry(1). C'est en quoi elle m'apparaît, sous ses dehors frivoles, éminemment tragique, et le fut en effet, puisqu'avec la connivence des Espagnols elle faillit verser dans la Ligue et devenir mortelle à la France.

Je paraîtrai, je le sais, ridicule, en rattachant un fait si récent à un fait si éloigné; mais la déduction seule permet de voir clair dans l'histoire et de désigner les agents responsables. Or, l'agent responsable de la Fronde, au premier chef, c'est l'Allemand Pépin de Landen qui nous imposa la Constitution Perpétuelle, c'est l'Allemand Charles le Chauve qui signa le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise, c'est l'Allemand nous forçant à Testry, et plus tard à Vinci, de subir cette féodalité, dont, de 1648 à 1653, nos grands, les armes aux mains, poursuivirent la restauration, au péril de la vie nationale.

L'Allemagne, responsable des princes hybrides

L'Allemagne est encore coupable de nos deuils, pendant cette longue période, par le

(1) Voir mon *Mémoire à Guillaume II.*

traité de Verdun, qui peupla notre frontière de princes mi-allemands et mi-français, tels que ce misérable Charles de Lorraine, tels que le duc de Bouillon. Ces souverains hybrides, et notamment les ducs de Bouillon, puisque c'est d'eux que la conjoncture m'amène à parler, remplirent fréquemment entre l'Allemagne et la France l'office de stylets ; seulement la lame était le plus souvent tournée vers le cœur de la France, tandis que c'était l'Allemagne qui guidait la poignée.

Terrible maison que celle-là ! On se rappelle le Sanglier des Ardennes, tantôt de son boutoir éventrant la France, et tantôt l'Allemagne. On se rappelle aussi le rôle décisif que joua Robert de la Marck dans l'élection de Charles Quint et comment, par son impétueux revirement contre l'élu, trompeur des Réformés, ce fut lui qui alluma pour jamais la guerre entre celui-ci et François Ier ; tout cela, inévitable fruit de la féodalité qui supprima tout pouvoir central ; fruit non moins inévitable du traité de Verdun, qui supprima toute frontière entre la France et l'Allemagne. Les Allemands créèrent par ainsi entre eux et nous des fauves amphibies, alternativement Allemands ou Français, selon la terre ou l'eau qui offrait un appât à leur orgueil, à leur cupidité.

Déjà sous Henri IV, dans la conspiration de 1604, nous voyons le duc de Bouillon, mêlé d'une

part au complot contre les jours du roi; et de l'autre, tramant une fédération républicaine des Eglises protestantes de France, sous la protection *du Comte Palatin*. Ceci est grave, très grave. Ce Bouillon s'enfuit en Espagne, s'excusa, et Henri IV, avec cette mansuétude, voisine de la débonnaireté, qui fait si vite oublier aux Français le mal qu'on leur voulut faire, lui conféra en 1606 le gouvernement de Sedan.

Cependant ce gouvernement ne suffisait plus au Bouillon de la Fronde : ce qu'il voulait, et surtout sa femme, souveraine absolue de son esprit, c'était recouvrer purement et simplement Sedan ; et, aussi bien Allemand que Français, ce fut lui qui, par l'intermédiaire de sa femme, fit expédier de Bruxelles cet ambassadeur équivoque d'Espagne qui vint dire au Parlement de Paris, le 19 février 1649, que « le roi d'Espagne avait tant de respect pour le Parlement de Paris qu'il le voulait arbitre de paix générale, *juge entre les couronnes* ». Quelles couronnes ? Celles de France et d'Espagne. Il dépendait donc, dans la théorie de M. et Mme de Bouillon, du Parlement de Paris, que Louis XIV fût détrôné au profit de Philippe IV. C'est où menait la nationalité bâtarde des princes éclos du traité de Verdun, confisqué à son profit par l'Allemagne, après la disparition de Lotharingie.

Turenne, lui-même, frère de Bouillon, faillit

se compromettre à jamais dans cette ambiguïté d'obédience de nos seigneurs orientaux, à la fois vassaux de France et d'Allemagne. Sans doute, on attribue sa courte rébellion à la passion que lui avait su inspirer Mme de Longueville ; je penche, néanmoins, à croire que si, dans son for intérieur, Sedan n'avait conféré une apparence de légalité, de droit féodal à sa sédition, un caractère aussi esclave du devoir que celui de Turenne ne s'y fût point aventuré. Le premier livre qui me tombe sous la main est précisément une histoire de Turenne (1), qui s'exprime ainsi : « Cette détermination de son frère aîné, qu'il avait toujours tendrement aimé, exerça sur Turenne une fâcheuse influence. Elle semble avoir obscurci dans son âme, si profondément honnête cependant, la notion du devoir. »

Duel des leudes de Brunehaut contre Richelieu.

Par la logique imprescriptible de ses actes antérieurs : Testry, Vinci, etc., l'Allemagne fut donc une des causes majeures de la Fronde. Par le traité de Verdun et les suites qui en découlèrent, elle sema la révolte et la trahison sur toute la région Est de la France : témoins Charles de Lorraine, le Bouillon de Henri IV, celui de la Fronde; témoin surtout le plus grand stratège du XVIIe siècle, Turenne, que l'équivo-

(1) Histoire de Turenne, par Georges Duruy.

que de ses obligations faillit transformer en chef de bandes allemandes, en aventurier. Il me court un frisson dans les veines, et mon visage s'empourpre de honte quand, le voyant figurer dans la longue liste des feudataires insurgés, je lis dans la lettre de cachet: « Quand Sa Majesté mettra quelque armée en campagne, elle *considérera* le sieur maréchal de Turenne et le *gratifiera,* dans les occasions qui se trouveront, de ce qui lui conviendra selon sa *qualité.* »

Mêmes fiches de consolation au duc d'Elbeuf, aux comtes d'Harcourt, de Rieux et de Lillebonne, au maréchal de La Motte-Houdancourt et à bien d'autres. Le duel de la Fronde, en ce qui est des nobles qui exploitent le populaire en émoi pour des motifs tout autres, c'est le duel des leudes de Brunehaut contre l'ombre d'Armand-Duplessis de Richelieu; mais c'est l'ombre qui en sort victorieuse.

L'Allemagne, responsable du despostime de Louis XIV

De cette victoire se dégage pour l'Allemagne une troisième responsabilité, non moins pesante, plus peut-être, que les précédentes. La sanglante palinodie des grands donna, pour un temps, au peuple, la fatigue et le dégoût de ses revendications, le mépris des comtes, ducs et princes, qui, acclamés ses chefs, se fai-

saient de sa misère un instrument d'enrichissement et de retour vers leur passée domination féodale. La classe intermédiaire s'étant assurée que le concours des nobles pouvait être au prix de l'indépendance nationale, se découragea de même de leur confier le soin de ses doléances. Le Tiers-Etat, le Parlement, et même la plèbe éprouvèrent un triste mais immense besoin d'autorité pour mettre un terme aux intrigues ruineuses de l'aristocratie. La Royauté, soit qu'elle guettât le moment, soit qu'elle en profitât seulement, tint alors un langage encore inconnu : elle formula le dogme monarchique ; en d'autres termes, elle se fit Dieu. Ce Dieu, sous Louis XIV, fut un despote qui, provoqué d'ailleurs et bientôt traqué, ensanglanta l'Europe ; il fut, sous Louis XV, le désordre moral, la licence, la dislocation du faisceau social. Des deux sortit la Révolution Française, qui engendra l'Empire.

En résumé, l'Allemagne responsable de la Fronde

S'il plaît au lecteur de redescendre avec moi du faîte de cette échelle à sa base, il verra, par la désignation rétrograde des échelons, qui fut l'auteur de tant d'abominations : l'Empire, les excès de la Révolution, le despotisme licencieux de Louis XV, le despotisme glorieux de

Louis XIV, enfin, la Fronde des grands pour rentrer dans le statut de l'ancienne féodalité. Ce furent l'Edit de Mersen, l'Edit de Pistes, le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise, la Constitution Perpétuelle, Pépin de Landen, l'Allemagne, la Germanie.

Nos maux par l'Espagne, mise chez nous par l'Allemagne.

Si le fantôme de l'ancienne féodalité fut l'invisible coursier que chevauchèrent les grands à travers la Fronde, on voudra peut-être savoir quel maigre bidet fut la monture du peuple. Je le vais dire, mais c'est, hélas! une quatrième et lourde accusation qui se va dresser contre l'Allemagne.

Le peuple était en guenilles et mourait de faim. Le Suisse d'Erlach, le Livonien Rosen, l'Irlandais Digby, Impériaux, Espagnols, Suédois, Weimariens, avaient mangé la chair de son corps, et il ne lui restait plus que les os. Si Paris, hormis l'année de Corbie, avait, pendant la guerre de Trente ans, échappé à l'invasion, les provinces du nord et de l'est de la France ne cessèrent d'être envahies par l'ennemi et foulées par l'ami, ce qui souvent ne valait pas mieux; elles étaient devenues des charniers où, exténués, les hommes circulaient, vivants squelettes, au bord de la fosse mortuaire, gavée

sans cesse et toujours béante. Sans doute ces cadavres avaient la joie de se pouvoir dire qu'ils délivraient l'Allemagne du joug de l'Autriche, qu'ils la dotaient de la liberté de conscience; et peut-être même, quelques-uns parmi eux, qu'ils en recevraient pour récompense le rétablissement d'une partie au moins des frontières de leurs pères. Il dut, en 1709, en 1792, en 1870, s'entendre du fond de leurs sépulcres, des cris bien effrayants d'indignation. Rien n'indigne plus que l'ingratitude.

Nous aurions pu, à la guerre de Trente ans, n'avoir contre nous que les Impériaux et, ceux-ci retenus en Allemagne, voir ainsi notre sol échapper à cette dévastation; les Français, à ce meurtre de chaque jour. Mais il y avait les Espagnols; or, qui avait donné aux Espagnols la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté, que sais-je encore? Qui, si ce n'est Frédéric III et Maximilien Ier, empereurs d'Allemagne? Qui donc, d'un peuple à peine sorti lui-même des liens de l'esclavage, avait fait l'asservisseur, le bourreau de la France? Qui, si ce n'est l'Allemagne? Comment donc que je me retourne, l'Allemagne est la cause première de tous nos maux.

La Fronde, c'est Testry, la curee italienne, la guerre de Trente ans.

Je veux bien, pour alléger le fardeau des responsabilités de l'Allemagne, ajouter que le mal

vint aussi de la facilité avec laquelle nous nous abandonnons à l'étranger, du cynique abus que celui-ci fait de cette facilité.

La France venait d'être gouvernée, mise à sac par l'Italien Concini, amant de l'Autrichienne Marie de Médicis. Louis XIII adolescent l'avait abandonnée à l'Allemand Luynes. Elle sera maintenant, de 1643 à 1661, la proie du Sicilien Mazarin, à qui l'Espagnole Anne d'Autriche, en même temps qu'elle lui permettra de souiller la couche royale de France, livrera en pâture toutes les sources vives de la richesse publique de ce pays. Ce gredin, comme l'appelle Condé, mit, suivant l'expression de Retz, « le filou tage au ministère ». Pour assouvir sa soif de fortune et de ses créatures, il promulgua, de complicité avec son compatriote Particelli, les fameux *édits bursaux* dont une partie fut pour défrayer les besoins de la *Guerre de Trente ans* et l'autre pour gorger l'aventurier de Piscina, quasi-roi de France. Il y eut *l'édit du toisé*, la *taxe des aisés*, le *tarif*, l'édit de *rachat*. Que n'y eut-il pas? Alors, en 1648, l'interlope des Abruzzes profita de la victoire de Lens, que remporta Condé *en faveur de l'émancipation allemande et de sa liberté de conscience*, pour arrêter des parlementaires chers au peuple, parce qu'ils s'étaient émus de l'excès de sa misère. Ce fut la première Fronde, la Fronde nationale; et l'autre, la seconde, la Fronde féodale.

Je crois avoir démontré de reste que celle-ci prit source dans les institutions que nous imposèrent les Pippinides; je pense avoir établi surabondamment, pour celle-là, qu'elle vint de la guerre de Trente ans et subsidiairement de la rapace effronterie avec laquelle les étrangers abusent de l'hospitalité française.

Telles furent les origines de la Fronde, œuvre inconsciente, mais logique, fatale, presque exclusive, de l'Allemagne.

CHAPITRE VI

LOUIS XIV OUTRAGÉ PAR TOUTES LES PUISSANCES

Impressions de Louis XIV pendant sa minorité

Les premières impressions de la vie sont profondes. Celles de Louis XIV furent de terreur devant la résurrection de la féodalité. Sa mère le dut montrer endormi au peuple, pour attendrir le fauve déchaîné, comme dut plus tard Marie Antoinette écarter aussi les rideaux du petit dauphin. Mauvais sommeils, ceux des enfants princiers, destinés à toucher la foule ameutée ; celui de Louis XVII fut le prodrôme du sommeil éternel ; celui de Louis XIV déposa dans son jeune esprit affolé le germe du despotisme. Que la duchesse d'Angoulême eût pu devenir reine de France, la France aurait eu pour roi un tyran femelle. Les jeunes sens du pupille de Mazarin conçurent cependant un moindre effroi du peuple que de la noblesse ; comme aussi Richelieu ne vit jamais le danger

de l'Etat dans les petits, mais parmi les grands, sans cesse. On a beaucoup parlé de la hauteur de Louis XIV ; on n'a pas assez observé que cette hauteur, pour abaisser l'aristocratie, éleva singulièrement la bourgeoisie. Il fut, malgré son faste, un excellent artisan-précurseur de la Révolution Française. Mais ceci n'est pas mon sujet, quelque tentation que j'aie de m'y étendre.

Si la crainte d'un retour de féodalité condamna la noblesse dans l'esprit de Louis XIV enfant, le jeu que se faisaient les puissances du droit des gens, et les souffrances qu'il les vit, notamment l'Espagne, imposer de gaieté de cœur à la France, lui donnèreut, à peine sa raison éveillée, un âpre désir de revanche et un mépris non moins âpre du droit de ceux qui violaient si délibérément le sien.

Je ne trouve cependant pas que ses débuts personnels dans la vie internationale portent de marque autre que celle d'une légitime fierté. Il me paraît que tout souverain soucieux de son honneur eût tenu sa conduite dans l'affaire de la préséance, dans celle du pavillon, dans celle de la garde corse.

Examinons rapidement ces trois affaires.

Louis XIV outragé par l'Espagne de Philippe IV

En 1662, à l'occasion de l'entrée d'un envoyé du roi de Suède à Londres, le baron de Watte-

ville, ambassadeur d'Espagne, avec une suite de beaucoup plus nombreuse que celle du comte d'Estrade, ambassadeur de France, prétend inopinément prendre le pas sur ce dernier. Le coup était prémédité, car la populace de Londres, qui détestait la France et que M. de Watteville avait soudoyée, brise le carrosse de M. d'Estrade, tue ses chevaux, blesse ses gens, les disperse et fraie passage aux Espagnols qui s'avancent, l'épée nue, comme en triomphe.

Le moins que l'Allemagne nous réclamerait pour un pareil affront serait certainement dix milliards et vingt de nos départements. Louis XIV se contenta de l'envoi en disgrâce de Watteville à Burgos, d'une déclaration du comte de Fuentes en présence des ministres étrangers, présents à Fontainebleau, portant que « les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France », et d'une lettre de son beau-père qui, dans son apparente humilité, ne laissait encore pas d'être mordante. « J'aime mon gendre comme mon fils, disait Philippe IV, et, n'étant pas le plus jeune, je dois être le plus sage. » Je sais bien que la *beau-paternité* donne un certain droit de remontrance. Si cependant le beau-père est roi d'un peuple médiocrement ami, qui vient de gravement outrager le gendre également roi, il faut encore, pour que celui-ci accepte l'admonestation, qu'il ait le caractère assez bien fait.

La singulière mouche qui piqua ici l'Espagne ! « Depuis le règne de Charles-Quint, dit Voltaire, l'Espagne n'avait négligé aucun moyen de se donner l'*égalité*: la dispute restait indécise ; » et tout à coup, au moment où l'Espagne est aussi bas que possible, la voilà qui prétend au haut du pavé.

La bizarre inspiration !..

Voyons : la maison de France régnait depuis l'an 987, et déjà, de 887 à 898, l'un de ses ascendants, le roi Eudes, avait occupé le trône.

L'entrée de la maison d'Espagne dans le concert européen ne datait que du xve siècle. L'Espagne, au dernier traité intervenu avec la France, celui des Pyrénées, était apparue vaincue et non victorieuse. Alors, d'où cette outrecuidance ? D'aventure, de ce que son roi s'intitulait *catholique* ? Mais déjà nos Mérovingiens, vers 530, sous Childebert, se qualifiaient *très chrétiens*, et, à partir du pontificat de Paul II, en 1469, cette expression était devenue de formule dans les Bulles et Brefs apostoliques adressés aux rois de France. Isabelle la Catholique ne règna, je pense, qu'après. Ou encore parce qu'entre Ferdinand le Catholique et Philippe IV c'était l'Espagne qui nous avait régentés et martyrisés, et non pas nous elle ? Mais c'était une raison de plus pour que Louis XIV ne permît désormais que nous fussions l'un ni l'autre.

Louis XIV outragé par l'Angleterre de Charles II

Passons à l'affaire du pavillon. Je ne crois pas que jamais, même sous Edouard IV, l'Angleterre ait été moins estimée que sous Charles II. Ne la voit-on pas soudain, sous le règne de cette fille de joie, voulant exiger de toutes les autres puissances le salut du pavillon sur les quatre mers britanniques, parmi lesquelles elle comprenait l'*Océan* ? C'était décidément le cas de dire avec les Italiens : *Le pulce hanno la tosse.* (1) Louis XIV écrivit avec infiniment de dignité, mais de modération : « Le roi mon frère, ni ceux dont il prend conseil, *ne me connaissent pas encore bien* quand ils veulent prendre avec moi des voies de hauteur et de fermeté qui sont la menace. » C'est clair : l'Europe était si accoutumée à molester impunément la France, qu'aussitôt Mazarin mort, comme d'un commun accord implicite, en présence de ce jeune monarque s'essayant aux affaires, elle se dit que le moment des nasardes était venu, et c'était à qui lui administrait la sienne.

Mais Charles II, comme Philippe IV, demeura interloqué devant un langage comme celui-ci : « Je ne connais puissance sous le ciel qui soit capable de me faire avancer d'un pas par un chemin de cette sorte... Le roi et son chancelier peu-

---

(1) Les puces ont la toux.

vent bien voir à peu près quelles sont mes forces, mais ils ne voient pas mon cœur. » Pour plus d'un motif, le caractère de Louis XIV m'est antipathique, mais ici mon cœur vibre à l'unisson du sien. Il n'est, d'ailleurs, tel pour la France, que de parler fièrement, aux rares intervalles où l'Europe oublie d'être coalisée contre elle.

L'insolent vice français dans la chaste et modeste Italie

Ceci, encore, en 1662 : chacun voulait tâter du nouveau roi de France, voir si on le pourrait insulter gratuitement.

A qui le tour ? Au pape, en 1662. Voltaire ici, en huit lignes, dépeint l'âme italienne : « L'Italie, dit-il, regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout et surtout à Rome. » Voilà ce que Napoléon III eût dû lire et relire avant d'envoyer Oudinot à Rome, Baraguey d'Hilliers, Canrobert, Mac-Mahon et Niel à Alexandrie. Il est mort d'avoir soutenu Pie IX et Victor-Emmanuel.

Quant aux vices que l'Italie du XVII[e] siècle nous attribuait, il faut que j'en fasse impartialement le départ. Oui, le Français a le vice de séduire la femme de l'étranger, mais elle a

celui de se laisser séduire. Je conviens donc à regret, et non par fatuité, qu'en même temps que le Français porte « les plaisirs dans les maisons, il y porte aussi le mépris » puisque malheureusement les baisers de l'épouse entraînent le ridicule de l'époux. Restent la débauche et l'insulte. Pour la première, qui est je crois de prendre la nature à rebours, m'est avis que le peu que nous sommes contaminés de cette ignominie nous vient d'Italie; pour la seconde, l'insulte, le Français n'en est pas coutumier ; c'est faux, c'est calomnieux. Sa littérature, depuis le XVII[e] siècle jusque vers ces quinze ou vingt dernières années, fut la plus honnête qu'il y eût au monde, et les Anglais, qui aiment le Français, Dieu sait! n'ont trouvé à lui reprocher dans toute la langue courante de son populaire qu'un seul mot, un seul, ce stupide mot, que Cambronne trouva encore moyen d'immortaliser ; de quoi Sterne, s'il le savait, serait bien mortifié (1).

Louis XIV outragé par le pape Alexandre VII

Il advint donc, en 1662, pour ne point m'attarder davantage à ces digressions, que les gens du hautain duc de Créqui, notre ambassadeur auprès du pape, voulurent, en bons laquais, sur-

(1) Il s'étonne, dans son *Voyage sentimental,* que la nation réputée la plus polie du monde ait constamment ce mot à la bouche.

enchérir sur la hauteur de leur maître. Ces maroufles s'étant pris de querelle avec une *escouade* de Corses (qui étaient des gardes du pape pour appuyer les exécutions de la justice), *tout le corps* vint assiéger la maison de l'ambassadeur, tira sur le carrosse de l'ambassadrice qui rentrait alors dans son palais, lui tua un page et blessa plusieurs domestiques. Les valets avaient eu tort, c'est hors de conteste; mais les estafiers dépassèrent la mesure dans une proportion si outrageante qu'on voulut rechercher la cause de cet attentat monstrueux au droit des gens. Elle était fort simple : les Corses avaient été secrètement animés par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui. Le pape temporisa quatre mois avant de se résigner à châtier les coupables. Louis XIV, que ces lenteurs avaient encore plus irrité que l'affront même, menaça de faire assiéger Rome et fit passer des troupes en Italie.

On voudrait croire qu'aussitôt le prêtre insolent exprima son regret et de l'injure et de l'assassinat, et des blessures, et surtout de ses atermoiements dans la réparation; l'on se tromperait. Se conformant à l'instinct de tous, qui est d'ameuter l'Europe contre la France dès qu'ils lui ont fait quelque vilenie et qu'elle ose en prendre ombrage, « il implora la médiation de tous les princes catholiques..., mais les cir-

constances n'étaient point favorables : l'Empire était attaqué par les Turcs, l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal ». (1).

Colère généreuse du roi, comparée à l' « Ira teutonica »

Pour le coup, le roi perdit patience. Le piquant est que la papauté, depuis la *Captivité de Babylone*, vivait grassement dans notre Avignonnat. Je voudrais bien savoir quel pays, aux temps où l'Europe entière se faisait honneur d'être catholique, avait jamais poussé le désintéressement jusques à tailler à l'Eglise une prébende aussi plantureuse, enclavée dans son propre territoire. Le Parlement de Provence estima que le Saint-Père poussait un peu loin le cynisme de l'ingratitude, le cita et fit saisir le Comtat d'Avignon. Ce fut alors, que, devant cet argument drastique, la cour romaine enfin daigna plier.

Alexandre VII dut exiler de Rome son propre frère ; mais ceci n'est rien, comparé à l'envoi du cardinal Chigi, son neveu, en qualité de légat *à latere*, pour faire satisfaction au roi. J'ai ailleurs appelé l'attention du lecteur (2) sur ce fait, que les plus fanatiques rois de France, et

(1) Voltaire. — Siècle de Louis XIV.

(2) Dans un livre encore inédit.

Louis XIV fut de ceux là, surent le plus souvent tenir le pape en respect, sans pour cela mettre la terre à feu et à sang comme les empereurs d'Allemagne. Saint Louis promulguant la Pragmatique Sanction; l'auteur de la Révocation de l'Edit de Nantes, obligeant la cour de Rome à casser la garde corse, à élever dans la Ville Sainte une pyramide où étaient énoncés l'outrage et l'amendement, sont des témoignages éloquents de ce que peut la piété tempérée par la raison, du fruit qu'on peut tirer d'une simple menace et de la féroce inutilité des moyens horribles mis en œuvre par un Otton le Grand, un Henri IV, un Henri V allemands, un Frédéric Barberousse, un Frédéric de Hohenstaufen.

Combien plus modéré se montra en cette occurrence l'altier Louis XIV, dont l'orgueil est demeuré légendaire, qu'aucun de ces derniers dans leurs démêlés avec le Saint-Siège ! Il exigea sans doute l'érection d'une pyramide, honteuse pour la papauté ; mais il en permit la destruction quelques années après. Mettons à sa place l'un quelconque des chefs du Saint-Empire : qu'eût-il fait ? Il eût commencé par reprendre son Comtat d'Avignon, sauf ensuite à livrer Rome en pâture à l'avidité sanguinaire de ses soldats. Rien de pareil en France, et de la part du plus superbe de ses rois; la fureur, la simple idée même de son droit primordial sur

le Comtat n'entre pour rien dans son ressentiment. On le voulut humilier, il humilie à son tour,et là se borne sa vengeance. Cependant, je l'oubliais, il éleva une exigence de l'ordre territorial ; non, à Dieu ne plaise, pour lui, mais en faveur du duc de Parme, auquel il força le pape de promettre la restitution de Castro et de Ronciglione ; en faveur du duc de Modène, qu'il l'obligea de dédommager de ses droits sur Commachio. Que nous voici loin de la colère allemande... *ira teutonica !*

Fureur anglaise devant Calais et Dunkerque, rendus à la France

De ses colères, et surtout contre la France. l'Allemagne se voit dignement disputer le monopole par l'Angleterre. Quand son pitoyable roi, Charles II, *vendit*, le 27 octobre 1662, à Louis XIV, les villes *françaises* de Mardick et de Dunkerque, ce fut un beau soulèvement d'indignation à Londres. Cromwell nous en avait imposé la conquête sur les Espagnols, au profit du Royaume-Uni; nous les rachetions pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc,ajoute ingénument Voltaire qui n'est pas souvent ingénu ; et la Tamise débordait de fureur. On conviendra pourtant que Dunkerque touche de plus près à la France qu'à l'Espagne et à l'Angleterre. Mais c'est ce que l'étranger ne peut comprendre : que la France ait droit à

elle-même. Marie Tudor mourut de douleur de lui avoir dû rendre Calais ; n'était la lassitude de l'Angleterre après la Révolution, Charles II aurait fort bien pu payer de son trône la vente de Mardick et de Dunkerque.

Sotte restitution de la Lorraine au reître Charles IV

Quelque chose d'analogue ne tarda pas à se passer en Lorraine. On connaît le mauvais gré que je sais à nos rois de n'avoir pas, en tant d'occurrences favorables, réintégré ce pays, dans le giron de sa patrie, la France ; car enfin s'il est au monde un pays français, c'est bien la Lorraine. Mazarin, à la paix de Westphalie, n'eut-il pas la débonnaireté de la rendre au *condottiere* Charles IV, sauf quelques misérables sûretés ! et le routier n'eut-il pas l'audace de décliner cette offre sottement généreuse, après le rôle agressif qu'il avait tenu contre la France, pendant la guerre de Trente ans ! J'eusse été curieux de voir à la place de l'intrigant italien, un ministre allemand, souverain arbitre des conditions de la paix. Non seulement il eût prononcé la déchéance du fantoche ; mais encore si celui-ci avait eu un trésor, avec quelle désinvolture il le lui eût confisqué ! De la déchéance, le duc de Hesse-Darmstadt, le duc de Nassau, le roi de Hanovre en surent quelque

chose en 1866; et ce dernier, de la confiscation. J'ajoute qu'en la conjoncture le roi de France était un Italien qui n'avait sans doute qu'une notion vague de l'infamie du traité de Verdun ; qui, dans son ignorance de ces choses, tenait probablement la rentrée de l'Alsace dans le sein gaulois pour une conquête et non pour une restitution ; qui, enfin, avait bien plus souci de faire son neveu vice-roi de Catalogne (comme si notre occupation de la Catalogne eût été autre chose qu'une représaille de guerre, destinée à disparaître avec la guerre elle-même !) que de rattacher d'un trait de plume à la France une province qu'on lui avait volée en 843, mais qui, plus heureuse que l'Alsace, en avait conservé la langue et les mœurs, en dépit des innombrables mutations dont, depuis huit siècles, elle avait subi la vicissitude.

J'ai touché un mot de la ruine que Charles IV sema autour de lui sur le sol de France, entre la Fronde et le traité des Pyrénées. Les plus mauvais jours de la Guerre de Cent ans et des grandes Compagnies pâlissent à la lueur des incendies qu'allumèrent les mercenaires du Lorrain ; à leur cruauté on peut à peine comparer celle des invasions allemandes, avouées. La France, oublieuse de ses plus légitimes vindictes et de ses revendications les plus vitales, eut encore la faiblesse de confirmer ce brigand dans son recel de la Lorraine.

Conquête et reconquête de la France, devenue objet de lucre

Charles IV, digne personnage de la galerie de Jacques Callot, ne tarda cependant pas à nous vendre *notre* Lorraine ; comme Charles II, celui-là, digne personnage de la galerie de l'Arétin, lui avait vendu *notre* Dunkerque.

Un jeu à inventer serait celui du *volé revolé*. payant et repayant sans fin l'amende à ses voleurs et revoleurs ; ce serait la représentation de la France rachetant, sans tarir, les villes et provinces que lui arrache ou extorque l'étranger, pour les lui reprendre, les lui ayant vendues, et les lui revendre, les ayant reprises. Quelque chose comme au jeu de dames : à *qui-perd-gagne*.

Ces deux Charles avaient, par bonheur, de constants besoins d'argent pour assouvir des déréglements insatiables. Tant bien que mal, la France put, de la sorte, se racheter par pièces et morceaux.

Fort curieux fut le marché que passèrent Charles IV et Louis XIV. Charles, par traité, lui céda la Lorraine; mais seulement après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'Etat qu'il *abandonnait* et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de *France*.

Ce million levé sur ce pauvre Etat, ce prince

tout ruisselant de notre sang, les mains tachées de tous les opprobres, réputé prince du sang de France! Fi donc!

Notre respect des traités, même léonins ou frauduleux.

Le Parlement de Paris vérifia très régulièrement le traité; très régulièrement aussi le duc de Lorraine recommença ses frasques et le viola de fond en comble; Louis alors envahit ses Etats... Une véritable amphibologie que cet adjectif possessif, car, depuis la guerre de Trente ans, où Richelieu y avait déjà mis garnison, de qui étaient ces Etats? Du puissant roi de France ou de l'aventurier, risée de la cour de Ferdinand II? Mais telle est la longanimité française et elle porte si loin le respect des traités, même injustes, même léonins, même frauduleux, comme celui, par exemple, de Verdun, que Louis XIV, maître du territoire, condescendit à ne point le garder. Oui, le puissant roi Louis XIV condescendit à traiter avec ce pître et, le tenant quitte pour la peur, s'en fit, pour toute punition, abandonner Marsal.

Tel, sous Charles VII, en 1444, le Dauphin après la bataille de Saint-Jacques, ne retint point l'Alsace qu'occupaient ses troupes; tel encore Louis XI, en 1474, après la bataille d'Héricourt, ne la retint pas davantage, y étant de nouveau,

et en force. Le respect des conventions, me dira-t-on, lui faisait une loi de cette abnégation. Eh! il avait fort à se plaindre de la façon dont l'empereur violait ses obligations et pouvait, de cette violation, tirer cent raisons plausibles, pour retenir à l'empereur l'Alsace que celui-ci détenait indûment à la France. Les Danois manquèrent-ils en quoi que ce soit, après le traité de Prague? Et cependant l'Allemagne leur retint le Sleswig-Nord, qui est bien au Danemark; mais c'est la maladie du Français de jouer le rôle de dupe, tant il a peur de passer pour indiscret. Louis XIV avait encore, à ce moment, cette préoccupation, dont la trace se rencontre à chaque page de notre histoire; nous verrons avant peu quels affronts et quelles ingratitudes l'en firent départir.

Secours outrageusement repoussé par l'Empereur.

J'ai montré, aussitôt qu'il met en personne la main au timon de l'Etat, un peu chaque puissance à tour de rôle lui détachant sa chiquenaude: un jour l'Espagne; l'autre, l'Angleterre; le pape, ensuite. Tout ce monde espérait, comme on dit, avaler à la croque-au-sel ce jouvenceau inexpérimenté. Il fit entendre à chacun qu'il était roi de France et que ce seul titre tenait, à sa dignité, lieu d'expérience.

L'Empereur, cependant, se montra jaloux de joindre son affront à celui de tous les autres. Voltaire observe très judicieusement que, depuis François Ier, la politique des rois de France avait toujours été d'être alliés des empereurs turcs, « non seulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. » On vit alors, en 1663, un jeune roi de France, par chevalerie et comme pour donner à la maison d'Autriche, donc à l'Allemagne en ce temps-là, un gage spontané de sa bonne amitié; au monde, un témoignage de sa grandeur d'âme; — on vit ce jeune roi tendre spontanément la main à l'empereur Léopold et l'on vit aussi cet empereur détourner cauteleusement cette main, avec de blessantes marques d'appréhension.

Je ne mentionne les faits que le strict nécessaire pour l'anatomie du jugement que j'en porte. Le vizir Achmet Kouprougli franchit le Danube à Bude avec 10,000 hommes, pour faire valoir les vieux droits de suzeraineté de la Turquie sur la Transylvanie et la Hongrie. L'Empereur demande des secours à la Diète. Aussitôt Louis XIV a ce mouvement admirable, oui, admirable, et l'Allemagne lui en eût dû tresser des couronnes, d'offrir 60,000 soldats, comme membre de la ligue du Rhin.

Je ne connais rien qui soit plus à l'honneur d'aucun souverain. Napoléon aussi aura sa

Ligue du Rhin, mais pour asservir les Allemands et non pour les protéger, comme l'indique pourtant le titre de Protecteur qu'il s'est donné. Louis XIV, lui, s'écrie, à part soi : « La paix de Westphalie m'a déféré une grande part d'influence sur l'Allemagne ; il n'est pas de grands droits d'où ne découlent de grands devoirs ; le mien est de sauver l'Autriche, l'Allemagne, l'Europe, du Croissant ; voici le sang de mes soldats, voilà l'or de mes sujets. » C'était grand, cela, très grand ; et il fallut toute l'étroitesse d'esprit d'un Léopold, toute l'héréditaire, mesquine et puérilement ombrageuse haine allemande, pour chercher un piège de filou dans l'élan d'une âme de vingt-cinq ans, profondément chrétienne et avide de gloire. C'est pourtant ce que fit Léopold ; en quoi il détourna l'exubérance de sève de ce jeune cœur vers d'autres objets, dont les nations, et en particulier l'Allemagne, souffrirent singulièrement plus que de la laisser se dépenser contre les Turcs.

Léopold, nous dit-on, craignait le roi de France plus que les Turcs. Et pourquoi ? Où jamais avait-il laissé paraître un indice de malveillance pour l'Allemagne. Et quel roi de France, depuis qu'il en existait, l'avait jamais attaquée ? Et quelle de nos armées avait jamais campé aux portes de Vienne ? N'étaient-ce pas plutôt des armées bohémiennes, hongroises, suédoises, et justement, turques ? L'empereur commit pourtant

cette lourde faute de refuser les 60,000 hommes que lui offrait Louis XIV et de consentir à grand' peine à en accepter 6,000. Voilà un beau camouflet.

Vienne ferme ses portes; 2e outrage allemand au roi.

Fut-ce déjà tout? Non. Cet exigu cerveau jugea expédient, pour la grandeur de l'Allemagne, de transformer le camouflet en outrage. Quand les 6,000 Français, sous les ordres de Coligny, arrivèrent près de Vienne, la ville ferma précipitamment ses portes, comme si Coligny eût été Kouprougli; et les Français, les Turcs. Je ne connais aucun acte plus mortifiant que celui-là pour la bravoure allemande ; ni aucun dont les suites eussent pu être incontinent plus funestes, si, à ce moment, Louis XIV n'avait pas subi encore le préjugé huit fois séculaire, que l'Allemagne avait le droit d'insulter impunément la France.

Coligny, qui était sans doute dans le même état d'hypnotisme, reçut le soufflet à la façon prescrite par l'Evangile, rejoignit Montecuculli et, dit Voltaire : « Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée *de l'Empereur* ; les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemands mêmes, *qui ne les aimaient point*, furent obligés de leur rendre justice; mais,— ajoute le grand écrivain, — ce n'est pas la rendre aux Allemands de dire,

comme on fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire. »

Deux points, dans cette citation, méritent d'être signalés : l'un, qu'avant que Louis XIV eût encore eu aucun dissentiment avec l'Allemagne, puisqu'au contraire ses soldats faisaient partie de l'armée de l'*Empereur*, déjà les Allemands *n'aimaient point les Français*, ce qui remontait d'ailleurs à Guinegate, à Bouvines et à bien d'autres faits antérieurs où les Allemands poussèrent leur expression de la haine des Français jusqu'à la rage; l'autre point qui frappe dans Voltaire, c'est l'impartiale aménité avec laquelle il rend justice aux Allemands et blâme les auteurs qui méconnaissent leur vaillance.

François Ier pour le Turc, Louis XIV contre, ont tort tous deux.

L'Allemagne nourrissait contre Louis XIV (le refus de ses 60,000 hommes et la fermeture précipitée des portes de Vienne l'ont prouvé) des soupçons. Mais sur quels griefs reposaient, en 1664, les soupçons de l'Allemagne? Que lui avait donc fait le roi de France, pour que son empereur se permît de lui prodiguer de si blessantes marques de sa défiance ? Il avait regimbé contre l'insolence de l'Espagne, de l'Angleterre, de Rome ; mais est-il donc indispensable à la grandeur de l'Allemagne que le reste de l'Europe ait le droit d'insulter gratuitement la France ?

J'admets très volontiers que l'Allemagne soit la Terre, mais la Terre n'interdit point à la lune de tourner autour d'elle ; il faut que chacun vive, même la lune.

Par hasard, le reproche que l'Allemagne aurait pu faire en ce temps à Louis XIV serait-il son expédition de 1665 contre les Barbaresques? Mais il me souvient d'avoir lu qu'elle n'éprouva jamais une aussi vive admiration pour Charles Quint, que lorsque ce monarque marcha contre le sultan Kaireddin Barberousse. L'Europe alors frémissait d'indignation, parce que François I[er] avait fait alliance avec le Padichah ; allait-elle maintenant en frémir parce que Louis XIV entreprenait la défense des Chrétiens contre les Infidèles ? A ce compte, que faut-il donc que fasse la France pour que l'Europe ne frémisse pas d'indignation ?

Ce qui est admirable en Charles Quint,
est crime en Louis XIV

Au demeurant, Louis XIV ne pouvait donner à l'Allemagne un témoignage plus opportun de sa sympathie, ni lui rendre un service plus éclatant. « Les Turcs étaient alors très redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. » (1)

(1) Voltaire. — *Siècle de Louis XIV.*

Oui, mais, si Louis XIV réussit à s'emparer de Bône et de Bougie, il fallut bientôt abandonner ces points, et le vaisseau qui portait l'expédition périt corps et biens. Est-ce ici l'objection ? Qu'à cela ne tienne ; Charles Quint répondra pour moi qu'à sa seconde croisade, lui aussi, les tempêtes et les attaques de Barberousse lui détruisirent la flotte de soixante galères montées par 20,000 hommes qu'il avait dirigée sur Alger, qu'il eut même de la peine à regagner Bougie, *qui appartenait aux Espagnols*, et de là l'Espagne.

La fortune est inconstante, mais en le constatant je m'aperçois que si, par impossible, l'incrimination de la farouche Europe eût porté sur ce que Louis XIV imposa aux Barbaresques certaines conditions avantageuses pour le commerce français dans ces parages, dès l'an 1565 Bougie appartenait aux Espagnols, ce qui est un peu plus qu'un avantage commercial.

Si l'empereur d'Allemagne pouvait sans inconvénient posséder Bougie en 1565, pourquoi donc l'Allemagne et l'Europe se voilent-elles la face parce que la France possède l'Algérie et protège Tunis en 1892? Il faut comparer, toujours comparer. J'ajoute que la France ne serait point dans l'Afrique septentrionale si le dey d'Alger n'avait, en 1830, donné un coup d'éventail à son consul. L'empereur Léopold I[er], s'il vivait, m'objecterait que la France est pour re-

cevoir des coups d'éventail et se taire, car celui dont il gratifia lui-même Louis XIV, en refusant ses 60,000 hommes et fermant les portes de Vienne à ses 6,000, ne vint précisément que de ce que Louis XIV avait osé protester contre les coups d'éventail de Philippe IV, de Charles II et d'Alexandre VII.

La maladresse de Léopold est l'effet de la haine allemande.

J'y insiste, l'avidité de gloire de Louis XIV portait sûrement sur l'Orient. L'avantage de l'Allemagne était tout entier de l'encourager dans cette voie, de l'y exalter même : d'abord, pour avoir raison du débordement qui, sans cesse, la menaçait; ensuite, pour livrer cet aliment à l'activité de ce jeune roi qui, plaisamment, à vrai dire, les faisait trembler si fort.

Mais non. Aux Habsbourg, comme aux Pippinides, ce qu'il faut en France, ce sont des rois fainéants. Henri III remplissait encore assez bien l'office, et Philippe II exultait au milieu de la Ligue. Peut-être Louis XIII eût convenu encore, sans Richelieu et Mazarin ; Philippe III, Philippe IV et leurs cousins de Vienne firent, dans tous les cas, de leur mieux. Mais un Louis XIV, qui ne voulait pas donner la préséance à l'Espagne, saluer le pavillon de l'Angleterre, permettre au pape de tirer sur le carrosse de

l'ambassadrice de France, de lui tuer un page, de blesser ses domestiques ; un Louis XIV en état d'offrir 60,000 hommes à l'Allemagne pour la défendre contre les Turcs ! voilà ce que l'Allemagne ne pouvait admettre et dont la pensée la rendait mélancolique, en attendant qu'éclatât l'inévitable *furor teutonicus*.

La sotte élimination de Louis XIV des affaires d'Orient força son effervescence de chercher apaisement par ailleurs. Il songea donc au Portugal. N'eût-il pas mieux valu que le misérablement jaloux Léopold l'eût laissé se trémousser avec les Kouprougli ? Quand Louis XIV eût bien pris Constantinople en ce temps-là, où eût été le mal ? Et rassurez-vous, il ne l'eût point gardée. Si j'en excepte l'Algérie, qui végète, dévorée par les Italiens et les Espagnols, les Français jamais ne surent conserver leurs conquêtes ; il y faut un amour du lucre et une cruauté soutenue dont leur caractère s'accommode mal. Bref, Constantinople était moins proche de Madrid et de Vienne que Lisbonne. L'incapable et imprévoyant Léopold préféra Louis XIV en Portugal qu'en Turquie.

CHAPITRE VII

L'ABOMINATION ANGLAISE

La prospérité de la Hollande indigne l'Angleterre

Nous touchons à la guerre de Hollande.

Cette contrée avait appartenu successivement aux Bourguignons (qu'elle prenait, prit et prend encore pour des Français, bien que ceux-là fussent les plus mortels ennemis de ceux-ci), aux Allemands et aux Espagnols. J'ai dit l'office que lui rendit le président Jeannin, pour accommoder sous les auspices d'Henri IV sa délivrance de l'Espagne. Elle était donc, au point où nous voici, toute fraîche émoulue des limbes de l'histoire; mais, Dieu l'ayant pourvue de beaucoup d'eau, petit poisson grandit vite. Si vite qu'en

un zest ses nageoires fendirent l'onde à travers les plus lointains océans et que, de modeste hareng, il se transforme bientôt en baleine effrayante. Qui cette croissance miraculeuse et les appétits du cétacé touchèrent particulièrement, ce fut l'Angleterre qui, seule, avait, jusque là, prétendu à l'empire des mers. Nous allons donc céder la parole à un historien anglais, réputé pour son éclectisme et son impartialité, à David Hume, que nous consulterons dans tous les cas douteux de cette aventure. Le voici qui parle :

Les Hollandais, que leur industrie et leur économie mettaient en état de donner leurs marchandises à meilleur compte dans tous les marchés, se voyaient en possession des parties les plus lucratives du commerce; et l'Angleterre avait la mortification de voir toutes les tentatives qu'elle faisait pour étendre le sien tourner à son déshonneur autant qu'à sa perte, par la vigilance continuelle de ses rivaux.

L'indignation de ses marchands augmentait en considérant la supériorité des forces maritimes de leur patrie, la bravoure de ses officiers et de ses matelots, et cette favorable situation que lui donnait *le pouvoir de troubler continuellement le commerce hollandais*. La vue de tant d'avantages les porta bientôt, par des motifs à la vérité *moins justes que politiques*, à désirer *ardemment* la guerre avec les Etats, et leur donna l'espérance *de ravir d'un seul coup par la force* ce qu'ils ne pouvaient obtenir, ou du moins obtenir qu'avec lenteur, par supériorité d'industrie.

Et deux pages après :

« Tous ces motifs réunis faisaient pencher la Cour et le Parlement à déclarer la guerre aux Etats. »

Voilà toujours bien un mobile qui n'arma jamais la main des Français : l'exaspération de voir prospérer le commerce d'un autre peuple.

Holmes prend, sans guerre, les colonies hollandaises.

Reprenons David Hume :

Sir Robert Holmes fut expédié secrètement à la côte d'Afrique avec une flotte de vingt-deux vaisseaux. Non seulement il chassa les Hollandais du cap Corse, sur lequel l'Angleterre avait quelques prétentions; il se saisit avec le même bonheur des établissements du cap Vert, de l'île de Gorce et de plusieurs bâtiments qui commerçaient sur cette côte. De là, faisant voile en Amérique. il se mit en possession de la Nouvelle-Belge, appelée depuis la Nouvelle-York, pays que Jacques Ier avait donné au comte de Stirling, mais où l'on n'avait jamais vu que des établissements hollandais. Lorsque les Etats se plaignirent de ces hostilités, le roi, désavouant ce qu'il ne pouvait justifier, feignit d'ignorer l'entreprise de Holmes et poussa la dissimulation jusqu'à faire conduire cet amiral à la Tour. Mais il ne tarda pas à lui faire ouvrir les portes de la prison.

Vous verrez dans un instant l'Angleterre entrer dans la Triple Alliance de ce temps-là, sous prétexte que la France menaçait le repos des autres nations.

L'ignominie de 1808, les Anglais contre la Hollande.

Pour la citation qui suit, j'ai besoin de rappeler que Charles II était au plus mal avec son Parlement.

« Le roi n'avait pas encore reçu de subsides du Parlement, mais ses propres fonds et son crédit le mirent en état d'équiper une flotte. *La ville de Londres lui prêta cent mille livres sterling et l'animosité nationale seconda ses armements...* On publia l'ordre de saisir tous les vaisseaux hollandais; 135 furent pris... Le Parlement, lorsqu'il fut rassemblé, accorda le plus ample subside qu'un roi d'Angleterre eût jamais obtenu... *L'avidité des marchands* et l'espoir du succès avaient animé toute la nation. »

Je renonce à souligner tous les traits qui me paraissent odieux dans cette piraterie *nationale* contre un peuple ami, dont le seul tort est de gagner de l'argent.

On parle de l'infamie de Bayonne, mais cette infamie est un acte évangélique si on la compare à la chose abominable, hideuse, sans nom, que je raconte. Que voulait Napoléon ? Régner sur l'Espagne; et non la ruiner, lui voler son commerce et son industrie. Tout au moins la soif de domination, pour haïssable qu'elle soit, peut-elle encore être d'une grande âme. Mais le seul amour de l'argent, du lucre ! et pour cela prendre un peuple en traître dans ses colonies,

sans déclaration de guerre ni rien ; sans autre passion que celle de l'or ! Ah ! je rougis pour l'Angleterre.

Dans le forfait de 1808, quel est le félon, le tyran, l'envahisseur ? Napoléon, car la nation n'a que faire dans ce tissu de lâchetés. Il en va tout autrement en Angleterre. C'est la nation tout entière qui se lève et dit à son Parlement, qui répète à son roi : « Soyons vils et lâches, abusons de notre force, dépouillons la Hollande, prenons-lui son argent et à jamais empêchons-la d'en gagner d'autre. »

Ce qui me stupéfie c'est que, de cela, le gros des Hollandais n'a pas la moindre souvenance. Il sait, et rien de plus, on ne lui en a point appris davantage, que c'est du Français qu'il faut que la Hollande se méfie ; il ignore profondément que Louis XIV et Napoléon ne lui causèrent pas le vingtième du mal que lui fit Charles II ; il n'a aucun soupçon que ce fut la Hollande, par le traité de La Haye, qui provoqua Louis XIV , tandis que ce fut Charles II qui d'un revers de main lui rafla toutes ses colonies, avant même qu'il fût question de guerre ; il ne fait aucune différence entre les deux souverains les plus absolus du monde occidental moderne, proclamant la guerre de leur autorité privée, et le peuple anglais la proclamant tout entier, dans un élan unanime d'envie et de rapacité. Pas plus, d'ailleurs que l'Anglais, en 1808,

n'éprouve la moindre vergogne en s'opposant derrière Moore et Wolesley à la traîtrise de Napoléon. La pudeur ne lui dit pas qu'en flétrissant l'invasion de l'empereur il marque au fer rouge le pirate qu'il fut lui-même en 1664 et 1665 contre la Hollande. L'Europe vit dans un état de cécité profonde, elle lit force journaux et se croit instruite : elle l'est selon les fausses décrétales qu'on lui enseigne sur les bancs de l'école, sous le nom fallacieux d'histoire.

Voilà un premier point établi.

L'Angleterre, sans autre motif que la cupidité, fit le possible pour ruiner la Hollande de fond en comble ; elle lui causa en effet un dommage au moins égal, sinon supérieur à celui de Louis XIV ; le renom de l'Angleterre est indemne parmi les Hollandais, le nôtre est marqué au coin de l'indélébile suspicion. Pourquoi ?... Systématique ignorance de l'histoire.

A nous les Pays-Bas espagnols, moyennant la ruine de la Hollande

Examinons maintenant quel rôle fut celui de la France, pendant cette guerre entre l'Angleterre et la Hollande. C'est l'Anglais David Hume qui nous va l'apprendre. L'amiral hollandais, Opdam, vient d'essuyer une effroyable défaite :

Le malheur des Hollandais détermina leurs alliés à les secourir. La France était engagée dans

une alliance définitive avec les Etats; mais ses forces maritimes étant encore dans l'enfance, elle avait beaucoup d'éloignement pour une guerre de mer avec une puissance aussi formidable que l'Angleterre. Louis XIV s'efforça longtemps de concilier les deux partis par sa médiation, et fit passer à la cour de Londres un ambassadeur dont le voyage fut infructueux. Lord Hollis, ambassadeur anglais à Paris, s'efforçait en même temps d'engager le monarque dans les intérêts de l'Angleterre, et lui fit au nom de son maître les offres les plus séduisantes. *Charles promettait d'abandonner à la France tous les Pays-Bas espagnols, pourvu que Louis lui laissât poursuivre ses avantages contre la Hollande* (1). *Mais le monarque français, quoique la conquête d'un si beau pays fît le principal objet de son ambition,* REJETA *des offres contraires à ses véritables intérêts...*

Cette contrariété est plus que discutable. J'y suis, pour moi, d'un avis diamétralement opposé.

Lorsque de Lyonne, un des ministres de France, assura Van Benninghen, ambassadeur des Etats (dont je prie le lecteur de se rappeler le nom) que cette offre avait été répétée pendant six mois à son maître : *Je le crois sans peine*, répondit le Hollandais, *c'était assurément l'intérêt de l'Angleterre.* (2)

Ah ! je respire. Voilà qui vous a un petit parfum d'honnête homme et aussi de roi maître de

(1) D'Estrades, lettre du 19 décembre 1664.

(2) d'Estrades, lettre du 14 août 1665.

ses ambitions, et enfin d'allié fidèle, qui met du baume sur le cœur, quand on sort de la fétide étuve de Charles II et de ses sujets !

Hume ajoute : « L'extrême faiblesse de l'Espagne aurait rendu les conquêtes des Français fort aisées *et même infaillibles.* »

La France avançait cependant ses préparatifs maritimes sur l'Océan et la Méditerranée.

Le Danois, pirate avec l'Anglais, deux fois traître à Berghem

Il faut supprimer la France, il n'est forfait qu'elle ne commette, au lieu que les autres puissances ne demandent qu'à vivre honnêtement en paix entre elles. Nous allons, après l'Angleterre, en prendre pour exemple le Danemark. Cet honnête Hume ! on le dirait à mes gages, tant il me sert à souhait !

D'un autre côté, le roi de Danemark n'était pas disposé à demeurer spectateur oisif d'une querelle entre les puissances maritimes. Le rôle qu'il y joua fut très singulier : il convint secrètement avec Charles de saisir tous les vaisseaux hollandais qui se trouvaient dans ses ports et *d'en partager la dépouille avec les Anglais*, s'ils lui prêtaient secours dans l'exécution. Pour rendre *sa proie* plus abondante, il invita *perfidement* les navires hollandais à choisir leur retraite dans ses ports, et *cette confiance* engagea la flotte des Indes orientales, très richement chargée, à relâcher à Berghem. Sandwich, qui commandait la marine an-

glaise depuis que le duc d'York avait débarqué, dépêcha sir Thomas Tiddiman avec une escadre *pour enlever ces trésors.* Mais, soit par la lenteur du roi de Danemark à transmettre ses ordres au gouverneur, ou, ce qui est plus probable, par *avidité* pour une *proie* qu'il ne voulait partager avec personne, l'amiral anglais manqua l'entreprise, quoiqu'il déployât une grande bravoure. *Le canon danois fit feu sur lui*, et les Hollandais, qui eurent le temps de se fortifier, firent une vive résistance.

C'est de la France que se plaint la Hollande et non du Danemark ; jamais pourtant la France ne commit à son égard un acte aussi ignominieux que celui-là. C'est la France qui, à entendre l'Angleterre, est une fourbe et une avide ; jamais pourtant la France ne l'eût voulu tromper aussi bassement que fit ici le Danemark.

Il convient d'ajouter que l'Angleterre, 142 ans après, prit sa revanche en bombardant inopinément Copenhague, en y tuant 2000 habitants qui savaient à peine de quoi il retournait, en dépouillant l'arsenal et en volant la flotte danoise. La gredinerie anglaise de 1807 fut le pendant de la gredinerie danoise de 1665; mais dans quelles proportions majorée !

Nouvelles trahisons du Danemark. Sa vénalité.

Je retourne m'ébaudir au marécage danois.

La honte de cette conduite (l'affaire de la flotte des Indes Orientales) engagea le roi de Danemark

à conclure avec sir Gilbert Talbot, envoyé d'Angleterre, une alliance offensive *contre les Etats* ; et, ce qui paraîtra fort étrange, *dans ce même temps*, son résident à La Haye conclut, par ses ordres, une alliance offensive *contre l'Angleterre*. Il s'attacha au second de ces deux traités, sans doute par jalousie pour l'accroissement de la puissance anglaise, et tous les vaisseaux de cette nation *furent saisis et confisqués dans ses ports*. C'était rabaisser sensiblement l'avantage que Charles avait obtenu sur les Hollandais. Non seulement le commerce de l'Angleterre recevait une vive atteinte, mais les forces du roi de Danemark étaient considérables et menaçaient à chaque moment de se joindre avec les Hollandais. Ce prince était convenu d'assister ses alliés (la Hollande et la *France*) avec une flotte de trente voiles et recevait pour cet important service un subside de 1,500,000 écus, *dont 300,000 étaient payés par la France.*

Le vrai Louis XIV; au pis, instrument de la Providence.

Comme dans une symphonie où un instrument d'abord, puis deux, puis quatre, puis tous éclatent successivement en un tout magistral, admirez comme progressivement la félone agression de la Hollande par l'Angleterre va mettre en œuvre tout l'orchestre européen, et comme les nations, dans ce concert, vont produire une parfaite harmonie, dont les timbres seront l'avidité, la duplicité, la cruauté, le mensonge, la fourberie, l'infamie, l'hypocrisie, le cynisme et tout le cortège des vices humains.

Seule, parmi ces cuivres qui sonnent la haine et le massacre; seule, parmi ces hautbois et ces flûtes qui affecteront sournoisement l'effroi d'innocents pâtres soudainement troublés dans leurs ébats par le strident éclat des clairons et le sourd roulement des tambours; seule, vous verrez et entendrez la France dominer ce bruit d'une voix éplorée : la voix humaine, tour à tour modulant les accents de la juste fierté impudemment outragée par les uns et les autres : l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien, l'Allemand; ceux de la bonté venant en aide aux faibles : hier au Portugal, à la Hollande aujourd'hui; ceux du sens moral indigné contre l'ingratitude de cette dernière; ceux de la colère contenue de deux siècles de persécution, soudain réveillés par de nouvelles attaques de l'Espagne; ceux de la fureur de six siècles d'invasion tout à coup ravivés par un renouveau de haine de l'Angleterre; ceux de la douleur de dix siècles d'inénarrables tortures subies de la part de l'Allemagne, inopinément remis en mémoire par un Léopold en qui, cependant, la France pouvait à juste titre voir un ami, puisque la veille à peine elle lui avait abandonné l'Espagne.

Il ne fut point du tout, ce règne de Louis XIV, ce que l'a fait la légende. Que Louis ait eu de coupables mouvements d'orgueil, c'est incontestable ; mais qu'il fût toujours l'agresseur, c'est ce qui est faux le plus souvent.

Et puis, nous autres, nous sommes une nation de sceptiques et d'athées, on l'a dit assez ; nous pouvons donc nier la main de la Providence, bien que, personnellement, je n'en aie garde. Mais l'Europe, si pieuse et si longtemps la tortionnaire de la France, comment pourrait-elle récuser, dans la hauteur qu'à son tour lui imposa ce roi, le juste châtiment de tant de crimes qu'elle avait commis contre la France ?

La Hollande sauvée du ravage allemand par la France.

Je reprends mon récit ou plutôt celui de l'Anglais David Hume.

L'évêque de Munster fut le seul allié que Charles put acquérir. Ce prélat, homme ambitieux et remuant, portait une haine violente aux Etats, et fut aisément déterminé, par la promesse d'un subside d'Angleterre, à tenter une incursion sur les terres de la République. Il y fit entrer quelques troupes tumultuaires : vingt mille hommes, qui n'y trouvèrent qu'une molle résistance. Autant les forces maritimes de la Hollande étaient redoutables, autant celles de terre étaient misérables et mal dirigées. Mais *après avoir étendu ses ravages dans plusieurs provinces*, le prélat guerrier vit arrêter ses progrès.

Voilà le rôle allemand, voici le rôle français :

La France fit marcher contre lui six mille hommes... Enfin l'évêque se crut heureux de pouvoir faire la paix par la médiation de la France.

La Hollande, sans nous, détruite par l'Angleterre.

Cette entreprise du pillage de la Hollande avait rétabli le plus tendre accord entre Charles II et son Parlement :

La bonne intelligence ne cessa point de régner entre le roi et les deux Chambres. Celle des Communes lui accorda sans opposition un subside de 1,250,000 livres sterling qu'il demandait.... *Depuis que la France avait pris part à la guerre, il était évident que les forces de l'Angleterre n'étaient plus égales. La seule jonction du Français pouvait donner une vraie supériorité à la République.*

Les Hollandais sont battus, la division se met parmi leurs officiers.

Les Anglais, devenus incontestablement maîtres de la mer, *insultèrent les Hollandais jusque dans leurs ports*. Holmes reçut ordre d'entrer avec un détachement dans la ville de Vlie, *où il brûla cent quarante navires marchands, deux vaisseaux de guerre et Brandaris, grand et riche village de la côte.*

David Hume nous défend contre nos historiens.

Il poursuit :

Louis XIV, craignant enfin que les Hollandais ne fussent accablés, ou du moins que de Witt, *son ami* (c'est très beau cela, très imposant, le Roi-Soleil, ami du républicain de Witt ; et c'est un Anglais qui use de cette locution), ne fût éloigné du gouvernement, hâta la navigation du duc de Beaufort.

Par un fatal concours de circonstances, les deux flottes ne purent malheureusement se joindre. La française, obligée de rebrousser chemin, put échapper à la vigilance anglaise. Il appartenait aux historiens français de chercher et de découvrir une perfidie dans cet heureux hasard. Aussi bien ils ne s'en font pas faute.

L'abbé Prévost, dans son livre *Ubi suprà*, s'exprime ainsi, page 246 :

> Il est assez surprenant, dit Rapin, que les Anglais, qui s'étaient postés à l'île de Wight pour empêcher la jonction des deux flottes ennemies, laissassent passer et repasser celle de France sans l'attaquer. Cela peut donner lieu de soupçonner qu'il y avait quelque intelligence entre la France et l'Angleterre; *mais on ne trouve là-dessus* aucun éclaircissement.

Quelle aubaine! L'abbé Prévost et tous les autres historiens français qui s'autorisent, après lui, de l'insinuation de Rapin, oublient seulement que ce Rapin, proscrit de l'Edit de Nantes, se retira en Angleterre, puis en Hollande, et de là encore en Angleterre, *avec le prince d'Orange*, qui devint Guillaume III, qu'il fut aide de camp du général Douglas et précepteur du jeune duc de Portland. C'est affaire aux Français, cet amour de la calomnie d'eux par eux-mêmes.

Heureusement que l'esprit de justice d'un écrivain étranger juge moins sévèrement de notre honneur.

Je comprends bien des vanités, mais non celle de vouloir à tout prix passer pour cauteleux et fourbe. David Hume a une tout autre manière d'envisager les effets de notre alliance avec la Hollande :

Charles commençait à reconnaître qu'il n'y avait aucune espèce de succès pour toutes les vues dans lesquelles on avait entrepris la guerre... Maintenant que la Hollande se trouvait soutenue par *deux* puissants rois, tout le territoire, depuis l'extrémité de la Norwège *jusqu'aux côtes de Bayonne*, devenait ennemi pour les Anglais; et Charles, qui n'était ni passionné pour la vie active, ni stimulé par une ambition violente, cherchait sérieusement les moyens de rendre la paix à son peuple, fortement prévenu contre une guerre qui était devenue tout à la fois inutile et ruineuse.

La Hollande sauvée de l'Angleterre par la France.

Il me paraît que la France rendit en cette occurrence quelque service à la Hollande; disons qu'elle la sauva, c'est tout ce que je voulais démontrer.

Ce fut d'ailleurs à Paris, dans les appartements de la reine-mère, que fut réglé le traité, dit de Bréda, qui donna pleine et entière satisfaction aux Hollandais; le choix de cette ville et de ces appartements indique surabondamment qui exerça l'action prépondérante dans le salut de la Hollande.

On pourrait croire que je me suis étendu plus que de compte sur cette abomination de l'Angleterre contre la Hollande. J'ose dire qu'on se tromperait. J'ai, conformément à mon système, dégagé l'un des phénomènes, l'une des causes qui forment la clef de voûte de ma critique.

CHAPITRE VIII

L'INFAMIE DE LÉOPOLD I[er]

1667 ou 1859, Bréda ou Zurich,
Hollande ou Italie.

Juillet 1667, c'est Novembre 1859; Bréda, c'est Zurich; la Hollande délivrée de l'Angleterre par la France va montrer le chemin de l'ingratitude immédiate à l'Italie, par la France arrachée des chaînes de l'Autriche. Et, pour que les deux pendants soient d'une parfaite ressemblance, c'est également en la forme et sous le nom de Triple Alliance que l'indépendance du cœur de la Hollande se va révéler.

L'Angleterre, dans la sanglante pasquinade que nous allons voir, tiendra le rôle que joue actuellement l'Autriche. Battue par la Hollande et la France, elle sera l'alliée de la Hollande contre la France. Je crois l'avoir déjà dit : l'his-

toire est un *circulus* où les mêmes faits se représentent sans cesse, avec cette base immuable : la turpitude humaine.

Injustice de Voltaire sur la ladrerie française.

Si j'en crois Voltaire, qui, dans ses inimitables artifices de style, est réduit à se montrer le détracteur de la France pour faire la leçon à ses rois, Louis XIV fit « payer chèrement » aux Hollandais le secours de six mille hommes qu'il leur envoya « pour les défendre contre l'évêque de Munster ». Il « les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents ; Colbert mit sur leur compte non seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, *ni reçu avec moins de reconnaissance.* »

Voltaire parle en grand seigneur et en prend bien à son aise. Tout d'abord les Hollandais étaient en effet « des marchands opulents » ; c'était même toute la cause de la guerre que leur faisait l'Angleterre. Eh bien ! pourquoi la France, qui avait de si lourdes charges à supporter et qui était bien aussi « un homme puissant », eût-elle, en outre de sa puissance, prodigué son trésor ? Je l'ai cent fois montrée faisant couler l'or à flots, tantôt dans l'escarcelle de

ce roi-ci, tantôt dans celle de celui-là. Que lui en revint-il, si ce n'est la perpétuelle invasion par ses pauvres et quémandeurs ? Quelle reconnaissance a-t-elle recueillie de ce désintéressement ? Me voici bien empêché; j'aurais voulu poser la question différemment : ne payâmes-nous pas toujours, eussé-je voulu demander, tous les secours que nous reçûmes des autres nations ?... Mais nous n'en reçûmes jamais d'aucune, alors ?... Au demeurant, c'est ici Colbert, avec le rigide esprit d'économie qu'on lui connaît, qui agissait, et l'exemple n'est pas rare du serviteur qui met la main à la pâte, moins généreux que le maître, qui dépense sans compter. David Hume, d'ailleurs, ne nous représente pas la France sous un jour si parcimonieux, quand il nous la montre payant un subside de 300,000 écus au roi de Danemark pour le gagner à la cause de la Hollande. Eh mais ! j'y songe, ce roi de Danemark, se faisant attribuer 1,500,000 écus pour un concours équivoque, est-il donc sensiblement plus large que Louis XIV ? Non, vétilles que cela; les bienfaits sont au cœur comme certains médicaments à l'estomac : ils soulagent, ils sauvent; mais, aussitôt pris ou reçus, le cœur et l'estomac ont également hâte de les vomir.

Trêve d'observations sur un objet aussi banal. Nous touchons à la grosse affaire du règne de Louis XIV : la succession d'Espagne.

Sa dot impayée, la renonciation de Marie-Thérèse est nulle.

Par le traité des Pyrénées, conclu en 1659, Louis XIV avait renoncé pour la princesse Marie-Thérèse, qu'il épousait, au trône d'Espagne, moyennant paiement d'une dot de 500,000 écus d'or. Tel est le point de droit, qui n'offre place à aucun doute : la non exécution de l'une des deux conditions entraîne l'annulation de l'autre. Louis XIV aurait pu alléguer vingt précédents, je citerai au hasard le premier qui s'offre à mon crayon. Par le traité de Noyon, Charles d'Autriche (depuis, Charles-Quint) s'était engagé à payer 100,000 écus d'or pour garder Naples, que son grand-père avait prise à la France par trahison, comme l'Allemagne lui subtilisa la rive gauche du Rhin, au traité de Verdun. Devenu empereur, Charles cessa de payer; et ce fut, avec son oubli de « contenter, selon la raison, la reine de Navarre, avant huit mois », le point de départ des six guerres que se firent les Valois et les Habsbourg, de 1520 à 1559.

J'oserai d'ailleurs, en passant, faire observer que, hormis les Français, très peu de peuples, en ce temps au moins (pour éviter des actualités de mauvais goût), remplissaient leurs engagements pécuniaires. De prime-saut, ma mémoire court à Edouard IV d'Angleterre, sur

lequel il me revient justement aussi certaines réminiscences de l'ordre dotal qui me prouvent que si les souverains étrangers (toujours de ce temps) professaient un faible respect de leurs obligations métalliques, ils exerçaient au contraire un contrôle vigilant sur celles de la France.

Toujours la paille et la poutre. Ah! si Jésus ne fût devenu Dieu, quel admirable moraliste il eût été!... Je puis bien affirmer que si, après la bataille d'Héricourt, j'eusse été à la place de Louis XI, c'eût été bientôt fait de me gager sur l'Alsace des redevances toujours impayées de Frédéric III. Voilà encore une légende — celle de la légèreté française et de la gravité étrangère dans l'observance des termes et délais, traités et promesses, — qu'il faudra que l'Europe se résigne à rayer de ses tablettes ; mais j'y reviendrai à l'occasion. Bref, la dot de Marie-Thérèse ne fut point payée ; aussi, dès 1662, Louis XIV réclama de son beau-père l'abrogation de la clause de renonciation. Celui-ci, qui avait dit lui-même tenir cette clause pour une « fadaise », refusa néanmoins. Il ne peut y avoir là matière à discussion.

Tout au plus, s'il se fût agi d'une autre marchandise que la vivante chair d'une femme, un juge qui aurait trouvé le marché léonin aurait-il pu ordonner, pour dégager Philippe IV de son obligation, que Louis XIV fût aussi dégagé de la sienne, qui était de dormir avec Marie-Thérèse,

mais ceci était impossible, car en 1662 ils avaient sûrement déjà dormi ensemble, et l'obligation qu'il avait remplie vis-à-vis d'elle était d'une telle nature qu'il ne dépendait ni de lui, ni d'aucun juge, ni de personne au monde, de faire qu'elle n'eût pas reçu son exécution. Il y avait donc impossibilité matérielle de revenir sur le contrat, l'une des deux parties ayant irrévocablement rempli la clause qui lui incombait. A ce titre l'Espagne appartenait juridiquement à Louis XIV ; toute l'encre dépensée pour prouver le contraire l'a été en pure perte.

Ce n'est pas en France, mais en Allemagne, qu'est le péril espagnol.

En fait, Louis XIV, jusqu'au traité de Ryswick, poursuivit-il réellement le trône d'Espagne ? Point du tout. Qui donc en avait sérieusement envie ? L'empereur d'Allemagne. Mais alors, pourquoi Louis XIV se réclamait-il de son droit ? C'est que dans ce droit il y avait autre chose que l'Espagne ; il y avait la Flandre, il y avait la Franche-Comté, il y avait le Roussillon, il y avait enfin les provinces de France, seule partie de la succession dont Louis comptât se prévaloir. C'est ce qu'il faudrait prouver. Philippe IV était mort en 1665, laissant sa couronne à Charles II, un chétif garçonnet de cinq ans ; sur quoi, laissons parler Voltaire :

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts; Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent *dans son enfance* à peu près le même traité de partage *qu'ils entamèrent depuis sa mort*. Par ce traité, qui est actuellement au Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles *l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur*... Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Léopold, prétendant à l'Espagne, sans aucun droit.

Est-ce clair et itératif? « Dans son enfance... depuis sa mort... » Sous le souffle de ces quelques lignes, tout l'échafaudage des ambitions démesurées de Louis XIV s'écroule comme par enchantement. Le fond s'en réduit à la portion congrue et légitime que tout roi de France avait le devoir de revendiquer : celles de nos provinces que l'Espagne détenait indûment. L'accuser pour cela d'ambition, c'est comme si l'on nous accusait, nous, Français, du traité de Francfort, parce que nous soupirons après notre Alsace et notre Lorraine.

Pour s'entendre en cette délicate affaire, il y faut aller de bonne foi, sinon rien de possible, si ce n'est du bafouillage ou de la calomnie. Je viens de prouver que ce que visait Louis XIV, en 1667, n'était en aucune manière l'Espagne, dont le trône était d'ailleurs occupé;

j'ai prouvé de même que celui qui visait ce trône au cas où il viendrait à vaquer c'était l'empereur d'Allemagne, qui n'y avait d'ailleurs, dans cette éventualité, pas le moindre droit ; car, en admettant même que, malgré le non-paiement de la dot, la renonciation de Marie-Thérèse fût ou dût être tenue pour irrévocable, ce n'était point du tout Léopold qui venait en première ligne après elle, mais bien Marie-Antoinette, épouse de Maximilien de Bavière. En effet, celle-ci était fille de Marguerite-Thérèse, la propre sœur de Marie-Thérèse, comme elle donc fille de Philippe IV; tandis que Léopold n'était que fils de Marie-Anne, fille de Philippe III. La princesse bavaroise était par conséquent, d'un degré, plus rapprochée que lui de la couronne d'Espagne, et lui, troisième en rang, voulait usurper cette couronne, tandis que Louis XIV n'en avait pas la moindre envie, puisque, pour entrée de jeu de ses plans, il la lui abandonnait. Où est l'ambitieux, où est l'usurpateur ? En France ou en Allemagne ?

Y avait-il droit de dévolution? — Oui. —
Alors, quoi?

Ce que prétendait Louis XIV sur la succession de Philippe IV, vu le non-paiement de la dot de Marie-Thérèse, n'était donc pas le royaume d'Espagne, mais bien, en vertu du droit de dé-

volution, une partie de ce royaume qui était française.

On sait de reste ce qu'était le droit de dévolution; je vais cependant à tout hasard vous en rafraîchir la mémoire. On appelait de ce nom une coutume « en usage dans quelques provinces des Pays-Bas espagnols, et qui attribuait les biens patrimoniaux exclusivement aux enfants du premier lit. Or Charles II était un enfant du second lit ». Louis voulait donc, bénéficiant de ce droit, qu'on lui livrât dès alors les pays où le droit de dévolution était en vigueur : le Brabant, le Limbourg, Malines, Anvers, Namur, le Hainaut, etc. Il faisait en tout ceci œuvre de la plus parfaite modération. Il prend à sa charge une femme, moyennant 500,000 écus d'or; cette dot payée, la femme renonce à ses droits de succession sur l'Espagne; elle n'est point payée, la femme rentre en possession de ses droits, et si Louis XIV eût été Léopold il n'aurait jamais permis à Charles II de s'asseoir sur le trône. Que fait cependant Louis XIV? Il dit à l'empereur d'Allemagne : « Je sens bien que j'aurai maille à partir pour la succession d'Espagne; aussi bien, comme je ne tiens point à me fourrer dans ce guêpier, tandis que je sais que vous autres, Allemands, vous êtes fort amateurs de ce genre d'opérations, je vous cède mes droits. » — « Bien parlé, cela, dit le Kaiser, j'accepte. » — « Je n'y mets qu'une condition,

poursuit Louis XIV : de mémoire d'homme, Allemands, Bourguignons, Espagnols, un tas de gens, occupent effrontément la Flandre, qui est terre de France; j'ai un moyen légal de la recouvrer, qui est d'invoquer le droit de dévolution. Ce n'est pas vous qui pourriez songer à me le contester, puisqu'en acceptant la cession de mes droits sur l'Espagne vous reconnaissez formellement mes droits totaux, *à fortiori* partiels. Eh bien, donnez-moi votre parole que vous me laisserez faire ma besogne, maintenant que la vôtre est taillée. » — « Tope là! chose convenue ! »

Secret du traité cédant l'Espagne à l'Empereur

Léopold y met cependant une hypocrisie dont l'Allemand n'est pas coutumier dans ses larcins de peuples, où d'habitude au contraire il aime assez à casser les vitres, agrémentant seulement le bruit des carreaux brisés du nom de Dieu, son culte de la force et celui de l'Eternel n'allant pas l'un sans l'autre. Pour Léopold, au récit de Voltaire, il fut très cafard dans la circonstance.

Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit : il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance, qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage, et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une

cassette de métal dont l'empereur aurait une clef et le roi l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles et non à Florence : ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre..

Légitimité de la reprise des Pays-Bas espagnols

Ainsi, bien rassuré, Louis envahit les Pays-Bas espagnols. Oh ! ce ne fut pas long.

Louis n'eut qu'à se présenter... Il entra dans Charleroi comme dans Paris (juin 1667); Ath, Tournai furent prises en deux jours ; Furnes, Armentières, Courtrai ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée, qui se rendit le lendemain (6 juillet 1667). Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de 6 000 hommes, capitula (27 août) après neuf jours de siège...

Les populations de ces diverses villes me paraissent avoir opposé moins d'hostilité à la France que l'Alsace, en 1870, à l'Allemagne. Pourquoi ? C'est qu'elles étaient gauloises, tandis que l'Alsace n'était pas germaine.

Ceci m'amène à élucider un point.

Ce qu'après la constitution des Provinces-

Unies, que nous appelons aujourd'hui la Hollande, on nomma les Pays-Bas espagnols, c'est, à peu de chose près, ce qui forme actuellement la Belgique. Etant donné la neutre indépendance dont la France dota ce pays sous Louis-Philippe et l'amour que les Belges ont pris de cet Etat, je ne voudrais, pour rien au monde, y attenter; mais, historien, je ne puis cependant moins que de constater que, sous Louis XIV, les Pays-Bas étaient la France par excellence, cette France ou cette Gaule dont j'ai tant parlé à Guillaume II, qui s'étendait de l'Escaut à la Méditerranée, — cette France ou cette Gaule, dont le berceau fut précisément la Batavie méridionale, la Toxandrie, qui devint, au moyen âge, le Brabant.

Louis XIV disait donc vrai, lorsqu'en envahissant les Pays-Bas il déclarait solennellement: « Nous entendons *entretenir très religieusement la paix ;* mais nous tâchons d'entrer en possession de ce qui nous est *usurpé.* » Oui, cette guerre, si l'on peut ainsi désigner le voyage de plaisir d'une cour et d'une armée, fut l'une des plus légitimes qu'on fît jamais ; car reconquérir ce qu'autrui vous usurpa, ce n'est point conquérir. C'est pourquoi jamais, au point où j'en suis, nous n'entreprîmes rien sur l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, parce que tout ce que nous entreprîmes contre elles ne fut que pour ressaisir ce qu'elles nous avaient arraché ou surpris.

La reprise de nos provinces, taxée de conquête! Quel mensonge !

Ma colère est immense quand, à cette époque, sur quelque historien du monde, et spécialement de la France, je jette les regards, je vois qualifier de conquêtes la reprise de l'Alsace, de la Lorraine, de la Flandre, de la Franche-Comté, du Roussillon. Mais qu'est un corps sans extrémités? Tel un pays sans ses frontières. Et quand nous commettons cet acte saint et vital de ressaisir les nôtres, nous sommes des conquérants! C'est vraiment trop se moquer du sens des mots. Tenez, je voulais, ce tantôt, revoir un peu ce que de tout cela disait Saint-Simon. J'ai rejeté le volume. Lui aussi tient le ressaisissement de la France par elle-même pour conquête. Ce pays-ci, pour le bon marché qu'il fait de lui-même, en vérité, mérite la façon dont l'étranger le traite. Ah! que n'y suis-je quelqu'un! La radicale réforme que j'introduirais dans la notion qu'on y a de l'histoire, de l'hospitalité, de l'internationalisme, de tant d'autres choses par où cette nation, si bien douée, tour à tour se grise ou se ravale et se livre comme à plaisir!

Feintes et vaines alarmes de l'Europe hypocrite

C'est maintenant qu'un bel orage se va lever à l'horizon ; toutes les ingratitudes, toutes les défections, toutes les lâchetés vont s'entrecho-

quer sous l'action fulgurante de l'imperceptible Hollande ; c'est sur la Hollande que tombera tout à l'heure la foudre, que nous l'allons voir allumer elle-même.

On a vu, n'est-ce pas ? le bien que lui vient de faire Louis XIV. Eh bien ! me défiant de ma partialité, je veux laisser le soin de ce récit à l'Anglais David Hume.

> Cette expédition, également heureuse et rapide, jeta de vives alarmes dans presque toutes les cours de l'Europe.

Juste Dieu ! que ces cours s'alarment aisément ! Chacune d'elles est moins prompte à s'effaroucher, quand c'est elle qui se rue sur sa voisine comme un torrent. Que dis-je... sa voisine ! Les Pays-Bas n'étaient pas, il s'en faut, voisins de l'Espagne. Elle y fit cependant quelque ravage.

Mais laissons parler Hume :

> Comme il n'y avait aucun Etat plus voisin du danger, il n'y en eut point de plus alarmé que les Provinces-Unies. Elles étaient engagées *avec la France* dans une guerre contre les Anglais, et Louis leur avait donné sa parole de ne rien entreprendre contre l'Espagne sans les en informer; mais il différa cette ouverture jusqu'à la veille de l'action. Si la renonciation de la reine sa femme était nulle, on prévoyait qu'après la mort du roi d'Espagne, prince d'une santé faible, Louis prétendrait à la monarchie entière, après quoi l'on se flatterait en vain de mettre des bornes à ses prétentions.

Un mot de Léopold épargnerait 40 ans de guerre.

On prévoyait fort mal, puisque celui qui « prétendait à la monarchie entière » et qui ne mettait plus « de bornes à ses prétentions », c'était l'empereur d'Allemagne. Premier point très plaisant.

Le second, c'est l'innommable délicatesse de Louis XIV, n'ouvrant pas la boîte de Pandore où gisait le secret, le grand secret : l'Espagne convoitée par l'Allemagne et non par la France. Il eût fallu à ce souverain un ministre de l'acabit de M. de Bismarck, lequel, en 1870, ne divulgua pas seulement tous les mystères de chancellerie, mais exhiba jusqu'à d'informes brouillons, vierges de signatures; ces indiscrétions contraires à toutes traditions diplomatiques ne suffisant plus, inventant même des pièces qui jamais n'avaient existé (1). A la bonne heure ! mais un Louis XIV qui tient en main de quoi rassurer tous, de quoi rétablir son crédit, mais qui n'en use et n'y songe même, tant le Français a le respect du silence promis, voilà ce qui est si admirable en même temps que si déplorable, qu'on en demeure stupéfait quand on songe aux conséquences qui sortirent de ce mutisme héroïque.

---

(1) Ces lignes étaient tracées bien avant le fameux aveu des *Hamburger Nachrichten* sur la falsification de la dépêche d'Ems.

Rassurons-nous toutefois, l'Empereur va parler; il ne souffrira pas que, pour la seule dissimulation de ses coupables visées, l'Europe devienne, un demi-siècle durant, un bain de sang, ni qu'on accuse la France et son roi d'un crime que ne méditaient que l'Allemagne et son empereur... Je tends vainement l'oreille... Cela ne se peut cependant. Il n'est point d'Allemand, d'empereur d'Allemagne moins encore, capable d'un tel excès d'indignité. Une voix, une grande, une auguste voix va retentir dans l'espace, criant : *Me, me adsum qui feci !...*

Non, rien, rien que ces deux lignes de l'historien anglais :

L'empereur et les princes allemands firent éclater quelques marques de mécontentement; mais leurs mesures furent lentes et mal concertées.

Dieu !... Dieu !... Quelle honte, quel opprobre pour une nation !...

Charles-Quint anxieux de l'équilibre européen.

Poursuivons :

Les ministres espagnols se récriaient de toutes parts contre l'injustice manifeste des prétentions du roi de France et représentaient qu'il était de l'intérêt de toutes les puissances de l'Europe plus que de l'Espagne même de s'opposer à la conquête des Pays-Bas.

Ceci remémore les appels que fit à l'Europe Frédéric II de Hohenstaufen, quand, ayant traîné la papauté aux gémonies, elle lui eut fait

à son tour mordre la poussière. L'Espagne, sous Charles-Quint et Philippe II, trouvait tout naturel de nous fouler aux pieds, de camper à Paris, de vouloir faire de la France une de ses provinces; l'équilibre de l'Europe, à tout cela, ne risquait point de se compromettre; mais que l'Espagne cessât de nous dicter la loi, d'être maîtresse de notre frontière septentrionale, voilà qui était pour ébranler la terre sur ses fondements; car enfin c'était bien pour donner Tournai, Thérouanne, Cambrai aux Wisigoths, que les Francs y avaient fondé leur domination, et Jules César, dans ses Commentaires, expose avec un soin jaloux que, du faîte des Pyrénées, la frontière de l'Hispanie, passant aériennement par-dessus la Gaule, venait, après cette bizarre parabole, se terminer à travers le sol des Belges aux bords de l'Escaut.

Bataves et Anglais, affolés de voir la France en France

Dans sa placide énumération des puissances alarmées du juste retour à la France de terres essentiellement gauloises, Hume continue avec cette sérénité ingénue :

> Les Etats (la Hollande), quoique effrayés de voir leur frontière exposée à un ennemi si formidable, demeurent sans aucune ressource, sans aucun moyen de salut.

Mais pourquoi si « effrayés »? En quoi la pré-

tendue « formidable » France de 1668 l'était-elle plus que l'Espagne du XVI[e] siècle, dont l'Empire ne voyait pas se coucher le soleil et à qui pourtant les « Etats » laissèrent « exposée » leur frontière? On dit en allemand : *Warum? Darum;* et nous en français : « Pourquoi? Parce que. » Aux affolements de l'Europe, quand la France reprend une de ses provinces, il n'y eut jamais raison plus solide.

Voilà par exemple l'Angleterre qui, sans aucun motif, vient de tramer la complète ruine de la Hollande et qui, à peine accommodée avec elle à Bréda, ne peut supporter le spectacle de l'injuste et insatiable et sanguinaire France, rentrant, sans coup férir, dans une partie de son patrimoine. Le sens moral de l'Angleterre était offusqué. Voici du moins ce qu'en dit l'équitable David Hume :

> Les Anglais, à la vérité, paraissant disposés à s'opposer aux Français... (pardieu !...) Charles prit la prudente résolution de faire *les premiers pas pour former une coalition.*

Louis XIV avait eu pourtant quelques bontés pour ce Charles, et il en aura plus tard pour son frère Jacques II, que la France paiera chèrement. Mais c'est plus fort que lui; l'Anglais se coalise contre la France, comme les chiens courent à la curée.

CHAPITRE IX

LE TRAITÉ DE LA HAYE

Un bon discours de De Witt, mais faux en son objet : la Flandre.

Le drame va commencer. Au lever du rideau, Charles II, mollement étendu sur un sofa, aux bras d'une maîtresse ; au fond de la scène, des hommes vertueux. Le roi, las de leur importunité, signe un papier que lui tend l'un d'eux et se replonge dans le sein de sa compagne.

Cent ans après, David Hume nous raconte en ces termes les suites de cette signature nonchalante.

Sir William Temple, son résident à Bruxelles, reçut ordre de se rendre secrètement à la Haye et de concerter avec les Etats Généraux quelque moyen de *sauver la Flandre* (qui ne se tenait nullement pour menacée, puisque la France, sa patrie, la délivrait des chaînes de l'Espagnol, son oppresseur). Temple demandait une ligue *offensive* entre l'Angleterre et la Hollande pour *forcer* la France d'abandonner toutes ses *conquêtes*; (la France n'avait rien conquis du tout ; elle avait repris ce

qui lui appartenait, ce qui n'est point la même chose) ; mais de Witt lui fit comprendre qu'une résolution si vive et si prompte ne pouvait plaire aux Etats. Il représenta que les Français étaient les *anciens et fidèles amis de la République*, et qu'à moins que les choses ne vinssent à l'extrémité, elle ne croirait jamais que la prudence lui permît de renoncer à une amitié *si bien cimentée* pour se reposer *entièrement* sur les *Anglais*, *qui lui avaient fait depuis peu une si cruelle guerre* ; que, depuis le règne d'Elisabeth, on avait toujours vu tant de variations dans les Conseils d'Angleterre, qu'il n'était pas possible de compter pour *deux ans de suite* sur aucun traité avec cette couronne; que si, le ministère actuel, appréciant mieux le véritable intérêt de la nation, promettait plus de constance et de fermeté, il y avait encore peu de sûreté à s'y fier entièrement sur un point de si haute importance (je croyais qu'il n'était que les Français pour être inconstants) ; que le monarque français était jeune, fier, puissant, et que, s'il était traité d'une manière *impérieuse*, il s'exposerait aux derniers malheurs plutôt que de se soumettre ; qu'il suffisait de le *contraindre* à l'exécution de ce qu'il avait *lui-même offert*, et de *sauver* ainsi le reste des Pays-Bas du *danger* dont ils étaient menacés ; (mais ce n'est point, encore un coup, les Pays-Bas qui étaient menacés ; c'est l'Espagne, qui n'avait aucun droit sur les Pays-Bas, dits espagnols, tandis que la France les avait tous) ; enfin que toutes les puissances *d'Allemagne* et du Nord, *dont on pouvait se promettre l'appui*, seraient satisfaites d'avoir *mis des bornes* aux CONQUÊTES françaises, sans prétendre à la restitution des places prises.

Aveu anglais de la modération et de l'humiliation de Louis XIV.

La parole est maintenant à Sir William Temple :

Le ministre anglais approuva cette manière de penser. Louis avait *proposé* d'abandonner tous les droits de la reine (l'empereur d'Allemagne en savait quelque chose), à condition : ou de garder les *conquêtes* de sa dernière campagne (l'infortuné se calomnie lui-même, tant les fausses dénominations sont contagieuses !) ou d'obtenir en échange la Franche-Comté, avec Cambrai, Aire et Saint-Omer. De Witt et Temple basèrent le traité sur cette *offre*. Ils convinrent de faire agréer leur médiation aux puissances belligérantes, et *d'obliger* l'un à ratifier cette alternative, et l'autre à l'accepter. Si l'Espagne refusait, ils convinrent que *la France ne ferait pas valoir ses droits par les armes*, mais que *l'Angleterre et la Hollande* emploieraient la force pour faire exécuter les traités. Les deux ministres conclurent sur les mêmes bases une alliance défensive entre la Hollande et l'Angleterre.

Que nous voici loin du Louis XIV de la légende !

De Witt, traître aux lois, à la raison,
à la gratitude.

Si de Witt, ce faisant, commettait un crime, c'est de quoi l'on se rendra compte en lisant ces lignes de David Hume :

... Par la constitution de la République, toutes les villes de chaque province devaient leur consentement pour tous les traités ; et sans compter que cette formalité ne demandait pas moins de deux mois, *il était à craindre que l'influence des Français n'y fît naître de l'opposition dans quelques-unes des petites villes*. D'Estrades, am-

bassadeur de la cour de France, homme d'une capacité rare, apprenant la négociation d'une ligue, en avait témoigné peu d'inquiétude. « Dans six semaines, avait-il dit, nous en parlerons. » De Witt, pour trancher cette difficulté, eut pour le bien public le courage de *passer par-dessus les lois* dans un article *si fondamental;* et *sa seule* autorité détermina les Etats Généraux à signer et ratifier la ligue *dans un même jour*, bien qu'ils reconnussent que, si leur résolution déplaisait à leurs constituants, cette irrégularité *pouvait leur coûter la tête.*

Après l'expédition, ils s'embrassèrent mutuellement.

Temple s'écria : *Amis à Bréda, frères ici.* De Witt ajouta : « Maintenant que l'affaire est conclue, elle me semble un miracle. »

Un funeste miracle, puisque, je ne crains pas de l'affirmer, il en coûta quarante ans de guerre à l'Europe et, en fin de compte, à la Hollande, la déchéance du haut rang où la France avait si largement contribué à la mettre ; car, au traité d'Utrecht, quel fut le plus sacrifié de tous ? Ce fut précisément cette Hollande qui avait, sans rime ni raison, mis l'Europe en feu, et qui ne cessa d'attiser la flamme, jusqu'à ce qu'elle en fût en partie dévorée elle-même. Comment en eût-il pu advenir autrement ? Tout, dans cette œuvre de deux sages, respire la folie. Les historiens sont unanimes à honorer Sir William Temple et le pensionnaire Jean de Witt. Le second, tout au moins, manqua, dans cette occurrence, à toutes les lois de la raison,

Il reconnaissait lui-même que les Français étaient d'anciens et fidèles amis; il faisait donc œuvre d'ingratitude, ce qui est toujours malsain. Il convenait de même qu'on ne pouvait faire aucun fonds sur la constance anglaise; il était donc bien imprudent d'abandonner un homme du caractère de Louis XIV pour un de celui de Charles II.

Aveuglement de De Witt sur la louche attitude allemande.

La moindre perspicacité politique eût dû éveiller l'attention de Jean de Witt sur l'attitude embarrassée de l'empereur d'Allemagne. Comment expliquer que le chef d'une nation toujours si disposée à s'avancer contre la France y montrât cette fois si peu d'empressement? N'y avait-il pas entre lui et le roi de France un compromis qui le gênait dans les entournures? De ce doute à se demander quel pouvait être ce compromis, il n'y avait qu'un pas.

Et, posant la question, un esprit pénétrant n'eût pas tardé à percer le mystère des droits sur l'Espagne, abandonnés par Louis à Léopold; ou s'il n'y avait eu en personne assez de sagacité pour pénétrer un secret dont l'existence ressortait clairement des agissements louches de Léopold et dont la découverte s'imposait, il devait charger sa diplomatie de ce

soin. Celle-ci assurément l'eût pénétré. Jean de Witt aurait compris alors que la puissance à laquelle il fallait au plus vite imposer des bornes était l'Allemagne et non la France. Dès lors que Louis XIV renonçait à l'Espagne et ne demandait qu'à être le légitime limitrophe de la Hollande, le danger n'était point d'avoir la France pour voisine, mais bien la maison de Habsbourg ou l'Allemagne, qui visait en effet au trône d'Espagne.

Au lieu de cela, ce furent entre De Witt et Temple des cris de vieille femme. Le monde n'allait-il pas s'écrouler, parce que la France, pays de maigre étendue, occuperait quelques villes flamandes qui, de mémoire d'homme, étaient son droit, au lieu de l'Allemagne qui se disposait à rétablir l'empire de Charles-Quint? Je hausse les épaules quand je vois tous les historiens tomber en syncope d'admiration devant la conduite de Jean de Witt, qui fut, en cette affaire, de la plus insigne démence, et aussi bien exerça les plus funestes conséquences.

Féroce justice du meurtre des frères de Witt.

On ne touche pas de plus près au délire que cet homme vertueux, cet austère républicain, violant, pour aboutir à quarante ans de guerre et à l'amoindrissement de sa patrie, la Constitution de la république, et entraînant tous les

membres des Etats Généraux à braver la peine de mort pour cet acte de folie.

Louis XVI et Charles I[er] n'en firent pas sensiblement plus pour porter leur tête sur l'échafaud. J'ajoute que de Witt, bien que seulement en 1672, expia de même sa faute, je n'ose dire son crime en parlant d'un aussi honnête homme et d'une âme si élevée ; c'en est cependant toujours un de déchirer le pacte fondamental qu'on a reçu en garde; et, s'il fut jamais exemple des périls qu'offre l'infatuation d'un seul, si bien intentionné soit-il, substituant sa volonté à celle de tous, ce fut bien celui-là.

C'est pourquoi, tout en déplorant l'horrible et infâme tragédie qui mit fin aux jours des frères de Witt, je ne puis accepter le jugement qu'en porte l'unanimité des historiens. Là comme partout ils ne voient que les causes secondes et même tierces : la haine de Guillaume d'Orange et celle des Gomaristes. Mais, ce qu'ils ne prennent point la peine de démêler, c'est le cri de trahison que pousse l'exécrable foule en appliquant la torture à Cornélius de Witt après sa victoire de Solebay, en forçant les portes de la prison où son frère Jean lui rend visite, en les massacrant tous deux, en les traînant dans les rues de la Haye, en les mutilant, en les pendant au gibet.

Sans doute la glaciale et sanglante vindicte du marmoréen ambitieux, Guillaume, et le fana-

tisme des Gomaristes déchaînèrent la multitude ; mais, pour qu'elle se laissât si aisément déchaîner, il fallait qu'un secret levain, depuis longtemps, fermentât dans ses veines, et c'est ce levain secret qui éclate dans l'étrange accusation de trahison que vocifèrent les mille et mille féroces gueules des meurtriers.

Traîtres, eux, ces sobres et vaillants hommes de vertu ! Oh ! non, ils ne le purent jamais être ; ils le furent pourtant, Jean tout au moins, à son insu. Il le fut quand subrepticement, ne s'autorisant que de ses seules lumières, il repoussa d'une main téméraire l'alliance si ferme et si fidèle du Français, pour se jeter dans celle si mobile et si égoïste de l'Anglais ; il le fut quand, pour déjouer « l'opposition qu'aurait pu faire naître l'influence du Français dans les petites villes », il prit sur lui de supprimer l'obligatoire consentement des cités ; il le fut par la précipitation clandestine avec laquelle, en l'espace dérisoire de cinq jours, il consomma, dans la hâte furtive d'un malfaiteur dont les instants sont comptés, cet acte d'insigne démence, qui fit couler des torrents de sang humain, sans autre fruit que d'enrichir l'Angleterre, d'appauvrir la Hollande et de lui donner pour voisine la maison de Habsbourg, bien autrement ambitieuse que celle de Bourbon.

C'est tout cela que, dans leur instinct grossier, les tortionnaires et les assassins bataves lui

reprochaient quand ils l'appelaient traître. Ils eussent été bien empêchés de déduire pourquoi traître, mais ils sentaient malgré tout et inconsciemment que c'était lui, le Romain, le Spartiate Jean de Witt, qui, violant la plus sainte loi de son pays, le consentement des villes, avait déchaîné sur lui la guerre odieuse qui venait de s'allumer et dont nul ne pouvait prévoir la fin.

Le froid monstre qui soufflait la haine de la cohue portait sans doute au cœur la haine innée de la France, d'où l'on pourrait inférer qu'elle l'avait aussi, puisqu'elle lui obéissait. Mais non. La logique des massacreurs ne descendait point en ces détails; elle avait un caractère bien plus large. La Hollande en 1668, se disait-elle, était forte et prospère avec l'appui des Français, et voilà maintenant les Français qui ruinaient la Hollande. Qui avait fait ce mal? Jean de Witt. Donc il était pour eux un traître. La Hollande en 1668, se disait-elle encore, avait fait essuyer l'écume des flots à l'Anglais, son rapace ennemi, et voilà maintenant qu'elle était ruinée pour relever cet allié cupide. Qui avait fait encore ce mal? Jean de Witt, et c'est pourquoi la foule, en le mettant en pièces et son frère, les appelait traîtres, ce que tous les historiens s'accordent à trouver abominable et incompréhensible et ce qui, bien qu'atroce, m'apparaît, à moi, juste et naturel de la part de ces pauvres cannibales.

Ils étaient aux gages du stathouder, un dicta-

teur militaire ? Sans contredit. Mais qui avait, dans son aveugle confiance en sa propre infaillibilité, renversé les garanties qu'il avait lui-même élevées contre la tyrannie du stathoudérat, si ce n'est de Witt, en la rendant nécessaire par son défi et ses outrages à Louis XIV ? L'Angleterre battue, nul, après Bréda, ne songeait à chercher querelle à la Hollande. Qu'avait besoin Jean de Witt, avec son traité de La Haye de l'entraîner en de si redoutables complications ? Les républiques modernes sont pour commander le respect, non pour prétendre à l'empire du monde. Ainsi raisonnait, sans le savoir, cette foule, dans l'abjection de ses meurtres. Ce n'est pas à la surface des mers en fureur qu'il faut demander la cause du déchaînement des vagues, mais au fond de ces mers où gît la cause du désordre, mais aux cimes de l'espace d'où s'élance le souffle des tempêtes. Le pourquoi de l'histoire est ou en profondeur ou en élévation, rarement au niveau même, à proximité immédiate des faits.

Louis XIV traité en lépreux et l'acceptant

J'ai dit que Jean de Witt, connaissant pourtant l'orgueil de Louis XIV, commit la grave imprudence de lui prodiguer l'outrage ; j'ajouterai, qui pis est, de le vouloir mettre en chartre privée. Qu'est-ce, en effet, tout d'abord, si ce n'est un outrage, et le plus sanglant de

tous, que ces marques de défiance à un *ami ?* De Witt , si jamais Louis XIV eût eu des velléités d'empiètement sur la Hollande, de quoi il n'existe lors de son invasion des Pays-Bas espagnols aucune présomption, eût toujours été à temps pour donner l'éveil à l'Europe, qui s'y fût aussi bien opposée plus tard que plus tôt. Mais incontinent, de prime-abord, dès la première minute, pousser un aussi terribtle *sursum corda* quel excès de sagesse ! Traiter en lépreux ce, jeune monarque « fier, puissant,» et répudier, comme d'un fripon, le voisinage d'un vieux pays tel que la France, quelle insulte !

Je reste anéanti quand je vois Louis XIV aussitôt baissant pavillon et offrant de s'en tenir là en Flandre, pourvu qu'on le laissât se récupérer sur son autre province, la Franche-Comté. Que sir Temple et Jean de Witt le reçussent ainsi à résipiscence, ce fut sans doute humiliant pour lui et blessant pour l'Espagne, car c'était dans leur arrogant égoïsme dire à la France : Tout ce que vous voudrez, pourvu que nous n'ayons pas à supporter votre promiscuité; c'était dire à l'Espagne : Tout ce qu'à vos dépens voudra la France, pourvu que nous l'éloignions de chez nous. L'Espagne en effet maugréa, mais ce n'était plus l'Espagne de la Ligue, ni même de la Fronde; c'était une Espagne, comme l'enfant son roi : cacochyme et anémique.

Les choses, pour insolemment qu'elles fussent

engagées, néanmoins s'accommodaient ainsi. Nos deux régents voulurent cependant surenchérir encore sur tant de gratuites vexations. Ils stipulèrent que « si l'Espagne refusait, la France n'aurait point le droit de faire valoir ses titres par ses propres armes, mais que cet honneur serait dévolu à l'Angleterre et à la Hollande ». De pareilles mortifications se peuvent imposer à un ennemi qui vient de mesurer le sol, mais à un Louis XIV, en 1668! véritablement, c'était d'une telle outrecuidance que, si Louis XIV dévora l'affront, on trouvera pourtant naturel qu'il en ait conçu, dans le secret de sa dignité, une haine mortelle contre le peuple, son obligé d'hier, qui le flagellait d'aussi meurtrissantes lanières. Et ainsi, avec nombre d'autres menus affronts qui vinrent encore à la suite, s'explique sans effort sa très légitime agression de 1672.

CHAPITRE X

LE DÉCHAINEMENT DE L'EUROPE CONTRE LA FRANCE

Empressement de la Suède contre la France

« On avait, ajoute David Hume, après l'embrassade de Jean de Witt et de Sir William Temple, on avait laissé place dans le traité pour l'accession de la Suède, *qui fut bientôt obtenue;* et ce fut ainsi que, dans l'espace de quatre ou cinq jours, on vit réussir une entreprise qui répandit l'étonnement *et la joie* dans toute l'Europe. »

Admirez la désinvolture avec laquelle l'historien anglais traite la facilité d'accession de la Suède. A celle-là encore, que lui avions-nous fait? Craignait-elle que nous ne la conquissions, en occupant Lille? Ou son seul esprit d'équité s'émouvait-il à la rumeur de nos entreprises? Elle imputait sans doute à notre amour des ba-

tailles le nouvel effort que nous tentions pour reconstituer nos frontières. La Suède, avec ses tendances pacifiques, avait probablement horreur du canon, même légitime. Son histoire de ce temps ressemble en effet à une idylle. On en va juger.

La Baltique, lac suédois grâce à notre neutralité.

Puissamment aidée, dans la Guerre de Trente ans, des subsides français, elle s'était créé une prépondérance inespérée dans le nord de l'Europe; elle se heurta cependant, j'en dois convenir, plus d'une fois, contre les obstacles sous-jacents qu'opposa la France à son ambition de dominer l'Allemagne; mais enfin elle n'eut point, que je sache, à se plaindre du traité de Westphalie, et ce ne saurait être l'Allemagne qui fît reproche à la France de l'avoir préservée du joug suédois. En cette occurrence donc, celle-ci fut l'égale bienfaitrice des deux parties.

En 1648, je l'ai dit, la Suède obtint des avantages bien plus considérables que nous. Puis, en 1656, Jean-Casimir Wasa, roi de Pologne, ayant voulu s'emparer de la Suède, et la Suède ne trouvant pas plus juste d'appartenir à la Pologne qu'il ne plaît à la France d'appartenir à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Espagne — la Suède, par voie de représailles (ces choses-là sont

dans le cœur humain), se jeta sur la Pologne, comme nous nous jetâmes deux fois sur l'Eu rope. On n'aime pas à être vexé indéfiniment.

La Suède battit la Pologne, comme nous battîmes l'Europe. Une bonne partie de l'Europe se ligue alors contre elle : le Danemark, la Russie, le Brandebourg, l'Empire. Je ne vois point figurer dans cette coalition la France ; c'est pourquoi, sans doute pour la payer de son abstention, l'adhésion de la Suède à la Triple-Alliance de 1668, comme dit David Hume « fut bientôt obtenue. » Se coaliser contre la France, c'est aller en partie de plaisir ; et lui être ingrat, c'est faire œuvre pie.

La Suède inoffensive et qui n'admettait point que la France voulût rétablir ses limites contre l'Espagne, qui les lui avait usurpées, accourut en Danemark, envahit le Holstein, le Sleswig, le Jutland, passa sur la glace les deux Belt et parut menaçante devant Copenhague. Elle imposa, en 1658, le traité de Roskild à Frédéric III, roi de Danemark et se disposait à faire mieux quand son roi Charles X mourut.

Cependant, sous la médiation de la Hollande, de l'Angleterre et de la *France*, elle enleva aux Danois, en 1660, par le traité de Copenhague, le district de Bohm, les provinces de Holland, de Scanie et de Bleckingie, c'est-à-dire tout le littoral méridional de la Suède.

La même année, par le traité d'Oliva, elle dé-

pouilla la Pologne de la Livonie et de l'Esthonie.

En 1661, par le traité de Kardis, elle força la Russie à lui rendre la Carélie et l'Ingrie.

Bref, suivant l'expression consacrée, elle fit de la Baltique un lac suédois.

On comprendra sans peine qu'une nation si pacifique, si peu vindicative et si modeste dans la victoire, dut voir d'un mauvais œil le trouble que lui pouvait apporter une garnison française montant la garde à Valenciennes.

Tout au plus, peut-être, on dira que l'une des trois puissances médiatrices auxquelles la Suède avait dû de si notables agrandissements ayant été la France, le devoir de la Suède était d'alléguer, devant la Hollande et l'Angleterre, un scrupule de conscience. Mais, à vrai dire, on n'est point tenu à tant de délicatesse envers un pays tel que la France. A ce compte nul ne la pourrait jamais molester, puisque tous lui doivent quelque chose.

La Triple alliance, gâge de paix, crée quarante ans de guerre

On n'aura non plus manqué d'admirer « la grande joie de toute l'Europe » à la nouvelle du traité de La Haye. Je ne sais pas très bien ce que toute l'Europe voulait à la France, mais il lui est, par tempérament, toujours agréable

d'apprendre que celle-ci est menacée de quelque malheur.

Ce monument de la bêtise humaine, dont encore aujourd'hui l'Histoire parle comme de chose sainte et profonde — de ces choses devant lesquelles le plus incrédule, pris d'un saint respect, fait, malgré lui, le signe de la croix, prit le nom de Triple-Alliance et le but qu'elle s'assigna devant l'Europe, ivre d'allégresse, fut d'être une œuvre de paix, une sauvegarde pour la paix, une garantie de la paix, le triomphe de la paix. La Triple-Alliance en soi ne vécut pas très longtemps, mais les guerres qu'elle engendra tiennent un demi-siècle dans les annales du monde moderne.

L'admirable galimatias de Sir William Temple.

Aux éloges que William Temple recevait de toutes parts à l'occasion de la Triple alliance, il répondait modestement : « Pour éloigner les choses de leur centre ou de l'élément qui leur est propre, il faut de la force et du travail; mais elles y retournent aisément d'elles-mêmes. » Voilà une pensée profonde. A la vérité, je ne la comprends pas. Quelqu'un des savants allemands, si patients dans leurs recherches, ne pourrait-il pas trouver le mot de cette énigme ? Il y va pour moi de la compréhension des triples

alliances en général, dont j'aimerais tant à saisir le fil, le nœud et la fin.

La France, multiface, tête de Méduse des puissances.

Ce qui n'est pas moins plaisant dans l'inénarrable illusion que se firent Temple et de Witt sur la grandeur de leur œuvre, ancre de salut pour le genre humain, ce fut, dès le lendemain, la régente d'Espagne, qu'ils protégeaient, se retournant contre eux et les menaçant, s'ils laissaient prendre la Franche-Comté à Louis XIV, d'abandonner les Pays-Bas, pour jouer à la Hollande un mauvais tour. Un peu plus, de Witt et Temple allaient être réduits à mettre flamberge au vent contre l'Espagne.

On ne vit jamais rien de plus burlesque. Dommage seulement que l'inconsciente *Vis comica* de ces deux austères personnages ait engendré quarante ans de guerre, de quoi les historiens de tous les pays les tiennent au demeurant fort en honneur, puisque, dans leur mépris des causes premières, c'est, pour eux, Louis XIV qui fut l'initiateur de ces guerres et non Temple et de Witt, qui l'outrageaient sans raison, comme jamais roi ne fut outragé.

La théorie de l'Espagne était que, du jour où elle cesserait de protéger les Provinces-Unies contre la France, c'en serait fait de l'Europe et

spécialement de la Hollande; celle de de Witt et Temple, qu'ils forceraient bien l'Espagne à conserver les provinces françaises, dont Maximilien leur avait légué l'usurpation, parce qu'ils lui feraient bien comprendre, et qu'elle comprenait d'ailleurs *in petto*, qu'à la mort de Charles II il lui serait indispensable d'avoir barre sur la France par le Nord, pour refréner son ambition au Sud.

J'entends bien ici la voix des plaideurs; il serait curieux d'ouïr celle de l'huître. Mais l'huître, comme tous les mollusques, était aphone; elle ne parlait point, écrivait seulement. Or, voici ce qu'elle écrivait et que les historiens ont recueilli : « Dès que les Provinces-Unies furent affranchies de la domination espagnole, elles se livrèrent avec une ardeur extraordinaire à toutes les entreprises qui devaient les enrichir. Leurs manufactures recueillirent la population ouvrière des Flandres qui *fuyait la tyrannie espagnole*, et leurs 660,000 artisans fabriquèrent le drap, les tapisseries, les broderies, la toile ». *Habemus* ostreum *confitentem*.

Erreur de la Suisse et des Pays-Bas à propos de Morat,

Pendant que l'Espagne menaçait ses protecteurs de leur rompre en visière, un beau matin de janvier 1668, le Grand Condé, sans crier gare,

vint et mit la Franche-Comté dans sa poche en 18 jours.

Ce fut à ce moment que la Triple Alliance faillit devenir Quadruple Alliance. « Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, dit Voltaire, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que la liberté, tremblèrent pour elle. » Se figure-t-on Voltaire naïf et ignorant? Naïf! Il nous dira tout à l'heure lui-même qu'à la prise définitive de la Franche-Comté, en 1674, leur émoi s'apaisa moyennant « quelque argent ». — Ignorant!

Quelle raison donc les Suisses puisaient-ils dans leur passé, de craindre l'approche des Français? Hormis la bataille de Saint-Jacques, où le Dauphin, les ayant pris en admiration pour leur bravoure, les protégea d'ailleurs de son mieux contre la cruauté allemande, les Français n'avaient jamais foulé leur sol que pour les protéger contre Charles le Téméraire.

Je sais bien que les Suisses, dans la même ignorance que les Hollandais, confondant Bourguignons et Français, lancent un cri de rage vers la France, quand ils passent devant la terre où fut jadis le sol de Morat; mais à Morat ce furent les ennemis de la France qu'ils défirent et non les Français. Soit, disent-ils, mais d'origine les Bourguignons étaient Français, la preuve en est qu'ils revinrent depuis à la France; à quoi je réponds que les Lorrains aussi avaient d'abord été Français et le redevinrent depuis;

mais qu'eux et leur duc René combattirent pourtant si vaillamment pour la Suisse, à Morat, qu'après la bataille, le camp du duc de Bourgogne étant tombé aux mains des Suisses, et l'artillerie étant partagée entre les alliés, « le duc René reconnut ses canons de Lorraine; ils lui furent rendus, et les Suisses, pour lui montrer toute leur affection, lui donnèrent la baraque de charpente qui servait de logis au duc de Bourgogne (1). »

J'ajouterai même, car je tiens à vider une fois pour toutes cette question, aussi bien pour les Pays-Bas que pour la Suisse, qu'en 1798 une armée française passant par Morat, des bataillons, dont les soldats étaient Bourguignons, détruisirent la chapelle de Morat et en dispersèrent les ossements, protestation indignée contre l'erreur où pourraient être les peuples, que la Bourgogne française et la Bourgogne de la maison de Valois, c'est même chose.

Cette erreur, qui s'est perpétuée dans la mémoire des Pays-Bas et de la Suisse, entretient encore aujourd'hui dans leur esprit la fausse idée où vivent ces nations : que la France, de tout temps, fut leur agresseur; tandis qu'elles le furent, au contraire, vingt fois, de la France, avant que celle-ci le devînt d'elles. C'est ce que je ne saurais trop supplier les historiens impar-

(1) Barante. — Histoire des ducs de Bourgogne.

tiaux de tous les pays de mettre désormais en relief.

Trop d'infamie allemande, trop d'honneur français.

Pour en revenir à Voltaire et à l'occupation de la Franche-Comté (car je ne saurais encore dénommer conquête cette nouvelle promenade militaire), Voltaire était bien bon de prendre au sérieux les doléances des Suisses au sujet de leur liberté, qu'aucun Français, hormis Napoléon, dont le génie fut la plus admirable et la plus désolante forme de la démence, ne pensa jamais à violer.

Où Voltaire m'intéresse davantage, c'est quand il dit, parlant de la Triple Alliance : « Le Conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette *intrigue*. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France *pour dépouiller le jeune roi d'Espagne*. »

Mais voyez cette insigne mauvaise foi et cette instinctive, irrésistible et implacable persistance de la haine héréditaire allemande. « Il encourageait *secrètement* l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande ; mais il ne prenait aucunes mesures *ouvertes*. » J'en atteste la droiture et la chevalerie de M. de Bismarck : était-ce bien, qu'il ne se dévoilât point comme seul coupable de l'ambition qu'on prêtait à Louis XIV ?

C'était déjà une forfaiture devant laquelle eût reculé l'âme la plus vile ; car combien de scélérats ne vit-on pas, incapables de laisser exécuter à leur place un innocent ! Mais encore, en outre, exciter le bourreau! voilà ce qui me paraît le comble de l'abomination ! ce qui est l'absolution de tous les abus où le criminel silence de Léopold et l'héroïque discrétion de Louis XIV entraînèrent celui-ci ; ce qui est la flétrissure indélébile de l'empereur, l'ineffaçable opprobre de l'Allemagne.

CHAPITRE XI

LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE

Le sens ethnique du conquis, dissous par l'Allemand

Examinons cependant de plus près cette occupation de la Franche-Comté, pour en tirer les nombreux enseignements qu'elle renferme. Comme celle de la Flandre, elle s'effectua en un tour de main, au milieu du luxe, des plus raffinées commodités, des amusements et des galants propos avec les dames, qui furent de la partie.

C'était ici le cas, et non à Lérida, d'amener les violons. Pourquoi ? c'est qu'à Lérida M. le Prince opérait en terre ennemie où, bien qu'il ne fît qu'user de représailles, il rencontra la résistance d'un patriotisme justement indigné; tandis que Turenne, en Flandre, et lui, en Franche-Comté, entrèrent en terre française ; non certes,

pour demeurer véridique, au milieu de l'enthousiasme des populations; depuis le traité de Verdun, l'Allemagne avait, à sa coutume, faussé leur sens ethnique. Elles ne savaient plus, passées successivement aux mains des Allemands, puis des Bourguignons, puis des Espagnols, à quoi s'en tenir sur leur nationalité; mais étiolés, pliés depuis des siècles à la domination de l'étranger, Flamands et Francs-Comtois se résignaient avec la même docilité à rentrer dans le giron de leur patrie originelle.

Nos pays d'Est d'alors, avant tout, indépendants

En présence du despotisme qui régnait alors en France, cette docilité ne fut cependant pas exempte de toute amertume, et Voltaire nous en va dire la raison :

Cette province avait le nom de Franche-Comté... et l'était en effet; les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre (quel gâchis ethnographique et géographique!), il n'en dépendait que peu; toute l'administration était partagée entre le Parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands privilèges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et *voisine de la France*. (Quelle fausse locution! et *française*, fallait-il dire.) Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus

douce et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; *mais cet amour était au fond celui de leur liberté.* Enfin, la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre, et puisqu'elle était *une espèce de république* il y avait des factions.

Je m'arrête à ces détails, parce qu'ils me serviront tout à l'heure pour mettre un terme aux arguties élevées en Allemagne contre notre prise de possession de Strasbourg, en 1681.

Les circonstances qui présidèrent à cet évènement offrent une si frappante analogie avec celles qui entourèrent le recouvrement de la Franche-Comté que je supplie le lecteur d'apporter la plus grande attention à celles-ci.

J'ai, m'aidant de Voltaire, qui n'écrivait point pour les besoins de ma thèse, posé un premier jalon : la Franche Comté, espagnole seulement au point de vue garnisaire, était en réalité une sorte de république. Strasbourg l'était aussi, les Allemands n'y tenant même pas garnison.

Strasbourg et la Comté repris avec quelques écus.

Je passe à une seconde analogie : les moyens de péculat qui en Alsace, aussi bien qu'en Franche-Comté, permirent de mener l'œuvre française à bonne fin. Eh ! pense-t-on que si la Franche-Comté, quoi qu'en dise Voltaire, eût eu l'amour de l'Espagne et la haine de la

France; que si, de même, Strasbourg eût eu le moindre attachement pour l'Allemagne, et n'eût trouvé naturel son retour à la France, il eût suffi de quelques méchants magistrats concussionnaires pour désarmer la colère de l'une et l'autre de ces provinces? Je ne le crois pas et j'établirais sans peine l'inanité de cette croyance. Qu'à Strasbourg, qu'à Besançon, il y eût quelque dépit de passer de l'état autonome à l'état inféodé, c'est hors de doute; qu'il y eût même quelque velléité de résistance, c'est également hors de conteste; mais comment des pays, arrachés à leur patrie depuis tant de siècles, n'auraient-ils pas éprouvé quelque relâchement dans leur lien antique avec cette patrie? Comment n'auraient-ils pas senti quelque regret de perdre les privilèges de la farouche indépendance qu'avaient dû leur concéder leurs conquérants et usurpateurs, pour se faire pardonner et conquête et usurpation? Ce qui surprend davantage, c'est la tiédeur, pour ne pas dire l'indifférence, qu'ils apportèrent dans la défense d'un maître qui, depuis 843, pour les désaffectionner de la France, leur avait prodigué tant de marques de bienveillance; que ce maître fût l'Allemand ou son succédané, l'Espagnol?

Toujours est-il qu'à Besançon, comme plus tard à Strasbourg, il suffit d'une pluie d'écus pour détacher de l'arbre des fruits qui n'y tenaient que par une ligature artificielle. Voici,

pour la Franche-Comté, le preste récit qu'en fait Voltaire :

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances ; on s'assura de l'abbé Jean de Watteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré par cet outrage l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. . On acheta *peu cher* quelques magistrats, quelques officiers ; et à la fin même le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement après la guerre une grosse pension et le grade de lieutenant général en France.

Vit-on jamais rien de plus simple? et ce fut aussi treize ans plus tard, toute notre violence pour entrer dans Strasbourg. Je me figure tout autrement une irruption de Radagaise ou de Frédéric Barberousse. Les Allemands eurent, en tout cas, un peu plus de mal, en 1870, pour reprendre Strasbourg à la France.

30 ans d'ingratitude et d'affronts de la Hollande.

Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse *qui n'était pas nécessaire*. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé, Il avait son petit coucher, ses gardes, ses petites entrées, une salle des audiences, dans sa tente.

Voltaire n'en ajoute pas moins gravement : « Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie. » Ce ne fut toujours pas le

bruit du canon qui la tira de somnolence et il fallait que la duègne édentée eût bonne envie de s'effaroucher ; m'est avis plutôt que la vieille coquette, prise de quelque remembrance de ses frasques passées, se sentit mise en éveil par ce beau jeune homme, glanant, suivi de ses belles, les épis gaulois, dont le parjure de Verdun avait jonché la route de France en Allemagne.

S'il est une date fatale dans l'histoire, c'est le 2 mai 1668, jour où fut signé le traité d'Aix-la-Chapelle ; fatale, non parce qu'en ce traité la Hollande obligea Louis XIV à renoncer à sa légitime occupation de la Franche-Comté, mais parce que ce fut la Hollande qui l'y obligea. Elle mit ainsi le comble à la longue série d'outrages, que, depuis trente ans, elle prodiguait à la France, à qui elle devait tant ! Elle distilla, ce jour, dans la coupe où, depuis le traité de La Haye, s'amassaient les humiliations et les sourdes colères de Louis XIV, la dernière goutte d'eau, celle qui fit, quatre ans après, déborder cette coupe.

Il est permis à une dernière venue dans le concert des nations d'être jalouse de son rang et de le disputer à l'une des plus anciennes ; un peuple relativement petit peut prétendre à dicter sa loi à un autre, de beaucoup plus grand; il est d'essence humaine que celui qui reçut de longs, nombreux et vitaux bienfaits prenne en haine celui qui les lui prodigua ; tout cela est

admissible, parce que tout cela est de l'homme et que l'homme est, avant tout, vain, ambitieux et ingrat ; mais ce qui, au degré d'urbanité où vivait la société du XVII[e] siècle, est inadmissible, c'est la rudesse dans les manières; et c'est cette rudesse qu'apporta la Hollande dans les siennes, à un point qui dépassa la mesure.

Déjà, depuis trois fois dix ans, la Hollande avait, à plus d'une reprise, heurté de front les plus chers intérêts et les plus légitimes susceptibilités de la France.

Dans la guerre de Trente Ans, elle n'avait prêté qu'un appui douteux à Richelieu, elle, nation protestante. A la paix de Westphalie, elle s'était retirée des négociations et avait traité isolément avec l'Espagne. D'où ce dépit ? Pourquoi cette entente particulière avec notre ennemie ? La Hollande, en son humeur jalouse et acariâtre, ne pouvait supporter que la France, de tant d'efforts et de sacrifices qu'elle s'était imposés pour autrui, tirât quelques modestes avantages; car, je l'ai dit, ceux de la Suède furent bien plus appréciables.

Les Prohibitions, Josué *Van Benninghen à St-Germain.*

Colbert, pour contraindre les Français à s'adonner à l'industrie, avait établi des tarifs protecteurs. C'était peut-être bien son droit :

« Charbonnier est maître chez lui. » La Hollande aussitôt d'opposer des *prohibitions*, ce qui n'est pas la même chose; et, ce qui est d'une hostilité encore plus patente : d'interdire à ses vaisseaux le transport de nos produits en Europe, ce qui était une marque d'inimitié péremptoire. Elle se mettait sur le pied de la Hanse allemande.

Louis XIV avait eu le mauvais goût d'accepter de ses courtisans le soleil pour emblème, et pour devise : *Nec pluribus impar;* on racontait maintenant que Van Benninghen, ambassadeur de Hollande à Paris, avait fait frapper à son tour une médaille où il était représenté sous les traits de Josué; il arrêtait le soleil avec ces mots : *In conspectu meo stetit sol;* « A mon aspect le soleil s'est arrêté. » Il démentit sans doute cette insolence, mais sa rumeur seule était l'indice de l'état d'âme arrogant où les Hollandais s'étaient égarés.

Eux qui avaient si avidement mis à profit l'adversité des Portugais, pour les dépouiller de leurs colonies, ils avaient, de leurs cris stridents, si fort ému l'espace, parce que Louis XIV avait, sans effusion de sang, repris des provinces qui, dès l'antiquité la plus reculée, appartenaient à la Gaule et nullement à l'Hispanie; ils avaient jeté de tels cris de paon qu'ils contraignirent le roi de France, qui leur avait toujours été si ami, à se venir expliquer de ses justes entreprises à Aix-la-Chapelle, devant l'aréopage européen. et

qu'ils lui firent imposer cette honte d'abandonner la Franche-Comté. Mais le fond de son amoindrissement ne suffit encore pas à leur vertigineux besoin de le rapetisser ; ils le voulurent mortifié aussi en la forme.

Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur... Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain par le ministère de leur ambassadeur Van-Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au Congrés. *Qui eût dit, trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation ?*

Elle les y obligea pourtant.

Van Benninghen traite le roi en laquais.

Un jour que, dans une conférence, M. de Lionne dit à ce bourgeois : « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi ? — J'ignore ce que *veut* le roi, répondit-il, je considère ce qu'il *peut*. — La montre de ce Van Benninghen avançait, elle marquait déjà l'heure de Gertruydenberg ; mais un observateur, en écoutant Van Benninghen, aurait pu aisément prédire Pichegru.

Médaille la plus glorieuse qui fut jamais frappée.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, les Hollandais frappèrent une médaille portant cette inscription : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete :* « Les lois affermies, la religion épurée, les rois secourus, défendus et réconciliés, la liberté des mers vengée, l'Europe pacifiée. » N'y a-t-il pas en allemand ce proverbe ? « *Wenn eine Laus ihr Grind gefunden hat, so kennt sie sich nicht mehr.* » (1).

Jugement du Français par l'Espagnol Lisola.

Lorsqu'en 1661 Louis XIV saisit les rênes de l'Etat, l'Empereur essayait de ressaisir la Hongrie, Philippe IV se livrait à d'impuissants efforts pour réprimer la révolte du Portugal, l'Italie gémissait sous le joug de l'Espagne, la Suède ruinait la Pologne et le Danemark. C'est ce moment, c'est-à-dire celui où une moitié de l'Europe opprimait l'autre, la France seule ne demandant rien à personne, que choisit un diplomate espagnol, le baron de Lisola, pour tracer de notre pays ce tableau : « Le génie de la nation est naturellement porté aux armes, ardent,

(1). Quand un pou a trouvé sa lente, il ne se connaît plus.

inquiet, ami de la nouveauté, *désireux de conquêtes*, prompt et flexible à toutes sortes d'expédients qu'il juge propres à ses fins. »

Ce portrait exhilarant est toute l'Europe, et ce qui me stupéfie, c'est l'air grave, doctoral, sentencieux, infaillible, dont les étrangers s'entre-disent ces calembredaines, en manière d'apophtegmes. Ce qui, par exemple ne me surprend pas du tout, parce que c'est aussi toute la France, c'est la facilité avec laquelle nos historiens acceptent, approuvent même et enseignent à notre jeunesse ces calomnies de la France ; c'est ainsi que, dans le livre où je cueille les dogmatiques âneries de ce baron de Lisola, je lis à leur suite ce commentaire : « Ce n'est pas seulement le portrait *de la politique française*, c'est aussi celui de, etc. » Avouez que les Français, à la façon dont ils écrivent l'histoire, sont à leurs ennemis de bien précieux auxiliaires pour accréditer l'infaillibilité de la leur et que rien n'est plus facile que de molester, avec une apparence de justice, un peuple qui n'a d'autre souci que de se dépeindre lui-même comme fourbe, violent et inique agresseur de tout le monde.

L'amour de la conquête et de l'oppression est, dans l'organisme européen, une maladie si profondément invétérée, qu'on vit, en 1668, ce spectacle curieux de l'armée française envahissant la Franche-Comté, en quelque sorte sans y ren-

contrer de soldats, tous ceux dont disposait l'Espagne étant occupés à l'écrasement du Portugal, ce qui fit faire au gouverneur espagnol Castel Rodriga cette observation piquante : « Le roi aurait pu se contenter d'envoyer ses valets de chambre pour occuper la Comté. » Un spectacle non moins intéressant est celui de Charles II, si jaloux du repos et de l'inviolabilité des nations à La Haye, n'ayant que le temps de tirer ses grègues pour mettre le holà en Ecosse et en Irlande, qui se remuaient contre l'Angleterre, dont leur poitrine suffoquée supportait impatiemment les grosses bottes. Enfin, comme *finis coronat opus*, il y avait la Hollande, grande comme une coquille de noix, qui déjà tranchait du matamore avec la France et bientôt s'allait sentir les papilles en éveil, au délicieux fumet de malheur, que leur envoyaient nos défaites.

CHAPITRE XII

LE TRAITÉ DE DOUVRES

Louis XIV voulut châtier la Hollande, non la conquérir.

Après tant de provocations, le rapport qu'il y a entre un empereur allemand et Louis XIV, c'est que l'Empereur eût envahi la Hollande comme le roi ; la différence est, que l'Empereur pénétré du génie allemand, l'eût gardée, tandis que Louis XIV la perdit, parce que le génie de sa nation ne s'entend pas à conserver les conquêtes, que le seul honneur l'engage à faire, mais que l'intérêt est impuissant à lui savoir faire garder.

Louis XIV voulut-il, d'ailleurs, conquérir la Hollande ? Non. Il la voulut simplement châtier. La preuve en est dans ces lignes de Louvois : « Le véritable moyen de parvenir à la possession des Pays-Bas *espagnols*, c'est d'abaisser les Hollandais et, s'il se peut, de les anéantir. »

Il ne s'agit aucunement ici de conquête; l'abaissement, après tout ce que nous avaient fait les Hollandais, s'imposait; l'anéantir, c'était la réduire à l'impuissance : la frapper de taxes exorbitantes, la priver de ses libertés, l'humilier; toutes choses qui ne sont point la conquête. J'ai eu la douleur de m'étendre déjà trop longuement (1) sur la façon dont en usa l'Allemagne avec les Magyars, les Slaves, les Italiens et... les Français. De l'Angleterre, je n'ai rien à dire, c'est la nation aux entrailles de fer. Et l'Espagne! Jetons un voile.

Pêches du roi d'Angleterre en eau trouble.

Pour réprimer l'arrogance hollandaise, il importait, avant tout, de lui enlever ses étais, la Suède et l'Angleterre. Ce ne fut pas difficile pour cette dernière; à sa coutume, elle s'offrit d'elle-même à l'apostasie. Que savons-nous d'ailleurs de ce qu'il était entré de sincérité dans l'acquiescement de Charles II au traité de La Haye? Gourville, dans ses mémoires si autorisés, dit « qu'ayant conçu une violente animosité contre de Witt, il cherchait par cet artifice à le détacher de l'alliance française, dans la vue de trouver ensuite une occasion de satisfaire sur lui sa vengeance ». C'est traître, mais possible.

Quoi qu'il en soit, au milieu des transports d'allégresse qu'éprouvait l'Angleterre que son

(1) Dans un livre encore inédit.

roi l'eût tournée contre la France, un des cinq de la *cabale*, Clifford, qui avait toute la confiance du monarque, lui dit : « Malgré toute cette joie, il nous faut une seconde guerre contre la Hollande. » Il y avait pour cela trois raisons : le désir qu'avait le roi d'une autorité plus étendue, son penchant pour le catholicisme et, pardessus tout, son incessantbesoin d'argent. Dès 1664, ce souverain si jaloux des droits de l'Espagne sur ses Pays-Bas « avait offert au monarque français d'abandonner la Flandre à sa conquête, pourvu que ce prince s'engageât à lui fournir, dans la supposition d'une nouvelle révolte de ses sujets, dix mille hommes d'infanterie avec un nombre de cavalerie proportionné » (1). La même lyre que M. de Bismarck, deux siècles plus tard. Nous voyons par là ce qu'il en faut prendre et laisser de l'émoi de l'Europe en 1668, devant les équipées militaires de Louis XIV, d'ailleurs de tous points légitimes. Comme on dit, il n'y avait pas en tout cela de quoi fouetter un chat, si ce n'est qu'il était plus juste que Lille et Besançon fussent aux mains de la France, à qui elles appartenaient qu'en celles de l'Espagne , qui n'y avait que faire. Seulement ces promenades guerrières offraient un prétexte à l'hypocrite avidité des princes. *Inde iræ*.

(1) David Hume.

Naïf émoi de de Witt et Temple, aux preuves de Puffendorf.

Charles fit les premières avances, il s'excusa auprès de Louis XIV d'avoir été contraint par son Parlement à entrer dans la Triple Alliance, ce qui était vrai.

Le sentimental de de Witt accourut un jour, le bec tout enfariné, auprès du non moins sentimental William Temple. C'était, dit-il, en qualité d'ami, non de ministre, qu'il venait. C'est toujours sous ce couvert d'Oreste et Pylade que ces deux corneilles mettaient le feu aux poudres en abattant des noix. De Witt tenait du Suédois Puffendorf que l'Angleterre trahissait. Pardieu ! Turenne avait montré à Puffendorf, qui n'en avait rien voulu croire, une lettre de Colbert de Croissy, ministre français à Londres, où, parlant des conseillers de Charles II, il disait : « Et je leur ai fait sentir toute l'étendue de la libéralité du roi ».

Y avait-il là de quoi tant s'étonner ? combien de princes allemands mangèrent au même ratelier ! L'empereur, lui-même, à l'aspect de cette si belle et abondante avoine, prit la fringale et s'y voulut ruer ; mais Louis XIV, l'arrêta court, lui faisant valoir qu'il l'avait assez gorgé déjà en lui abandonnant ses droits sur la succession d'Espagne et en n'aidant pas les Hongrois, qui l'en sollicitaient, à secouer son intolérable joug.

Pour or et fille, Charles II traître à la Hollande.

Ce fut alors qu'eut lieu le fameux voyage de Madame, qui n'apporta pas seulement à Charles de l'or à foison, mais même une fille charmante, dont il fit sa maîtresse et la toute puissante duchesse de Portsmouth. Convenez que tout cela était galamment troussé, en vue de ce souverain de pacotille. On régla tout par le traité de Douvres. Charles II devenait l'allié de Louis XIV, à raison d'un subside de trois millions par an pendant la guerre; il recevait en outre, aux dépens de la Hollande, l'île de Walcheren et *les bouches de l'Escaut*. Qui voulait conquérir la Hollande : la France ou l'Angleterre? Je demande pardon de ce plat d'assa-fœtida, qui, pour moi, Français, ne laisse pourtant pas de dégager un parfum de rose.

Corrompu, traître, soit! mais outrecuidant quand même.

Voici cependant le léopard qui se redresse. Charles se montra intraitable pour stipuler que les flottes franco-anglaises seraient commandées par le duc d'York. « C'est, dit-il, l'usage des Anglais de commander à la mer. »

Le Français est outrecuidant, et modestes les autres peuples. On n'entendit toutefois jamais un roi de France, et en particulier Henri III par exemple, dont la puissance avait quelque rap-

port avec celle de Charles II, dire que c'était « l'usage de la France de commander à la terre ». Tout au plus les empereurs d'Allemagne eurent-ils coutume de fulminer de pareilles paroles.

L'article V du traité de Douvres, toute la pensée de Louis XIV.

Mes derniers chapitres sont en grande partie pour démontrer que l'ingratitude hollandaise fut pour presque tout, et l'insolence pour le reste, dans la guerre à laquelle nous allons assister, sans que la convoitise y eût aucune part. C'est de quoi je suis bien heureux de pouvoir placer la preuve documentaire sous les yeux du lecteur. L'article V du traité de Douvres, qui en est réputé le plus important, était conçu en ces termes :

Lesquels Seigneurs Rois ayant, chacun en son particulier, beaucoup plus de sujets qu'ils n'en auraient besoin pour justifier dans le monde la résolution qu'ils ont prise de *mortifier l'orgueil* des Provinces-Unies des Pays-Bas et d'abattre la puissance d'une nation (sa puissance et non la nation) qui s'est si souvent noircie *d'une extrême ingratitude* envers les propres *fondateurs et créateurs* de cette république, et laquelle même a l'audace de se vouloir ériger aujourd'hui en *souverain arbitre et juge de tous les autres potentats*, il est convenu, etc.

Conjectures sur la mort de Madame.

Ce fut après le traité de Douvres que mourut subitement cette adorable princesse qui eut

nom la duchesse d'Orléans. La version qui impute son empoisonnement au chevalier de Lorraine, au marquis d'Effiat, au comte de Beuvron, à Monsieur, ne me satisfait qu'imparfaitement.

De l'interrogatoire que fit subir Louis XIV au maître d'hôtel Purnon, il résulte que l'instigateur du crime fut le chevalier de Lorraine, alors en exil ; que le poison fut apporté par un gentilhomme provençal nommé Morel et qu'il fut administré par le marquis d'Effiat et le comte de Beuvron.

Je voudrais bien voir quelque savant se mettre en quête des allées et venues de ce temps entre des voyageurs étrangers et tous les personnages que je viens de nommer, notamment le chevalier de Lorraine.

Que la princesse mourut empoisonnée, c'est hors de doute. — Par vengeance ?... Peut-être. Le point serait de savoir quelle sorte de vengeance: si de l'immonde ordre érotique mis en avant, sinon plutôt d'ordre politique. Cette dernière hypothèse mériterait examen : la princesse, dans le rôle qu'elle venait de jouer, avait assurément emporté, puis rapporté des secrets d'Etat dont il importait à Louis XIV, peut-être à Lionne, son ministre des Affaires étrangères ; peut-être à Charles II ou l'un de ses conseillers, à tout autre enfin, de faire disparaître la confidence. Je ne sais; ma surprise est seulement grande, quand je lis dans Saint-Simon que, loin

de rester en disgrâce, le chevalier de Lorraine fut comblé de charges et de bénéfices. Ce que je dis, c'est que mon intuition cherche l'inspirateur du crime autour du traité de Douvres plus que dans l'équivoque alcôve de Monsieur. Que l'intéressé, au courant du ressentiment de M. de Lorraine, lui ait confié l'exécution du forfait, cela se peut, c'est même vraisemblable; mais la conception, je la cherche en des motifs politiques, soit de prudence, à la cour de Londres ou à celle de Versailles; soit de haine, en Hollande.

Critérium de la haine des Anglais contre la France.

L'exécration qu'ont de la France, parce qu'elle résiste à s'en laisser démembrer, tous les peuples ses voisins et même quelques autres, comme en ce temps la Hollande, allait en Angleterre, si loin, que Charles pour obtenir du Parlement les subsides nécessaires à faire la guerre *avec* la France, lui dut faire exposer par son garde des sceaux Bridgemann, ignorant du revirement de son maître, que ces subsides étaient pour faire la guerre *à la France*; et, ajoute David Hume, « cette ruse eut un plein succèe; les communes, persuadées des intentions salutaires du roi, lui accordèrent des subsides considérables. Elles imposèrent différentes taxes qui devaient

produire au roi deux millions-cinq cent mille livres sterling. Jamais elles n'avaient été dans une plus libérale disposition, et jamais assurément les vues de Charles et de ses ministres *ne l'avaient moins mérité.* »

Infamie pour voler la flotte de Smyrne.

L'impudence des nations qui marchent périodiquement sur la Babylone française a beau se reproduire à chaque page de l'histoire, ma stupéfaction n'en demeure pas moins, chaque fois, bouche béante.

On se rappelle comme, en 1664, avant toute déclaration de guerre à la Hollande, sir Robert Holmes fut expédié secrètement avec une flotte de vingt-deux vaisseaux et râfla aux Hollandais toutes leurs colonies. Ce fut avec le même cynisme, qu'en 1671, le même Holmes, avant tout soupçon de rupture, s'en alla, comme un voleur de grands chemins, pour capturer la flotte hollandaise de Smyrne. Pas même comme un voleur de grands chemins ; comme un vulgaire filou, puisqu'ayant découvert cette flotte, « il prit les apparences de l'amitié jusqu'à inviter insidieusement l'amiral Van Ness, qui commandait le convoi, à passer à son bord. Un de ses capitaines fit la meme invitation au contre-amiral. Mais ces officiers, informés du dessein des Anglais, étaient sur leurs gardes et leurs

vaisseaux marchands, comme leurs vaisseaux de guerre, avaient été mis en bon état de défense. Ils se virent attaqués trois fois par les Anglais et trois fois il les repoussèrent vaillamment (1). »

L'issue du combat ne m'intéresse pas ; ce qui m'intéresse, c'est que « cette flotte consistait en soixante-dix voiles, riches d'un million et demi de livres sterling, et l'espérance d'une si belle proie n'avait pas eu peu de force pour engager Charles à la guerre, lorsqu'il avait regardé cette prise comme sa principale ressource. »

J'emprunte ces détails à David Hume. N'a-t-on pas raison de dire que le Français est pillard et traître ? Ce Hume, qui fréquentait d'ailleurs et coquetait avec nos philosophes du XVIIIe siècle, après avoir pesé les divers degrés de réprobation dont cette infamie fut l'objet, juge en fin de compte que « cette entreprise mérite du moins le nom d'*irrégulière* », appréciation qui me paraît d'une bien dure sévérité pour une autre nation que la française.

Pierre de touche de la fidélité suédoise et allemande

La fidélité suédoise fut moins facile à ébranler, il fallut pour la détacher de la Hollande lui compter 600,000 écus et lui en promettre 60,000

(1) David Hume.

par an, si elle était amenée à faire en notre faveur une diversion au nord.

Et l'honnête Voltaire qui nous reprochait naguère de nous être fait rembourser par la Hollande les frais stricts de notre secours contre l'évêque de Münster ! Si nous avions thésaurisé tout l'argent que nous avons donné à l'étranger, notre budget, j'entends le budget de rançon que nous payons depuis 1871, notre budget de trois milliards, serait défrayé pour au moins un siècle. Il convient d'ajouter qu'en personne avisée la Suède borna sa juiverie à emporter les 600,000 écus moyennant lesquels elle abandonna la Hollande, aussitôt qu'elle la vit menacée, mais ne l'attaqua point, ayant sans doute calculé qu'il n'y avait pas grand bénéfice à réaliser sur l'annuité de 60,000 écus affectée à cet effet.

Le Français est rapace. La Suède consomma ce trait de constance dans l'amitié le 14 avril 1672 ; tel fut le sort du traité de La Haye ; ainsi finit la Triple Alliance de 1668.

Louis XIV émut aussi quelques princes allemands: l'Électeur de Bavière par le mariage de sa fille avec le Dauphin ; le Hanovre, l'Électeur de Cologne, l'évêque de Munster, par d'autres témoignages de son estime. Le Brandebourg, la Saxe, le Danemark gardèrent une neutralité hostile.

Le duc de Lorraine comblé de nos bienfaits, contre nous

Dans ces entrefaites, voyant Louis XIV occupé à ses préparatifs de guerre, l'incorrigible duc de Lorraine tint pour expédient de recommencer à faire des siennes. Après toutes ses frasques de la guerre de Trente Ans et de la Fronde, on lui avait cependant, au traité des Pyrénées, rendu ses prétendus Etats en y mettant seulement pour condition qu'il démantellerait ses places. Il avait protesté, puis accepté en 1661, après quoi il avait négocié pour céder définitivement la Lorraine à sa seule ayant droit : la France, puis avait rompu les négociations et venait enfin, en 1671, de mettre ses troupes sur pied pour joindre sa fortune à celle de la Hollande.

Le système de l'Europe trahi par David Hume

David Hume, qui aimait pourtant les Français, autant qu'un étranger les peut aimer, rapporte cette affaire en termes bien singuliers :

Louis entra subitement en Lorraine, et s'il n'enleva point le duc même, qui, *n'ayant aucune défiance du danger*, échappa difficilement par la fuite, il se vit bientôt maître d'un pays *qui ne fit aucune résistance* à ses armes. Le malheur de ce monarque, dans les occasions *séduisantes* qui s'offraient d'elles-mêmes à son ambition, était de

ne pas la couvrir toujours *du voile de l'équité.* L'acquisition de la Lorraine *ne devait pas causer moins d'alarmes* aux puissances de la triple ligue qu'une invasion dans la Flandre même; mais Charles ferma l'oreille (et pour cause) à toutes les remontrances qu'on lui fit à ce sujet.

Hume nous dépeint comme envahissant subitement la Lorraine, alors que nous ne l'envahissons qu'étant nous-mêmes sous le coup de l'invasion du duc. Il nous représente comme voulant enlever celui-ci, qui ne se défie d'aucun danger; mais voilà une bien folle sécurité, de la part d'un homme qui vient de mettre ses troupes sur pied pour faire une irruption chez nous. Il n'importe, la France n'a pas le droit de réciprocité. Il s'étonne que Louis se soit rendu maître de la Lorraine sans aucune résistance à ses armes. Eh! sans doute, comme de la Flandre, comme de la Franche-Comté.

C'est toujours ce qui fait la surprise des historiens, même français, que des pays, de tant de fois séculaire origine française, accueillissent leurs compatriotes sans résistance, tandis que c'est du contraire qu'on devrait demeurer stupéfait, si l'on ne savait ce qu'une trop longue séparation peut apporter de perturbation dans le sens ethnique d'une population. Mais j'en reviens enfin aux points essentiels.

Le reproche qu'adresse Hume à Louis XIV n'est point de céder à la *séduction* d'une con-

quête (bien que jusqu'à présent je ne l'aie vu rien conquérir du tout), mais bien de ne pas couvrir son ambition d'un voile d'équité. Nous y voilà. Nous tenons, par la recommandation de cette hypocrisie, qui en est en même temps l'aveu, tout le secret de la vertu de nos Catons.

Si Louis XIV, lorsqu'il prit la Flandre et la Franche-Comté, au lieu de dire nettement qu'en les prenant il reprenait simplement ce qu'on lui avait usurpé, avait dit qu'il était l'envoyé de Dieu pour dérober les Flamands et les Francs-Comtois à la corruption où les plongeaient les mœurs espagnoles, l'Europe, sans doute, se serait signée avec lui, marmottant onctueusement : Oh ! le saint homme !

Henri V d'Angleterre, qui devint par là roi de France, le savait bien quand il se disait « envoyé de Dieu pour réprimer les désordres, péchés, voluptés et mauvais vices qu'on voyait au royaume de France ».

Ils le savent aussi à merveille, les Allemands qui, depuis le traité de Verdun, à chaque fois que les Français font signe de vouloir ressaisir quelque chose du leur, élèvent les bras au ciel et s'écrient, la voix gémissante : O Dieu ! permets au peuple doux et modeste de châtier le peuple avide et féroce; souffre que, pour le règne de ta justice, celui-là envahisse le sol de celui-ci et qu'il en extermine les habitants. »
Je rends cet hommage à Dieu qu'il le souffrit

un nombre incalculable de fois. Mais quoi! les Allemands l'attendrissaient!...

Ne le savaient-ils donc pas, nos agresseurs de 92, quand, pour nous enlever la Champagne, leurs yeux versaient des larmes de sang sur le sort de l'infortuné Louis XVI?

C'est ce que David Hume appelle des voiles d'équité! Il a raison, ce brave Anglais; il faudra que la France commande quelques douzaines de ces voiles sur les marchés étrangers. C'est pour avoir négligé d'en étendre un sur la correction qu'il administra au *condottiere* de Lorraine que Louis XIV causa de mortelles alarmes « aux puissances de la triple ligue », dont deux étaient en train de se vendre à lui pour accabler la troisième.

Louis XIV, bouc émissaire de l'infamie de Léopold

Nous voici parvenus au jour funeste où l'infâme silence de l'empereur Léopold, la donquichottesque discrétion de Louis XIV, l'imbécillité de Jean de Witt et de William Temple, le sot orgueil d'un van Benninghen, allumèrent en Europe un incendie qu'on ne parvint à éteindre qu'en 1714, c'est-à-dire quarante-deux ans après. On connaît maintenant les causes premières ; tout le reste n'est qu'épisode.

Je veux cependant, avant d'aborder cet effroyable champ de carnage, poser cette con-

jecture, supposer ce coup de théâtre : Qu'eussent dit Benninghen, Witt, Temple; qu'eût dit l'Espagne; qu'eût dit l'Europe, si, terrassé par le sentiment de sa trop lourde responsabilité, tranchons le mot : de ses remords, Léopold se fût tout à coup démasqué, confessant que tout ceci était l'effet d'un quiproquo; lui seul ayant jamais visé à la couronne d'Espagne; et non celui qu'on accusait de cette ambition, qui, par chevalerie, avait consenti jusqu'à ce jour à ne point dénoncer le vrai coupable ?

Les armes, n'est-ce pas ? fussent tombées de toutes les mains, et quel beau rôle eût été celui de Louis XIV ! Au lieu de cela, il fut le bouc émissaire de l'ignominie de l'Empereur; en effet, qui songe à critiquer aujourd'hui l'obscur et médiocre Léopold ? tandis que l'entière postérité jette la pierre à Louis XIV, dont le seul crime fut pourtant le respect d'un secret de chancellerie, crime admirable s'il en fut. Cette vertu, portée à l'excès, entraîna Louis XIV dans une carrière épique où la violence du ressentiment, mêlée à l'aveuglement du triomphe, lui fit quelquefois perdre la mesure; mais quel vainqueur ne la perdit, à l'ivresse du succès ? Et quel aussi ne fut bientôt châtié par la morale vengeresse, de l'avoir perdue ?

Pour donner un exemple mémorable de cette morale, il me suffira d'opposer deux traits d'orgueil qui ruinèrent l'un et l'autre de leurs

auteurs. « J'ignore ce que *veut* le roi, je considère ce qu'il *peut,* » avait dit à Saint-Germain Van Benninghen. « Je ferai de mes troupes l'usage que demandera ma dignité, dont je ne dois compte à personne », répondit Louis XIV aux Etats généraux consternés, lui demandant ce qu'ils lui avaient fait et quelle réparation il exigeait d'eux.

CHAPITRE XIII

L'INVASION DE LA HOLLANDE

Louis XIV nargué, insulté, traqué, la Hollande sans armée

L'Allemagne prit sa large part à l'invasion de la Hollande. « Pendant que plusieurs puissances, dit Voltaire, se coalisaient pour écraser les Pays-Bas, l'Empereur était lui-même uni au roi par *des traités secrets...* » L'évêque de Munster et l'Électeur de Cologne, stipendiés comme de raison, amenèrent à Louis environ vingt mille hommes.

L'armée royale fut une des plus formidables qu'on eût jamais vues. Ce n'est point pour en tirer vanité que je le constate, mais pour mettre encore une fois en lumière l'impéritie de Jean de Witt, qui fut, avec la lâcheté de Léopold, cause de tout ce mal.

Avant de le prendre de si haut avec la France innocente, au traité de La Haye et dans la négociation de celui d'Aix-la-Chapelle, le Pensionnaire et son ambassadeur s'étaient-ils au moins assurés d'une armée qui leur permît de tenir tête, en cas d'attaque, à celle du roi qu'ils insultaient ? Je laisserai à David Hume le soin de la réponse :

Une heureuse et constante application au commerce avait rendu les Hollandais peu guerriers, et ils avaient mis toute leur confiance dans les troupes mercenaires qu'ils entretenaient. Depuis le traité de Westphalie, les Etats, se reposant sur leur paix avec l'Espagne et *sur leur alliance avec les Français*, s'étaient déterminés à congédier une grande partie de leurs forces et négligaient le maintien de la discipline dans celles qui leur restaient.

Et que dire de cet aveuglement tenace qui, même après la traîtreuse attaque de la flotte de Smyrne, ne veut encore se résigner à croire à la trahison de l'Angleterre?

Jusqu'à présent, toutes les menaces et tous les préparatifs des Anglais n'avaient pu persuader aux Etats que la querelle fût vraiment sérieuse, et dans cette idée ils s'attendaient qu'elle se terminerait par quelque demande d'argent ou par quelques propositions pour l'agrandissement du prince d'Orange.

On ne se mêle pas de régenter le monde quand on est si incapable de faire face à la première de ses représailles.

Effondrement de la Hollande au premier souffle

Une honte que je trouve en ce temps un peu dans toutes les armées, hormis les nôtres, la vénalité, contribua également à précipiter la chute de la Hollande. Beaucoup de commandants de places les rendaient moyennant une somme d'argent. Le courage non plus n'était à la hauteur de l'orgueil qu'on expiait : Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick « furent prises aussitôt qu'elles furent investies... Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français ; plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison avant que l'ennemi fût dans leur territoire ; la consternation était générale... Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi aurait passé le Rhin. » (1).

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

C'est bien sans gloire aussi que nous triomphions. Je ne connais rien de plus anodin.

L'Europe gênée de notre bonne tenue en Hollande

C'était le cas pour l'Europe, bien mieux qu'après notre légitime reprise de possession de la Flandre et de la Franche-Comté, d'intervenir

(1) Voltaire. Siècle de Louis XIV.

en faveur d'un peuple à qui nous pouvions à la vérité infliger le juste châtiment de son outrecuidance, mais dont nous ne pouvions raisonnablement confisquer le sol. Seulement, ce qui préoccupait l'Europe était moins d'accommoder la France et la Hollande que de se tailler au contraire dans les plaies et bosses qu'elle espérait de cette aventure quelqu'un de ces *voiles d'équité* dont Hume fait reproche à Louis XIV d'ignorer les mérites.

Le mal est que celui-ci procédait avec une correction sans précédent. Ce n'était ni un Otton, ni un Frédéric, ni un Charles Quint, tuant, pillant, violant, qui envahissait les cités bataves ; c'était une image qu'on n'avait jamais vue, la majesté se montrant en personne en compagnie de la politesse et de la probité. Si Voltaire seul me donnait le menu de ce cortège, j'aurais sa qualité de Français en méfiance ; mais l'Anglais David Hume, qui taxe « d'injustice et violence ouvertes » la juste et bénigne incursion de Louis, constate lui-même, à propos de la tenue des Français en cette occurrence, que « l'on ne connaît pas d'entreprise où le caractère de cette nation brave et *polie* ait jamais brillé avec plus d'éclat ». Après ce certificat peu suspect, je puis maintenant citer Voltaire sans inconvénient :

... Le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à

Cologne et à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire : si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples...

Sévérité de Voltaire, juste pour tous, hors la France

N'allez pas croire au moins que Voltaire tienne pour la France, dans la légitime répression des vexations et insultes hollandaises. En bon Français qu'il est, il se garde bien de rendre justice à sa patrie et tranche de l'esprit fort en faisant chorus avec la calomnie des étrangers.

Il est singulier et digne de remarque, dit-il, que, de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit Etat, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche et fière.

Mais non, le devoir où se croit tout Français de faire sa cour aux étrangers égare ici complètement Voltaire. Il n'y a aucune analogie

entre les deux évènements qu'il compare. Dans la ligue de Cambrai, le débonnaire Louis XII, pour l'insignifiante revendication de la Ghiara d'Adda, appuya les ambitions désordonnées de Maximilien, de Ferdinand, de Jules II; il tira niaisement les marrons du feu pour ces pirates de terre. La conjoncture fut toute différente pour l'invasion de la Hollande.

De l'Angleterre et de la Suède, je n'ai rien à dire : elles trahissaient la Hollande pour soutirer de l'argent à la France : c'était malpropre; mais, dans cette impureté, la France tenait le rôle du balai ; ce n'est point lui qui est sale, ce sont les objets qu'il remue. Le raisonnement est le même pour l'Empereur, lié au roi par des *traités secrets*. Il n'avait point assurément de grief contre la Hollande ; mais qui veut la fin veut les moyens : il voulait régner sur l'Espagne, il fallait bien qu'il aidât ou laissât au moins faire celui qui, en sa faveur, avait renoncé à ses propres titres ; il voulait, en outre, passer pour un prince honnête et sans mauvais desseins contre autrui; Louis XIV tenait, dans une cassette, la preuve qu'il était un fourbe et un ambitieux; comment, en pareille condition, oser nuire ostensiblement à Louis XIV ? Enfin, pour dépourvu de sens moral qu'il pût être, Léopold ne pouvait cependant moins que d'éprouver quelque malaise, voyant Louis accusé du crime que nourrissait Léopold, et quelque remords en son-

geant aux flots de sang que son lâche silence allait faire couler. Mais si Louis XII et la ligue de Cambrai ne pouvaient articuler rien de sérieux contre Venise, Louis XIV était justement irrité du sanglant affront que lui avait gratuitement infligé la Hollande en le forçant à restituer la Franche-Comté. Voltaire, ici, verse donc dans l'erreur, commune à presque tous les historiens français, qui est, dans l'appréhension de paraître chauvins, d'accuser systématiquement la France et d'absoudre dans le même système les autres nations.

L'Europe gênée de notre respect du droit des gens

Si l'armée française se distingua dans cette invasion par sa courtoisie et son respect des biens de l'envahi, elle y donna un exemple non moins édifiant de sa soumission au droit des gens. Pour gagner la Hollande, elle tourna les Pays-Bas espagnols par les vallées de la Sambre et de la Meuse. J'ose espérer que, si la France et l'Allemagne en devaient revenir aux mains, celle-ci respecterait de même la neutralité de la Belgique.

Les chefs, escorte du roi; l'invasion : un voyage

Les intentions du roi, au début, n'étaient pas bien féroces, si l'on en juge par son mot à pro-

pos des chefs qui l'entouraient : Turenne, Condé, Luxembourg, Louvois, Vauban : « C'est une *escorte* qui me permet de m'en aller *voyager tranquillement en Hollande.* » C'était vraisemblablement le but qu'il poursuivait : voyager en Hollande, pour, à chaque borne milliaire, vomir le mot de Van Benninghen ainsi retourné : que « ce que le roi veut, il le peut; » après quoi, il n'était pas, en principe, si fou de croire qu'on lui laisserait garder la Hollande, l'ayant empêché de garder la Flandre et la Franche-Comté, qui lui appartenaient depuis que la Gaule était la Gaule décrite par Jules César et depuis que cette Gaule était devenue la France.

Les capitaines prirent, en quelque sorte sans coup férir, le fort de Skink, fameux par les sièges qu'il avait soutenus autrefois ; Arnheim, Knotzembourg, Nimègue, Doèsbourg, Harderwick, Amersfort, Campen, Rhenen, Viane, Elberg, Zwoli, Cuilemberg, Wageninghen, Locken, Worden, Groll, Deventer. Que n'eût-il pas pris ! Un officier du nom de Mazel fit tenir à Turenne ce billet : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. » En un zest les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, se trouvèrent soumises ; Groningue était menacée, la Frise ouverte à l'invasion, la Hollande proprement dite et la Zélande offraient seules encore quelque difficulté. Dommage que l'alexan-

drin de Boileau : « Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire », dont les Français firent plus de gorges chaudes que ne le pourront jamais leurs ennemis, n'ait pas été le premier vers d'une satire au lieu d'une ode, c'eût été un merveilleux point de départ pour énumérer par douzaines les forteresses tombant comme des capucins de cartes.

Avec un mot de l'Empereur, une servante eût pacifié l'Europe.

Une servante (j'ignore si ses compatriotes ont conservé son nom) sauva la Hollande. Les clefs de Muyden, centre des écluses du Zuyderzée, d'où bientôt l'inondation se rua sur le pays et le sauva en le submergeant, avaient été apportées en toute hâte par les magistrats affolés à quelques dragons du marquis de Rochefort, qui étaient venus marauder par là. Cette servante, seule alors dans le château, se hâta d'en lever le pont-levis.

Les magistrats ayant constaté l'effectif de l'armée à laquelle ils s'étaient rendus firent appel à leur courage des grands jours, allèrent enivrer les quatre ou cinq maraudeurs et leur reprirent les clefs.

C'en était fait de la conquête; Amsterdam, en s'inondant, lui allait barrer le chemin.

Léopold esclave du roi à cause du traité secret.

Pendant que Louis XIV tirait des Hollandais cette éclatante réparation, ceux-ci imposaient la défaite navale de Solebay aux Anglais, et le pays était en proie au déchirement des factions : il assassinait ses deux grands hommes, Jean et Cornélius de Witt. C'était le moment pour l'Allemagne d'intervenir, mais elle le fait toujours à contre-temps : en 1859, sous la communion de la Prusse, elle empêche Napoléon III de faire, selon sa promesse, « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique »; en 1792 elle provoque les massacres de Septembre; en 1793, la Terreur et le supplice de la famille royale; en 1672, elle n'empêcha ni ne provoqua rien, parce que la dépendance ignominieuse où elle s'était mise vis-à-vis de Louis XIV par ses vues sur l'Espagne ne lui permettait point de faire entendre à ce monarque la voix de la raison.

Soliloque de l'Empereur d'Allemagne

Quand Louis XIV fut entré solennellement avec sa cour dans Utrecht; quand au sein des Etats de Hollande, convoqués à la hâte, les nobles alléguèrent que, pourvu que le *conquérant* leur maintînt leur liberté, leur religion et leur souveraineté, tout le reste devait lui être sacrifié sans scrupule; quand les villes, au nombre de onze, eurent opiné dans le même

sens et que *la seule* Amsterdam « *parut* conserver *quelque* courage », alors, oui, alors, l'Europe courait vraiment un danger.

Tant de lâcheté succédant à tant d'arrogance et l'irruption de Louis XIV cessant d'être pour les Provinces-Unies une simple leçon morale pour être proclamée irrémissible conquête par elles-mêmes; alors, oui, le devoir du plus puissant limitrophe de la Hollande, l'Empereur, était tracé. L'heure des habiles, mais justes observations à Louis XIV, était venue. Mais non. « Mieux vaut, se disait-il, laisser le mal se compliquer, puis déchaîner sourdement l'Europe contre la France, me joindre à elle quand le lien de la coalition sera d'une solidité à toute épreuve, accabler la France par la supériorité du nombre, l'envahir sur tous les points de son territoire, la démembrer, rester en un mot dans la tradition allemande et, par-dessus le marché, Charles II d'Espagne mort, rétablir à mon profit la monarchie de Charles Quint. »

Tel était le raisonnement de Léopold, et il ajoutait : « Quand j'aurai repris à l'Est de la France toutes les provinces à la portée de l'Allemagne, au Midi toutes celles à la portée de l'Espagne, que je serai à la fois roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, que m'importera que Louis XIV me vienne tardivement jeter à la face la méchante cassette et le méchant traité dont il aura été si naïf de ne pas ouvrir la bouche, alors

qu'un mot de lui sur cette véreuse affaire d'Espagne m'eût à jamais perdu et l'eût sauvé à jamais ? »

Tel fut le soliloque de l'empereur Léopold et il continua par là sa fatale destinée de malhonnête homme, qui était, je l'ai dit, de condamner, pour sa seule ambition et fourberie, l'Europe aveugle, à quarante-deux ans de guerre.

Discours de Léopold, sans l'ambition allemande

Je voudrais maintenant avoir le génie de Tite-Live pour prêter à mes personnages le langage que le vrai souci de l'équilibre européen leur commandait de tenir. Voici, selon les modestes ressources de mon esprit, le discours ou le message que Léopold aurait dû adresser à Louis :

« Sire, un grand roi tel que vous n'a de plus étroit souci que celui de son honneur; je comprends qu'après les sujets de mécontentement que vous ont occasionnés les Provinces-Unies vous ayez voulu leur faire sentir de près ce que pèserait votre bras s'il vous plaisait de l'appesantir sur elles. Souverains et peuples, toute l'Europe a éprouvé la plus grande admiration pour la magnificence de vos armées et le génie de vos capitaines. Cette pacifique mais vraiment majestueuse et terrible manifestation de votre dignité, comme aussi de la force dont elle

dispose pour se préserver contre aucune atteinte, a répandu au sein des Etats-Généraux le juste effroi que vous leur vouliez inspirer. Recevez-en, Sire, mes félicitations.

« Mais si un puissant monarque tel que vous ne souffre de personne une parole hautaine et s'il en fait repentir sans tarder, il est aussi un exemple de modération dans l'usage de la victoire et dans l'exercice de la vengeance. C'est pourquoi, Sire, j'interviens ici en faveur des Etats-Généraux qui viennent d'expier si cruellement des fautes dont ils comprennent maintenant l'étendue. Je plaide sans doute leur cause, ému de pitié à l'aspect des maux que vous pourriez être tenté de déchaîner sur eux, mais je la plaide aussi parce que leur indépendance politique est un indispensable gage de paix pour les autres puissances. Elles savent toutes que vous n'avez jamais nourri d'autre dessein, en envahissant ces pays, que de leur apprendre à vous respecter, ce qui est fait désormais ; elles savent aussi bien que jamais l'idée de les conquérir n'a hanté votre esprit, avant tout jaloux du repos des peuples. Par ces motifs, Sire, à présent que votre gloire est à un si haut point de rayonnement, le jour vous paraîtra sans doute venu, comme à moi, comme aux autres souverains qui se sont ouverts en ma présence de cet objet, que nous nommions tous des ministres qui règlent au plus tôt la forme des regrets que

vous exprimeront les Provinces-Unies et, avec la prompte évacuation de leur territoire, le rétablissement d'une paix durable. »

Le piège

Louis XIV, qui fila doux à Aix-la-Chapelle, devant des puissances, après tout, sans grands moyens d'action directe sur son royaume, eût incontinent baissé pavillon devant le chef d'une nation qui, depuis la naissance de la France, l'envahissait et mutilait à propos de rien, ne manquant jamais de s'associer à cette fin une bonne partie de l'Europe. Dans le cas présent, par exemple, rien n'était plus facile à Léopold que de menacer Louis d'une descente des Anglais à Calais ou à Boulogne, et j'ose affirmer que le Parlement eût, dans cette éventualité, voté de beaux subsides et que Charles II, toujours en quête d'argent et à court de popularité, ne se fût pas fait tirer l'oreille pour emboîter le pas à Léopold. Celui-ci préféra laisser Louis s'enferrer, ce fut le piège, et Louis y tomba.

CHAPITRE XIV

L'ABUS DE LA VICTOIRE

Les Hollandais, à lamentable résipiscence

Entre l'orgueil de Louis et la bassesse de Charles, l'esprit demeure en suspens. Que les peuples sont malheureux d'être entraînés à l'abîme par des fous si opposés dans l'extrême !

Les Etats de Hollande dépêchèrent des ambassadeurs aux deux rois pour implorer leur *pitié*. Quand j'entends ce mot de la bouche d'un peuple vaincu, je ne puis comprendre comment le vainqueur y peut résister.

A une voix de minorité, celle d'Amsterdam, qui se déclara hostile à tout accommodement, ils offrirent de sacrifier à la France Maëstricht, toutes les places de la Meuse, Berg-op-Zoom,

Bréda, Bois-le-Duc, et de lui payer une indemnité de six millions de livres.

Mon cœur se fend pour la pauvre Hollande, en songeant à ce degré d'abaissement. Elle nous avait sans doute fait vider des breuvages bien amers, mais l'humiliation que nous venions de lui imposer et la démarche qu'elle faisait ne réparaient-elles pas tout? Qu'elle nous donnât quelque argent pour nous dédommager de nos frais, soit, elle était riche; mais le sol! il le fallait refuser. Qu'avait besoin la France d'un paquet de villes dont l'esprit ne présentait rien de commun avec le sien?

On soutient sans doute que, si Louis XIV avait accepté, « il aurait enveloppé d'un cercle de places fortes les Pays-Bas espagnols, dont la conquête n'aurait plus été qu'une affaire de temps ». M'est avis qu'il y avait quelque chose de bien plus simple, qui était de faire de leur acceptation provisoire la base de la paix et de s'en servir pour prendre sans désemparer, d'accord avec les Hollandais, les Pays-Bas espagnols, après quoi la détention temporaire de leurs villes eût pris fin.

L'argent, c'est vil et se remplace; mais le territoire où une nation a coutume et droit de circuler, maîtresse absolue, ainsi qu'un particulier dans sa demeure; cela fait, venant à manquer, un défaut cruel, et cause une douleur aiguë que rien ne peut guérir.

Mon incompréhension du droit de conquête

Il semblait tout naturel aux anciens que les prisonniers de guerre devinssent esclaves ; aujourd'hui cette loi nous paraît si monstrueuse que nous avons peine à comprendre comment elle put jamais exister. Il viendra de même un temps où l'on s'expliquera difficilement comment, à la suite de tels artifices ou tels succès militaires, il fut possible à l'Allemagne, pendant dix siècles, d'arracher des nations à leur patrie ; comment l'Angleterre le put, aux dépens de la France, à peine éclose de son sein ; comment le put l'Espagne, également aux frais de celle-ci et à peine délivrée elle-même du joug des Maures ; comment, pour l'arrogance d'un Benninghen et l'illuminisme d'un Jean de Witt, Louis XIV put se croire en droit de traiter toute une nation et à jamais, dans sa pensée, en esclave. Cela est sans doute fort savant et au-dessus de mon intelligence, mais me fait l'effet du carré de l'hypoténuse à un enfant de trois ans.

Conditions infamantes de Louis XIV, ivre de succès

Louis était pour accepter les horribles sacrifices que s'imposait la Hollande. Hume a ici un mot d'une férocité froide qui vient corroborer tout le raisonnement que j'attribuais plus haut à

Léopold : « Louis, dit-il, ayant consulté Louvois et Pomponne sur les mesures qu'il convenait de prendre, préféra encore, *heureusement pour l'Europe*, les violents conseils du premier. »

Il me paraît bon, pour donner aux Allemands le traité de Francfort en horreur, que je leur montre, en la personne de Louis XIV, à quels excès l'ivresse de la victoire peut conduire.

Il offrit d'évacuer ses conquêtes à condition que tous les droits récemment imposés sur la France fussent supprimés ; que l'exercice public de la religion romaine fût permis dans les Provinces-Unies ; que les Eglises fussent partagées avec les Catholiques et que les prêtres catholiques fussent maintenus aux frais des Etats; *que toutes les villes frontières de la République lui fussent abandonnées, ainsi que Nimègue, Skink, Knotzenbourg, cette partie de la Gueldre qui est de l'autre côté du Rhin, l'île de Bommel, celle de Woorn, la forteresse de Saint-André et celles de Louvestein et de Crèvecœur;* que la République lui paierait pour les charges de la guerre une somme de vingt-cinq millions de livres ; *qu'elle lui enverrait annuellement une ambassade solennelle et une médaille d'or pour reconnaître que c'était à lui qu'elle devait la conservation de cette liberté qu'elle avait acquise avec le secours des rois ses prédécesseurs* ; enfin qu'elle donnerait une entière satisfaction au roi d'Angleterre. Il

n'accorda que dix jours pour l'acceptation de ces demandes.

C'était à la fois infamant et infâme.

Précédents allemands sur le droit du vainqueur.

Mais quelle notion aussi les empereurs d'Allemagne et les rois d'Angleterre avaient-ils léguée à Louis XIV du droit des peuples? On se rappelle Otton le Grand dispersant les habitants de Rome « comme l'épervier disperse les colombes ». On se rappelle Otton III faisant décapiter Crescentius, puis faisant traîner dans les rues son cadavre et le faisant enfin pendre par les pieds. On se rappelle Henri le Saint, le soir de son couronnement, faisant égorger la moitié de la population de Pavie et s'éloignant après avoir mis le feu aux quatre coins de la cité. On se rappelle Rodolphe III, roi de Bourgogne, ayant, près de mourir sans héritier, promis sa succession à Henri le Saint, mais refusant de la léguer à un empereur d'une nouvelle dynastie, et Conrad le Salique, le contraignant à le faire, accroissant ainsi le Saint-Empire de toute la rive gauche de la Saône et du Rhône. On se rappelle le même Conrad imposant à l'Italie la Constitution de Pavie.

Et Henri le Noir, se le rappelle-t-on, déposant à Sutri trois papes et en nommant trois en dix ans, sans même quitter l'Allemagne? Et se rap-

pelle-t-on Henri IV déposant à Worms le pape Grégoire VII, le même Henri IV marchant sur Milan avec un anti-pape de son choix, puis prenant d'assaut Rome, qu'il met à sac, et forçant le pape à se réfugier dans le château Saint-Ange et à s'enfuir à Salerne?

Se rappelle-t-on Henri V marchant à la tête d'une armée contre son protecteur Pascal II; puis, en pleine basilique de Saint-Jean, le faisant saisir par ses soldats et l'entraînant hors de Rome avec seize cardinaux?

Et vous souvient-il de Frédéric Barberousse, l'année 1154, le matin même de son couronnement, faisant arrêter Arnaud de Brescia, le faisant pendre, brûler son cadavre, et jeter ses cendres au Tibre?

Et de la bataille qui s'ensuivit, vous en souvient-il, et des mille Romains qu'il fit tuer ce jour et jeter au fleuve? Et vous souvient-il de Spolète, qu'il livra dans sa fuite à la fureur de ses soldats? Et de l'année 1158, vous en souvient-il, de cette année où, à la Diète de Roncaglia, Frédéric riva les plus effrayants fers à l'Italie qu'on eût jamais forgés; de cette année où, au siège de Crème, les Allemands jouèrent à la balle avec les têtes coupées des prisonniers italiens et où ils s'approchaient des remparts avec des tours roulantes, aux créneaux desquelles ils attachaient tout vivants et dépouillés de leurs vêtements les ota-

ges qu'ils avaient en leur pouvoir? Vous souvient-il, toujours en cette année maudite, du siège de Milan où, le 6 mars... Non, j'en veux épargner le récit, l'horrible récit.

Il ne se peut que vous ayez oublié l'année 1167, le pape Alexandre III s'enfuyant à Bénévent et laissant derrière lui les églises de Rome en feu sous la torche de Barberousse... Non, il ne se peut que vous ayez rien oublié des crimes sans nom et sans nombre de ce Barberousse, qui est demeuré l'empereur par excellence, l'empereur légendaire, l'empereur type des Allemands. Il ne se peut non plus que vous ayez oublié Frédéric II de Hohenstaufen fondant sur Rome avec ses Sarrasins de Lucera, ni le Henri V allemand voulant régner sur l'Angleterre comme plus tard le Henri V des Anglais régna sur la France, ni les Habsbourg, les Nassau, les Luxembourg dévorant l'Allemagne elle-même en outre du reste du monde; ni Rodolphe I[er] noyant les Tchèques dans le sang, ni à Saint-Jacques l'horrible fureur des chevaliers allemands contre les Suisses, ni tant d'autres saignant aux quatre veines la Hongrie; il me faut renoncer à la nomenclature.

Je saute des centaines et des centaines de pages, car où irais-je si je voulais laisser dégoutter sur mon papier tout le sang de ce martyrologe des nations, tracé à la pointe du glaive allemand?

Pourquoi me suis-je arrêté à l'Italie plutôt qu'à tant d'autres peuples, Magyars, Slaves et que sais-je? Qui ne le devinerait?

Tout ceci, me dira-t-on, c'est l'histoire du Moyen-Age; c'est la moderne qu'il faudrait voir. Soit, nous prendrons au hasard les prédécesseurs de Guillaume II, Maximilien et Charles-Quint, tous deux proches de Louis XIV. Mais à quoi bon? Je ne me suis appesanti déjà que trop longuement sur ces perpétuels envahisseurs de la France, sur ces tyrans d'un peu tous les peuples et spécialement de l'Italie, à présent leur si humble caudataire.

L'histoire moderne! non, cela m'est insuffisant. Prenons l'histoire contemporaine, prenons, puisqu'on m'y pousse, aujourd'hui même. Je trace ces lignes le 12 septembre 1892, et voici la dépêche que m'apporte cette date, déjà désormais page d'histoire, et des plus attristantes :

Metz, 11 septembre.

Le statthalter d'Alsace-Lorraine a inauguré aujourd'hui à midi le monument de Guillaume Ier. Le président du département, dans son discours, a exprimé la reconnaissance due à Guillaume Ier, fondateur de l'empire. « Le monument ne doit pas rappeler seulement la *conquête*, mais aussi la période de paix subséquente. Il faut continuer l'assimilation des provinces reconquises et assurer leur conservation, parce qu'elles sont le rempart de la puissance et de l'unité de l'Allemagne. Puisse

ce monument se dresser durant des siècles au milieu des populations allemandes et être gardé par les mains allemandes. »

Le temps, ajoute la dépêche, était mauvais, l'assistance maigre, et l'empereur absent à cause du choléra.

Sinistres symptômes d'une cérémonie sinistre.

La statue de Guillaume I[er] dans Metz! mais c'est comme si l'on imposait à La Haye celle de Louis XIV, avec cette différence qu'à la paix de Nimègue l'orgueilleux roi fit — maître de l'Europe — ample réparation à la petite république; au lieu que l'Allemagne se déclare implacable contre la France, dans son œuvre de mutilation.

Ce que faisait Louis XIV était donc infâme, mais Henri V, roi de France, l'est-il moins? Mais Philippe II, le voulant devenir, l'est-il encore moins? Et pour terminer par un trait plaisant, l'empereur Adolphe de Nassau faisant notifier à Philippe-le-Bel que, dans une diète tenue en Allemagne, il l'avait fait déclarer déchu de sa couronne, donne-t-il à Louis XIV un exemple très édifiant du respect des droits d'autrui? La vérité est que l'Europe allemande, anglaise et espagnole, avait légué à l'orgueil de ce jeune monarque un tel respect de la force et de l'astuce, et un mépris tel du droit qu'ont les nations de s'appartenir, qu'il eût fallu à Louis

XIV, vainqueur de la Hollande, tout le génie qui lui fit défaut, pour comprendre qu'on peut être amené à occuper une terre, sans la posséder pour cela ; sans même, comme il le voulait, la dépecer.

Plaisants contrastes de la haine et de l'avidité anglaises.

Je trouve encore une autre atténuation au forfait de Louis XIV, et c'est celui de même nature de Charles II, qui est bien l'une des plus divertissantes pantalonnades qu'enregistre l'histoire.

C'est contre le gré de son peuple que Charles faisait la guerre à la Hollande, ou tout au moins qu'il était l'allié de la France. Comment donc ce peuple pouvait-il accepter de dépouiller la Hollande? En outre, Louis XIV avait en plein atteint son objet, qui était l'occupation de la Hollande, au lieu que Charles II, auxiliaire malencontreux, avait, à Solebay, subi un échec dans l'unique fait d'armes qui signala sa participation. On me dira que nous avons eu, dans les temps contemporains, l'exemple de Lissa et Custozza, qui valurent au vaincu la Vénétie. Le rapport n'est toutefois pas complètement exact. Sans contredit, Prussiens et Italiens, peuples et gouvernements, avaient une haine égale de l'Autriche; tandis qu'en Angleterre, Charles II,

demandant sa part du triomphe de Louis XIV, éprouve une noire mélancolie de ce triomphe, et son peuple, qui déteste la Hollande, mais déteste la France encore plus, maudit son roi de n'avoir su anéantir la première, mais le maudit plus encore de n'avoir su empêcher Louis XIV de l'anéantir. Cette diversité de haines et d'envies donna lieu aux contrastes les plus exhilarants.

Les ambassadeurs que les Etats de Hollande envoyèrent à Londres y furent encore plus mal reçus (à la cour). Aucun ministre n'eut ordre de traiter avec eux, et leur séjour fut pour eux *une espèce de prison.* Mais, malgré cette *rigoureuse* conduite de la cour, leur présence excita la *pitié* et l'indignation *même* du public..... Quoique Charles n'eût jamais étendu son attention aux conséquences fort éloignées, il ne put fermer les yeux sur ce qui était si manifeste, et, s'il était incapable de jalousie, il ne le fut pas de quelque inquiétude *en voyant tout céder aux armes de France, tandis qu'on faisait une si vigoureuse résistance aux siennes*. Il se hâta de congédier les ambassadeurs hollandais, dans la crainte que *la faveur dont ils jouissaient à Londres* n'y fît naître des cabales; mais il fit passer la mer au duc de Buckingham et au comte d'Arlington, qui furent bientôt suivis de lord Halifax, pour rentrer en négociations avec le roi de France, *dans la prospérité de ce monarque* (1).

Ces ministres passèrent par la Hollande et, dans la supposition *qu'ils apportaient la paix* à cette

(1) *Histoire d'Angleterre,* par David Hume.

malheureuse république, ils furent reçus de toutes parts avec les plus vives acclamations. *Vive le roi d'Angleterre!..* Tels furent partout les cris de la populace.

Poor Yorik !.. Pauvres Hollandais !..

Devoir de Charles, le même que celui de Léopold

Pour Charles II, comme pour Léopold, il y avait là un noble rôle à jouer, c'était de dire à Louis XIV qu'en présence de pareilles manifestations et de l'état d'âme de son peuple, il ne se sentait pas le courage de pousser plus avant cette œuvre de ruine, particulièrement injuste de la part de l'Angleterre, qui, loin qu'elle eût jamais reçu aucune offense de la Hollande, était pour la seconde fois, au contraire, engagée contre celle-ci, dans l'agression la plus inique. Mais un tel langage eût impliqué l'existence d'une conscience anglaise, ce qui, en Charles II, n'existait pas plus qu'en Léopold une conscience allemande.

Les Anglais battus, plus cruels que les Français vainqueurs

Savez-vous ce qu'après toutes ces tempêtes sous le crâne britannique, Charles II, pour sauver ce peuple, en faveur duquel le sien l'implorait à présent, et pour réagir contre l'excès de puissance de Louis XIV, dont il s'était fait le

complice par simple cupidité, savez-vous ce que Charles II dit à ses ambassadeurs? Il leur prescrivit d'exposer les prétentions de l'Angleterre, dont voici les principaux articles :

Que les Hollandais renonceraient aux honneurs de la mer, sans réserve et sans exception, et que leurs plus grandes flottes, sur la côte même de Hollande, ne refuseraient pas de baisser le pavillon devant le plus petit bâtiment qui porterait pavillon anglais ; que toute personne coupable de trahison contre le roi, ou convaincue d'avoir publié des écrits séditieux, serait, sur la plainte qui en serait faite, bannie pour jamais des domaines de la République ; que les Hollandais paieraient au roi un million de livres sterling pour les charges de la guerre et dix mille livres sterling chaque année pour la permission de pêcher dans les mers anglaises ; que le commerce indien serait partagé avec l'Angleterre ; que le prince d'Orange et ses descendants jouiraient de la souveraineté des Provinces-Unies, ou du moins qu'ils seraient revêtus de la dignité de stathouder, d'amiral et de général, dans la même étendue que leurs ancêtres l'avaient été ; que l'île de Walcheren, la ville et le château de l'Ecluse, avec les îles de Cassan, de Gorée, de Verne, seraient mises entre les mains du roi pour la sûreté de l'exécution des articles.

L'historien anglais, dont je me suis imposé la consultation constante, par méfiance de la passion qui pourrait troubler mon jugement, ajoute à cette honteuse énumération :

Les conditions proposées par Louis ne laissaient aucune sûreté à la République contre les invasions des Français par terre et les demandes de Charles

ne l'exposaient pas moins à l'invasion des Anglais par mer; mais, jointes ensemble, elles parurent absolument intolérables, et les Hollandais, dans l'impossibilité de se défendre, furent réduits au dernier désespoir.

Répartition de l'odieux de la guerre de Hollande

J'ai dit plus haut que la conduite de Louis XIV devant la résipiscence des Hollandais fut infâme ; on me permettra bien de dire que celle de Charles II le fut de beaucoup plus, car du moins Louis XIV avait de sérieux griefs. La hauteur des Hollandais était la moindre faute qu'il leur reprochât, si on la compare à l'inestimable dommage de la Franche-Comté, dont ils le forcèrent à rendre gorge. Dans les relations de la Hollande et de l'Angleterre, tous les torts étaient au contraire du côté de celle-ci. En outre Louis XIV était vainqueur, presque vaincu Charles II.

L'odieux de la guerre de Hollande se répartit donc, par degrés inégaux, avec la France, dans l'ordre suivant :

1° La Hollande qui, devant tant de bienfaits dus à la France, lui prodigua l'outrage et mit obstacle à la reconstitution de son territoire national;

2° L'Allemagne, dont l'empereur eût pu si

aisément rassurer la Hollande en lui faisant l'aveu que ce n'étaient point les Bourbons et la France qui se disposaient à régner sur l'Espagne, mais, bien au contraire, les Habsbourg, l'Autriche, l'Allemagne;

3° l'Angleterre et la Suède qui, par simple amour du lucre, abandonnèrent la Hollande;

4° L'Allemagne encore, dont l'Électeur de Cologne prêta son territoire à Louis XIV pour lui faciliter l'invasion de la Hollande; dont l'évêque de Munster appuya cette invasion, de ses armes; dont l'empereur favorisait le roi de France par de secrètes compromissions;

5° Encore l'Allemagne qui, au lieu d'enrayer Louis XIV, quand il fut maître de la Hollande, comme en 1877 elle enraya la Russie après San Stéfano, préféra laisser un libre cours au débordement de son orgueil pour en tirer l'occasion de fomenter contre lui une coalition de l'Europe;

6° De nouveau l'Angleterre, en prétendant dicter à la Hollande des conditions qui l'abaissaient et la ruinaient, au moins autant, sinon plus que celles de Louis XIV.

Voilà le bilan de cette malencontreuse affaire. L'Europe, l'Allemagne et la Hollande en particulier y constateront que tout ce qui s'en est dit depuis est pure légende et que, si Louis XIV y

fit œuvre de démence, tous ses ennemis, se faisant ses complices, y firent œuvre de sordide cupidité, d'effrénée ambition, de perfidie et de lâcheté.

Jacques II détrôné par une servante de Muyden

Un prince allemand, serpent que Jean de Witt avait réchauffé dans son sein, fit preuve en cette circonstance de beaucoup de tête ; je ne dis pas de beaucoup de cœur, puisqu'il fit assassiner son tuteur, Jean de Witt ; ce fut le prince d'Orange. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays.

Ah ! la servante de Muyden ! Elle fit ce prince roi d'Angleterre. Voyez-vous les causes premières, qu'on perd toujours de vue !

Guillaume se crut et le monde le prit et le prend encore pour l'auteur des inondations, tandis que ce fut cette humble fille qui sauva la Hollande, perdit les Stuarts par le relief inconscient qu'elle donna au prince d'Orange et rendit à l'Angleterre son ancien lustre. Les causes premières, tout est là; nul ne les vérifie, et de là l'erreur profonde où sont tant de nations qui se prennent pour sages et reprochent sa folie à une autre.

Normal artifice allemand pour ruiner la France.

J'ai dit plus haut que Léopold attendait qu'un autre que lui attachât le grelot. Combien n'avais-je pas raison! Cet autre fut Guillaume d'Orange, qui, pour habile qu'il fût, ne se doutait guère qu'une araignée, Léopold, le guettait du fond de sa toile, non certes pour le dévorer, mais pour joindre sa toile à la sienne, de sorte que les deux n'en parussent plus qu'une seule et même, dont l'artisan semblât Guillaume et non Léopold. Voltaire, en peu de lignes, nous montre, sans lui-même y voir tout à fait clair, le menu de ce double tissage qui n'en sera plus bientôt qu'un:

Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'*empereur*, l'*empire*, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre : *il disposa même l'Angleterre* à la paix. Enfin le roi était entré au mois de *mai* en Hollande, et dès le mois de *juillet* l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies ; *le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculli à la tête de près de vingt-mille hommes* ; *l'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.*

Quand l'Allemagne nourrit de grands projets de conquête, elle ne manque jamais de faire

préalablement tomber la France dans quelque panneau d'où elle la puisse signaler au monde comme un péril commun ; le monde, qui la tient pour naïve et honnête, l'en croit sur parole; et ainsi, de tout temps, elle forma les coalitions.

Il fallait à l'Allemagne une guerre pour ressaisir l'Alsace ; aucun moyen d'y engager les autres nations n'était plus expédient que de laisser Louis XIV face à face avec son triomphe et son orgueil, l'un ayant pour limite l'inondation du pays d'Amsterdam et l'autre l'émoi savamment prémédité de l'Europe.

La responsabilité allemande, fixée par Voltaire.

« Alors, dit Voltaire, le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquête à faire dans un pays inondé; la garde des provinces conquises devenait difficile. » Avez-vous remarqué comme les foudres de majesté prennent aisément la poudre d'escampette ? Napoléon à Madrid et à la Bérézina; Louis XIV devant les Ecluses; Charles-Quint à Mézières, à Marseille, à Insprück; Frédéric Barberousse à Pavie, à Legnano.

Je n'appréhende rien autant que de passer pour un sophiste. Lorsque donc je dis que l'Empereur aurait pu mettre un terme à la crise de Hollande et qu'il en avait le devoir, j'éprouve le besoin de m'appuyer sur une autorité deux fois

impartiale : l'une parce qu'elle désapprouve Louis XIV d'avoir engagé cette guerre, et l'autre parce qu'écrivant au dix-huitième siècle elle n'avait aucune raison d'abonder dans mon sens ; or cette autorité, c'est Voltaire qui s'exprime ainsi en jugeant la conduite des souverains et spécialement de l'Empereur concernant le point que j'ai entrepris de dégager :

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'Etat en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'*Empire*, le conseil espagnol, firent encore plus mal *de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent*.

Et nunc erudimini.

CHAPITRE XV

L'ABANDON DE LA HOLLANDE

Invasion, et non guerre ni conquête.

Avec le départ de Louis XIV, l'invasion de Hollande, proprement dite, est en quelque sorte à son dernier jour. Je dis invasion et non guerre ni conquête. Ce n'est, en effet, pas une guerre qu'une entreprise où ne se livrent point de batailles, ni même de combats. Ce n'est pas plus une conquête qu'une opération délaissée dès son début. L'Europe s'est donc payée de mots en donnant ces dénominations impropres et disproportionnées à une promenade militaire à laquelle une courtoise remontrance de ses représentants eût mis un terme facile. Mais l'Europe ne voulait point que l'affaire s'arrêtât là; elle avait, au contraire, besoin qu'elle parût d'importance.

Guillaume d'Orange, prince allemand.

Cette affaire était l'heureux prétexte depuis longtemps guetté par Guillaume d'Orange pour confisquer les libertés de la Hollande. Et puis, Guillaume portait au fond du cœur la haine innée du Germain contre le Gaulois.

Les racines étaient là; la vraie patrie d'un homme se sent à un mot, à un geste : *A mi!* s'écrie Concini, appréhendé par Vitry; *poveretta di me!* clame, après l'assassinat de son favori, Marie de Médicis; ces gens-là sont Italiens.

« Plutôt que de manquer à ma patrie, déclare Guillaume aux rois alliés qui lui offrent le pouvoir sous leur protection, je me retirerai dans mes terres *d'Allemagne* pour y passer le reste de ma vie à la chasse. »

Vivre en grand seigneur dans le pays de son âme sera le deuil qu'il portera du stathoudérat, si la liberté de la Hollande périt, c'est-à-dire si le stathoudérat doit subir un amoindrissement.

C'est son *critérium*, à ce prince.

A sa droite se place l'Allemagne, qui attend, depuis le traité de Westphalie, l'occasion de nous reprendre l'Alsace, et même quelque chose de plus, s'il se peut; à sa gauche l'Espagne, qui ne digère pas le traité d'Aix-la-Chapelle.

Le Français ne sait pas conserver ses conquêtes.

Voltaire, et les historiens français qui l'ont suivi, me paraissent avoir insuffisamment approfondi l'objet, quand ils attribuent la perte de la prétendue conquête de Hollande à ce motif, à mon sens d'ordre absolument secondaire, que Turenne et Condé voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises, tandis que Louis XIV, qui penchait d'ailleurs vers le système de Louvois, s'en laissa persuader de les maintenir et d'y mettre garnison, ce qui priva les généraux des contingents nécessaires. Ce fut, soit, une faute; mais c'est à la cause d'où sortit cette faute qu'il faut remonter pour avoir le mot de la question.

Cette cause, je l'ai indiquée déjà maintes fois et la voici de nouveau : le Français est inapte à la conservation de ses conquêtes; il a, s'il y est poussé par dépit ou frivolité, le talent de les faire, mais non jamais celui de les garder. Le Français ne tient sérieusement qu'à ses frontières; et encore les connaît-il à peine, puisque tous ses écrivains accusent d'ambition Louis XIV quand il revendique l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Flandre, le Roussillon. De la rive gauche au sens césarien et carolingien du mot, je n'en ose même parler. Que si toute autre nation que la France et spécialement

l'Allemagne, eût cueilli en Hollande les lauriers faciles de Louis XIV, on peut être certain que c'en était à jamais fait de la Hollande.

La princesse Palatine nous rapporte, dans ses mémoires, un trait caractéristique du peu d'amour qu'inspire sa conquête au Français :

On a écrit, dit-elle, qu'étant en Hollande, Louis XIV quitta cette conquête par générosité (qui donc jamais écrivit cela?), mais moi je sais aussi sûrement que je connais mon nom qu'il est revenu uniquement pour revoir madame de Montespan et pour rester auprès d'elle...

Quel autre qu'un Français renoncerait à la Hollande, par nostalgie de sa maîtresse? Et c'est une princesse allemande qui nous l'assure, nous l'en devons croire sur parole.

Louis XIV, orgueilleux bien plus qu'ambitieux.

Je tiens, quant à moi, Louis XIV pour orgueilleux bien plus que pour ambitieux. L'orgueil est ce vice qui consiste à se croire supérieur à tous les autres ; mais si l'un de ces autres persuade à l'orgueilleux que ce qu'il lui inculque le placera de plus en plus au-dessus de tous les autres, voilà l'orgueilleux ravalé au rôle du débonnaire, par l'action même de son vice. C'est ainsi, par exemple, s'il en faut croire encore la princesse Palatine, que ce fut M. de Lionne qui mit en tête à Louis XIV de faire l'expédition de Hollande.

On a dit, écrit-elle, que l'ambition l'avait poussé à se faire le maître du monde entier, et que c'est pour cela qu'il avait commencé la guerre de Hollande ; mais je sais de source certaine que cette guerre n'a été entamée que parce que M. de Lionne, alors ministre d'Etat, était jaloux du prince Guillaume de Furstemberg, qui avait une intrigue avec sa femme, ce dont il était instruit. Ce fut pour s'en débarrasser qu'il commença les querelles, d'où s'ensuivit une guerre.

Une autre fois, selon Saint-Simon (l'anecdote est connue). Louis XIV se trouvant au château de Versailles, nouvellement construit, avec Louvois, « jeta par hasard les yeux sur une fenêtre du palais et la trouva plus petite que les autres ; Louvois soutint le contraire, et, la discussion s'échauffant, l'architecte Perrault, la toise à la main, donna gain de cause au roi. *Nous vous donnerons du travail, mon maître, afin que vous ne vous avisiez plus de nous vouloir parler de fenêtres*, grommela Louvois, et la guerre de Hollande fut résolue. » L'assertion de Saint-Simon vaut ce qu'elle vaut, mais elle est au moins un *criterium* de la pensée du grand observateur sur la faiblesse de Louis XIV aux mains de ceux qui savaient jouer de son orgueil.

La Tartuferie d'Egra

Laissons mes appréciations et reprenons la suite des faits. L'Allemagne, à qui Louis XIV n'a rien fait que de lui abandonner l'Espagne et

d'en garder le secret pour ne la point compromettre, va reparaître officiellement en scène, et c'est dire que la France va être envahie. Ce n'est plus en Hollande qu'est l'évènement, c'est en Westphalie, où vole Turenne, pour tenir tête aux Impériaux. Je ne vois nulle part trace que Louis XIV eût déclaré la guerre à Léopold; c'est donc l'Empereur qui, délibérément, l'entreprend contre le Roi. Il entraîne l'Espagne dans son sillage et, bien qu'il n'y eût pas une cour en Allemagne « où Louis n'eût des pensionnaires », insensiblement tout le bloc germanique se rue sur la France.

Si j'en excepte les médecins, les comédies de Molière ne corrigèrent personne. A preuve, ce trait : *Tartufe* avait affronté la rampe dès le 5 août 1667, ce qui n'empêcha point l'empereur d'Allemagne de commettre en 1673 cet acte de subtile hyprocrisie : « Il montrait une grande animosité. (Mais de quoi et de qui avait-il à se plaindre? Son animosité ne pouvait donc être que feinte). Il est rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin et, qu'après la communion, il prit en main un crucifix et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause (1) ». Oh! le vilain imposteur et traître! et comme Dieu dut en avoir la nausée!

---

(1) Voltaire : *Siècle de Louis XIV*.

L'état d'âme anglais, entre la Hollande et la France.

« L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, » mais « les Hollandais n'avaient pas d'alliés dans lesquels ils missent plus de confiance que dans le Parlement d'Angleterre, et les Anglais nourrissaient une jalousie perpétuelle contre les Français, qu'ils auraient détruits, s'ils en avaient eu la liberté, avec beaucoup plus de joie que l'ennemi même (1) ».

Cette animadversion n'allait cependant pas jusqu'à renoncer à toute spoliation de la Hollande. Aile ou patte, il fallait quand même que *l'inique* entreprise rapportât quelque bénéfice. « Les communes déclarèrent qu'elles ne fourniraient plus de subsides à moins que les Hollandais ne portassent l'*obstination* jusqu'à rejeter toutes conditions de paix *raisonnables.* »

Cependant, au train qu'allait l'affaire, il n'eût fallu qu'un bien faible incident pour que l'alliance franco-anglaise déplaçât la tête de Charles II de ses épaules. Le roi ayant, pour se débarrasser des clameurs de son Parlement, pris la résolution de le proroger, quand l'huissier à verge noire se présenta, on lui ferma aussitôt la porte, criant : « *Au fauteuil! au fauteuil! la verge noire est à la porte!* » L'orateur (le prési-

(1) David Hume : *Histoire d'Angleterre.*

dent) fut placé en tumulte dans son fauteuil, et, pendant que l'huissier frappait à la porte, on proposa de déclarer que l'*alliance avec la France était un juste sujet de plainte*... (1) »

Colère de nos historiens au moindre excès français

C'en était donc fait; Léopold, au lieu d'arrêter le feu comme il le pouvait si facilement, le propagea sur les Pays-Bas espagnols, sur le nord et sur l'est de la France et, par ricochet inévitable, sur le Rhin. Turenne ne put mettre obstacle à la jonction de Montecuculli et du prince d'Orange, le maréchal de Bellefonds dut abandonner les dernières places de la Hollande..

Je ne puis laisser cette sotte aventure, où la France commit toutes les fautes et l'Allemagne tous les crimes, sans constater l'unanime accord des historiens français à blâmer Louis XIV et à prodiguer l'admiration aux moindres faits des Hollandais. Cette sympathie pour le faible, même coupable par son arrogance et l'abus de sa force éphémère; cette sévérité pour le fort, même justement irrité d'injustes outrages, mais dépassant la mesure dans le châtiment, sont des preuves de l'esprit d'équité de la France.

Qu'on examine aussi l'indignation qu'expriment nos auteurs, et le plus illustre de tous,

---

(1) David Hume : *Histoire d'Angleterre.*

Voltaire, au sujet des excès commis par les soldats français dans deux obscures localités. Luxembourg avait manqué sa périlleuse tentative sur La Haye. Les hommes y avaient enduré de cruelles angoisses et ne s'en seraient pas tirés sans la lâcheté du commandant d'un fort hollandais qui les laissa passer sous son canon sans leur en faire sentir le feu.

Tout le fruit de cette entreprise, dit Voltaire, fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodograve et Swammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leurs fatigues. Ils mirent le feu à ces deux villes et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont, avec justice, la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde que, *plus de quarante ans après, j'ai vu sur les livres hollandais dans lesquels on apprenait à lire aux enfants, retracer cette aventure et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.*

Livres d'éternelle vindicte contre la France

Tout, dans ce morceau, offre matière à méditation. J'y veux même puiser une excuse pour les forfaits épouvantables commis chez nous contre tant d'innocents en 1870 : on n'est pas

toujours maître d'une soldatesque effrénée. Ce n'est cependant pas où je veux particulièrement fixer l'attention du lecteur, mais bien sur le soin rigoureux avec lequel les nations étrangères tiennent comptabilité de nos moindres égarements. Avant 1871, il ferait beau chercher en France un livre où la haine fût soigneusement entretenue, avivée pendant quarante ans, au sujet de deux bourgs malmenés par Allemands, Anglais, Espagnols et d'autres encore peut-être; nos bibliothèques publiques n'y suffiraient pas.

Je défie qu'on trouve un de nos villages qui n'ait, au moins une fois au cours de sa carrière, subi le sort de Bodograve et de Swammerdam; seulement le Français est oublieux du mal qu'on lui fit et prompt à la réconciliation, tandis que la rancune des autres peuples, une fois qu'elle tient un os à ronger, le rongera éternellement. J'y insiste, car c'est un des aspects les plus curieux de la querelle franco-européenne et surtout franco-allemande. Que de bruit ne fait pas l'Allemagne depuis deux siècles autour des incendies du Palatinat ! J'y arriverai tout à l'heure. Quel concert de lamentations, de vociférations, ne s'élève pas du sein du globe, depuis que Louis XIV commit cette plaisanterie de mauvais goût, de faire peur aux Hollandais un peu plus que de compte !

Et que d'excuses ne fîmes-nous pourtant pas de cette frasque ! Je cite encore Voltaire, au

sujet de quelques exactions, déplorables assurément, mais de si peu de poids, si dans l'autre plateau de la balance on met le million d'exactions, un million de fois plus énormes, que, de mémoire d'homme, endure la France, de la part des autres !

Alors (quand Léopold eut fomenté la coalition), il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. *Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize-cent-soixante-et-huit mille florins.*

Voltaire n'a garde d'ajouter que notre province, la Franche-Comté, que les Hollandais nous avaient fait rendre par l'abus gratuit de leur influence de ce temps, valait à nos yeux cent fois ce prix.

Précellence de l'arrière-train hollandais

Ce ressentiment, perfidement prolongé, de rigueurs et de sévices inévitables, dans des guerres qui se poursuivirent après les exemples si effroyables donnés par les Allemands dans celle de Trente ans, se retrouve encore aujourd'hui dans l'esprit désormais inoffensif des Hollandais. J'en ai connu un, ancien officier, qui, bien que vivant à Paris, nourrissait encore à son insu un tel levain contre les Français, dont il avait d'ailleurs adopté la langue et les mœurs,

qu'il disait très gravement que ce qui empêche nos soldats d'avoir aussi bonne tournure que ceux de la Hollande, c'est que le Français a l'arrière-train plat, tandis que le Hollandais l'a convexe.

Pardon de ce racontar un peu trivial, mais il m'a paru typique.

Alsaciens et Français, lâches!

Hier encore, un Hollandais me disait qu'il fallait que les Alsaciens fussent singulièrement lâches pour supporter, depuis vingt ans, le joug des Allemands, et que, si aussi bien c'étaient les Hollandais que ceux-ci voulussent ainsi asservir, ces derniers les auraient, depuis longtemps, exterminés jusqu'au dernier. J'objectai doucement 1672 et 1793. La colère fut grande, au point que mon interlocuteur me vomit cet affront : que la France en était réduite à supplier l'empereur Guillaume de lui rendre ses provinces à prix d'or, incapable qu'elle est de les reprendre à la pointe de l'épée. J'ose dire que ce Hollandais n'est pas plus juste que son compatriote aux goûts callipyges.

Un relevé, que je voudrais que l'on fît, serait celui du nombre de Hollandais tués pendant l'incursion de Louis XIV; je doute qu'on le pût comparer avec celui qu'en tua Philippe II ou avec celui des Autrichiens décimés par Frédéric le Grand dans la guerre de Silésie.

Trait typique des épithètes

Un Prussien me dira que la Prusse, au moins, garda la Silésie. C'est parfaitement juste et admirablement d'accord avec mon idée : que l'Allemand a le génie de la conquête et le Français non.

Il l'a tellement que ce seul surnom de Frédéric le Grand nous en va faire encore la preuve en passant.

Otton, à tort ou à raison, conquiert le surnom de Grand ; le vainqueur de Rosbach de même ; ces deux exemples me suffisent. Un Allemand qui dirait Otton Ier ou Frédéric II serait tenu pour un hérétique, et la main-mise est pour l'Allemand un fait si considérable qu'il en impose irrévocablement le prestige et l'*uti possidetis* aux autres nations, qui toutes, et la nôtre en particulier (qui pourtant subit de ces deux souverains quelques dommages), disent Otton *le Grand*, Frédéric *le Grand*, comme on dit *Pater noster* ou *Ave Maria*.

Prenons maintenant la contre-partie : Henri IV, Louis XIV, Napoléon Ier. Tous trois, de leur vivant, conquirent le même surnom que Frédéric et Otton ; mais quel Français jamais s'avisera de dire : Henri le Grand, Louis le Grand, Napoléon le Grand ? Tout au plus, çà et là, on dira ce dernier par antinomie avec Napoléon III ; donc,

terme de mépris pour celui-ci, mais non de glorification pour celui-là.

J'entends bien : on m'objecte qu'un surnom n'est pas affaire de conquête, mais de pompe. J'y consens, ayant alors fait d'une pierre deux coups, puisque c'est, en effet, l'une de mes thèses : que l'Allemand est pompeux et le Français simple. Je sais bien que c'est contraire à toutes les notions reçues; mais tout ce qu'on vient de lire ne l'est-il pas aussi?

POST-SCRIPTUM

Si je m'arrête à ce point de la politique étrangère de Louis XIV, ce n'est pas que je m'en sois en effet tenu là. J'ai, au contraire, poussé mon étude jusqu'à la fin de son règne, et les autres volumes sont là qui attendent leur tour.

Mais, renforcé apologiste de la France, j'ai peut-être gagné, à ce rôle qui ne laisse pas d'avoir son ingratitude, le droit de lui dire quelqu'une de ses vérités.

Celle où je jetterai ici mon dévolu sera qu'elle ne sait plus lire ; ou plutôt que, lisant trop et trop vite, ne se complaisant plus surtout que dans la perpétuelle analyse du document humain, comme l'appellent les prêtres de ce culte, elle ne supporte plus les lectures de longue haleine et de matière grave.

Il ferait beau voir aujourd'hui les Guizot, les Thierry, les Sismondi, les Barante en prendre à leur aise à travers Dieu sait combien de vo-

lumes ; un Henri Martin pousser cette licence jusqu'à un degré que je n'aurai garde de préciser ; on le pourrait prendre pour une menace et ce serait l'éternel sépulcre pour les idées que j'ai à cœur de répandre.

Il faut avoir le courage de l'avouer : l'esprit français est devenu si paresseux, en dehors du labeur des affaires, que ce n'est pas seulement aux œuvres d'histoire qu'il entend désormais appliquer la vapeur et l'électricité, mais même à celles de fantaisie, seul objet pourtant de son goût exclusivement porté vers les mièvreries ou les raffinées impuretés de l'amour.

Il ne se prêterait assurément pas à l'aimable prolixité d'un Dumas père, dont certains romans auraient formé à eux seuls une petite bibliothèque. Et avec quelle terreur il rejetterait la *Comédie Humaine* de Balzac !

Fixer dans sa mémoire une pareille quantité de personnages, c'est à quoi ne se résignerait aucun lecteur de notre époque. M. Zola, malgré son immense succès, a bien compris que s'il ne tirait le rideau sur la galerie de ses *Rougon-Macquart*, il lui pourrait arriver quelque accident.

Aussi bien, prenez nos auteurs les plus appréciés, vous vous apercevrez que tous, sans exception, débitent leurs chefs-d'œuvre en un volume, un seul, et si d'aventure ce seul volume s'attarde à des considérations sérieuses, pour

engoué de son auteur que soit le public, il s'en éloignera aussitôt; je citerai encore M. Zola, dont certainement la *Rome* eut moins de succès que l'*Assommoir*, *Pot-Bouille* et ses autres chefs-d'œuvre de photographie intime.

Je veux, puisque l'occasion m'en est donnée, creuser encore plus avant mon sujet.

J'excluais tout à l'heure de la fébrile impatience qui caractérise ce temps-ci la lecture, au moins, des pièces relatives aux intérêts matériels. Eh bien! là même il en faut rabattre. Présentez aux gens dont c'est le métier un rapport ou tel document de plus de vingt lignes; votre papier signalât-il exactement les vallées où coule le Pactole, vous aurez neuf chances sur dix qu'il ne sera point lu.

L'enrichissement, aussi bien que le plaisir intellectuel, entend brûler les étapes. Déjà les lenteurs du chemin de fer nous crispent, et nous attendons haletants l'avènement du ballon dirigeable. La soif de jouir et la vanité ont mis dans notre cerveau détraqué une telle lassitude qu'il en a perdu tout courage et dans nos appétits une hâte si vertigineuse qu'ils voudraient désaffecter Pégase du service des poètes pour l'approprier à celui de leurs sordides spéculations.

Si vous ajoutez à cela l'effroi des éditeurs devant un manuscrit volumineux, vous comprendrez sans effort la frayeur que j'ai prise moi-

même devant les mille pages, et si compactes ! de mon manuscrit.

J'ai alors résolu non pas une coupe sombre dans cette forêt, — je n'aurais jamais pu me résigner au sacrifice d'aucun de mes arbres bien-aimés — mais un lotissement du vaste domaine. C'est ainsi et pourquoi je n'en présente aujourd'hui que cette première parcelle : « la Conquête de Hollande ». Je me flatte cependant, même en ce modeste fragment, d'avoir si indiscutablement rectifié l'optique historique du monde, que sûrement, dès l'heure présente, j'aurai déjà rendu quelque nouveau service à mon pauvre pays, si malmené sous ce rapport, et se connaissant lui-même si peu.

A la Hollande, qui ne soupçonne pas le mal qu'elle fit, incombe la responsabilité première des quarante ans de guerre qui ensanglantèrent le règne de Louis XIV. Quand mon entreprise se bornerait à l'avoir démontré, je n'aurais encore pas écrit en vain. Mais peut-être, au moyen de cette démonstration fondamentale, aurai-je suffisamment amorcé la curiosité des personnes que les choses d'histoire intéressent encore, pour me pouvoir flatter de voir paraître avant peu la suite et la fin d'un livre que j'ai vécu, plutôt qu'écrit, tant ma passion de la vérité y a occasionné d'émotions à mon inexprimable amour de la patrie.

EDOUARD WALDTEUFEL.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

CHAPITRE IV

LES SPOLIATIONS DES HOLLANDAIS

CHAPITRE V

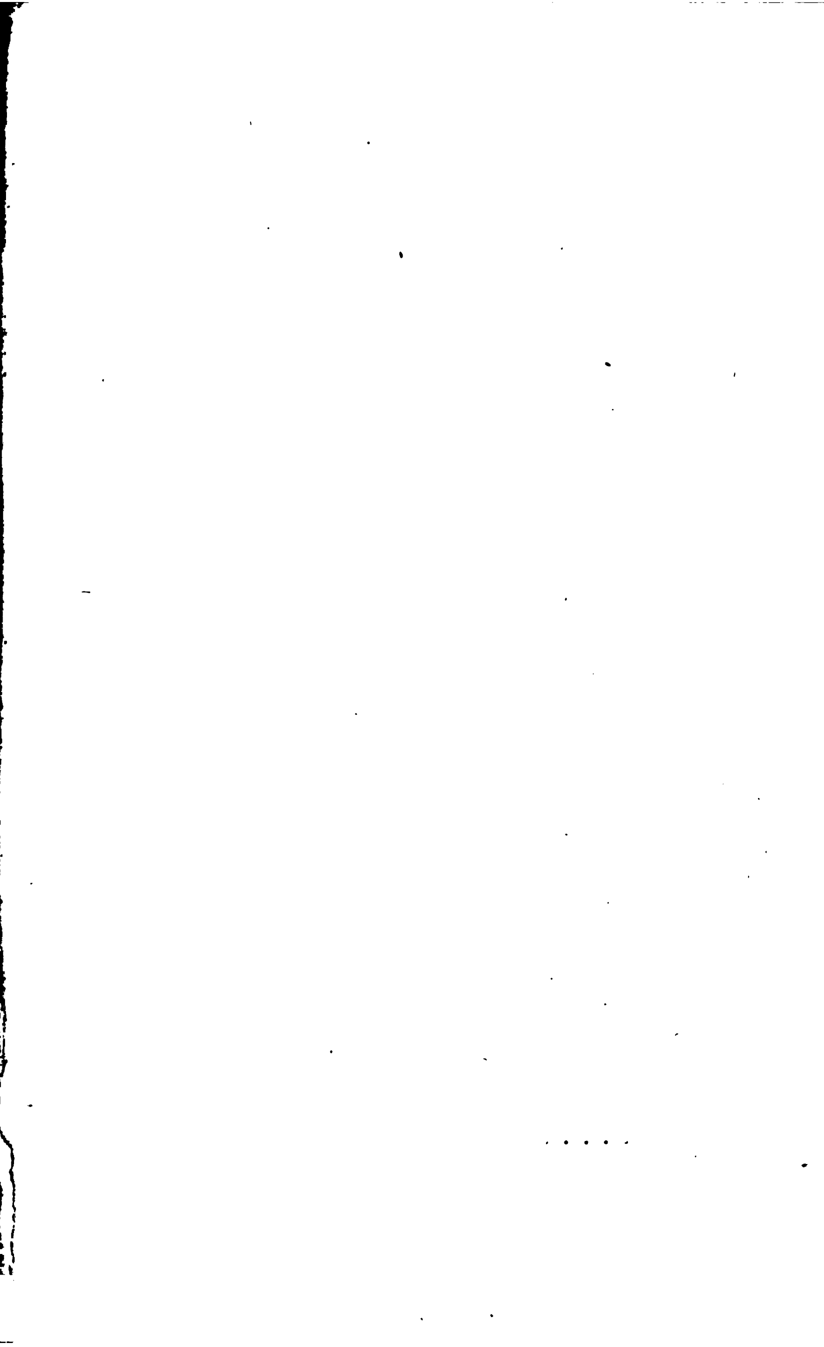
L'ALLEMAGNE, CAUSE PREMIÈRE DE LA FRONDE

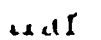
CHAPITRE VI

LOUIS XIV OUTRAGÉ PAR TOUTES LES PUISSANCES

CHAPITRE VII

L'ABOMINATION ANGLAISE





CHAPITRE VIII

L'INFAMIE DE LÉOPOLD Ier

CHAPITRE IX

LE TRAITÉ DE LA HAYE

CHAPITRE X

LE DÉCHAINEMENT DE L'EUROPE CONTRE LA FRANCE

CHAPITRE XI

LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE

CHAPITRE XII

LE TRAITÉ DE DOUVRES